



BUDGET DE DÉPENSES

2018 ► 2019

CRÉDITS DES MINISTÈRES
ET ORGANISMES



BUDGET DE DÉPENSES

2018 ► 2019

CRÉDITS DES MINISTÈRES
ET ORGANISMES

pour l'année financière se terminant
le 31 mars 2019

Déposés à l'Assemblée nationale conformément
aux articles 45 et 47 de la
Loi sur l'administration publique (RLRQ, chapitre A-6.01)
par monsieur Pierre Arcand,
ministre responsable de l'Administration gouvernementale
et de la Révision permanente des programmes
et président du Conseil du trésor

Budget de dépenses 2018-2019
Crédits des ministères et organismes

Dépôt légal – Mars 2018
Bibliothèque et Archives nationales du Québec

ISBN 978-2-550-80693-6 (imprimé)
ISBN 978-2-550-80694-3 (en ligne)

ISSN 1498-5233 (imprimé)
ISSN 1929-1167 (en ligne)

TABLE DES MATIÈRES

NOTES EXPLICATIVES

1. Objet du Budget de dépenses et des crédits	7
2. Contenu du volume Crédits des ministères et organismes du Budget de dépenses 2018-2019	7
3. Modifications à la structure des portefeuilles et des programmes	8
4. Termes apparaissant au Budget de dépenses 2018-2019 et modalités régissant les crédits.....	10
5. Définition des supercatégories	13
6. Définition des catégories	14

SOMMAIRE DU BUDGET DE DÉPENSES ET DES CRÉDITS

Budget de dépenses.....	19
Conciliation entre le budget de dépenses et les crédits	20
Sommaire des crédits	21
Sommaire des crédits à voter pour des dépenses imputables à l'exercice financier 2019-2020	22
Programmes faisant l'objet d'un crédit au net	23

CRÉDITS PAR PORTEFEUILLE

Affaires municipales et Occupation du territoire	27
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	41
Conseil du trésor et Administration gouvernementale	49
Conseil exécutif	59
Culture et Communications	71
Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques	79
Économie, Science et Innovation	85
Éducation et Enseignement supérieur	95
Énergie et Ressources naturelles	113
Famille	119
Finances	129
Forêts, Faune et Parcs	135
Immigration, Diversité et Inclusion	141
Justice	145
Relations internationales et Francophonie	157
Santé et Services sociaux	163
Sécurité publique	175
Tourisme	185
Transports, Mobilité durable et Électrification des transports	189
Travail, Emploi et Solidarité sociale	193

**NOTES
EXPLICATIVES**

1. OBJET DU BUDGET DE DÉPENSES ET DES CRÉDITS

Le Budget de dépenses 2018-2019 est déposé à l'Assemblée nationale dans le but de faire autoriser les crédits requis au cours de l'exercice financier se terminant le 31 mars 2019. Les crédits portent sur les dépenses et les investissements dont les paiements grèvent le fonds général du fonds consolidé du revenu. Selon l'un des fondements de notre système parlementaire, les revenus perçus par le gouvernement sont versés au fonds consolidé du revenu et aucune somme ne peut y être prélevée sans le consentement des parlementaires.

De façon à présenter toute l'information pertinente aux parlementaires, le volume **Crédits des ministères et organismes** présente non seulement les crédits soumis au vote de l'Assemblée nationale, mais aussi les crédits permanents octroyés en vertu de lois particulières ainsi que les crédits déjà votés en vertu des lois sur les crédits adoptées antérieurement. L'ensemble de ces crédits permet de pourvoir au paiement des dépenses et des investissements prévus au Budget de dépenses 2018-2019.

2. CONTENU DU VOLUME CRÉDITS DES MINISTÈRES ET ORGANISMES DU BUDGET DE DÉPENSES 2018-2019

Le volume **Crédits des ministères et organismes** présente deux sections. La première est consacrée au sommaire du budget de dépenses ainsi que des crédits des ministères et organismes et la seconde présente, pour chacun des portefeuilles ministériels, les crédits et les dépenses.

PREMIÈRE SECTION : SOMMAIRE DU BUDGET DE DÉPENSES ET DES CRÉDITS

Cette section présente l'information budgétaire de chacun des portefeuilles ministériels incluant l'Assemblée nationale et les personnes qu'elle désigne dont l'information est contenue au volume **Crédits et plans annuels de gestion des dépenses de l'Assemblée nationale et des personnes désignées**.

La section est composée de tableaux résumant, par portefeuille et au total, les dépenses et les crédits selon différentes composantes, à savoir :

- Le tableau « Budget de dépenses » comparant le budget de dépenses 2018-2019 à la dépense probable 2017-2018;
- Le tableau « Conciliation entre le budget de dépenses et les crédits » faisant le lien entre le budget de dépenses et les crédits;
- Le tableau « Sommaire des crédits » présentant la répartition des crédits selon leur mode d'autorisation, à savoir les crédits qui seront à voter par l'Assemblée nationale, les crédits permanents ainsi que les crédits déjà votés;
- Le tableau « Sommaire des crédits à voter pour des dépenses imputables à l'exercice financier 2019-2020 » présentant, par portefeuille et par programme, les crédits portant sur une période de plus d'un an. La ventilation par élément de programmes et supercatégorie de même que l'objet de ces crédits sont fournis à la suite de la présentation des programmes de chacun des portefeuilles concernés;
- Le tableau « Programmes faisant l'objet d'un crédit au net » énumérant les programmes pour lesquels un crédit au net est prévu. À la suite de la présentation de chacun des portefeuilles concernés, les modalités d'application de chacun des crédits au net sont précisées.

DEUXIÈME SECTION : CRÉDITS PAR PORTEFEUILLE

Cette section présente, pour chacun des portefeuilles, les budgets de dépenses et d'investissements ainsi que les crédits prévus en 2018-2019 comparés à ceux de l'exercice précédent. De façon plus précise, la section se compose des éléments suivants :

- Un tableau sommaire présentant, par programme, la conciliation entre les dépenses et les crédits du portefeuille, en distinguant les crédits permanents et déjà votés de ceux à voter. Un tableau complémentaire ventile les budgets de dépenses et d'investissements selon les différentes supercatégories.
 - Pour chaque programme, un tableau sommaire présentant, par élément, la conciliation entre les dépenses et les crédits, en distinguant ces crédits selon leur nature. Une courte description précisant les objets du programme est également présentée;
 - Un tableau complémentaire présentant, pour chaque élément, la ventilation par supercatégorie des budgets de dépenses et d'investissements;
 - L'utilisation d'un crédit au net ainsi que d'un crédit portant sur une période de plus d'un an est, le cas échéant, spécifiée. Sont également précisées, si applicables, les règles régissant le transfert de crédits à partir d'une provision de même que les conditions prévoyant que lorsqu'un montant est retourné à un crédit, ce dernier peut être utilisé à nouveau.
- Un tableau « Crédits de transfert » présentant, pour chacun des programmes, les dépenses prévues à la supercatégorie « Transfert » ventilées par projet. L'ensemble de ces dépenses est également réparti par bénéficiaire et par catégorie de dépenses.

Cette section peut également inclure, lorsque cela s'applique, les tableaux suivants :

- Un tableau « Crédit au net » indiquant, pour chaque programme pour lequel un crédit au net est prévu, les prévisions des dépenses du programme concerné et des revenus associés au crédit au net ainsi que les modalités d'application;
- Un tableau « Crédits à voter pour des dépenses imputables à l'exercice financier 2019-2020 » précisant, par programme et par élément, les crédits à voter en 2018-2019 pour des dépenses prévues en 2019-2020;
- Un tableau « Crédits affectés à un fonds spécial » précisant, pour chacun des programmes, les crédits affectés à chaque fonds spécial. L'ensemble de ces crédits est également réparti par catégorie de dépenses.

3. MODIFICATIONS À LA STRUCTURE DES PORTEFEUILLES ET DES PROGRAMMES

Des modifications ont été apportées à la structure de présentation du Budget de dépenses 2018-2019 par rapport à celle en vigueur au cours de l'exercice 2017-2018, reflétant entre autres les ajustements annoncés le 11 octobre 2017 à la composition du Conseil des ministres. De plus, pour donner suite à l'annonce, dans la Stratégie de gestion des dépenses 2016-2017, d'une démarche graduelle d'actualisation de la structure budgétaire gouvernementale, de façon notamment à offrir davantage de transparence quant aux finalités visées par les ressources allouées, six ministères ont procédé à une révision de la structure de programmes de leur portefeuille.

Cette section décrit ainsi les principales modifications apportées aux structures de programmes par rapport à celles en vigueur au cours de l'exercice 2017-2018. Un signe (+) indique l'ajout alors qu'un signe (-) signifie le retrait d'une responsabilité.

AFFAIRES MUNICIPALES ET OCCUPATION DU TERRITOIRE

- (+) Révision de la structure de programmes du portefeuille.
- (+) Ajout du programme « Protection des consommateurs » en provenance du portefeuille « Justice ».

AGRICULTURE, PÊCHERIES ET ALIMENTATION

- (+) Révision de la structure de programmes du portefeuille.

CONSEIL DU TRÉSOR ET ADMINISTRATION GOUVERNEMENTALE

- (-) Retrait de l'élément de programme « Financement de certains sinistres ».
- (+) Ajout de l'élément de programme « Financement de l'Autorité des marchés publics ».
- (+) Ajout de l'élément de programme « Provision pour augmenter, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit pour la réalisation de la stratégie pour une administration publique numérique ».

CONSEIL EXÉCUTIF

- (+) Ajout du programme « Relations avec les Québécois d'expression anglaise ».

ÉCONOMIE, SCIENCE ET INNOVATION

- (+) Révision de la structure de programmes du portefeuille.
- (-) Retrait du programme « Condition féminine » au bénéfice du portefeuille « Éducation et Enseignement supérieur ».

ÉDUCATION ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

- (+) Ajout du programme « Condition féminine » en provenance du portefeuille « Économie, Science et Innovation ».
- (+) Ajout du programme « Promotion et développement de la Capitale-Nationale » en provenance du portefeuille « Travail, Emploi et Solidarité sociale ».
- (+) Ajout de l'élément de programme « Provision pour augmenter, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit pour la mise en œuvre de la réforme du système de taxation scolaire ».

FAMILLE

- (+) Révision de la structure de programmes du portefeuille.

FINANCES

- (+) Révision de la structure de programmes du portefeuille.

JUSTICE

- (-) Retrait de l'élément de programme « Office de la protection du consommateur » au bénéfice du portefeuille « Affaires municipales et Occupation du territoire ».

RELATIONS INTERNATIONALES ET FRANCOPHONIE

(+) Révision de la structure de programmes du portefeuille.

TRAVAIL, EMPLOI ET SOLIDARITÉ SOCIALE

(-) Retrait du programme « Promotion et développement de la Capitale-Nationale » au bénéfice du portefeuille « Éducation et Enseignement supérieur ».

AUTRES MODIFICATIONS À LA STRUCTURE DE PROGRAMMES

La structure de présentation du Budget de dépenses 2018-2019 incorpore également d'autres modifications de nature administrative, des changements de dénomination ainsi que des retraits, ajouts, subdivisions ou fusions de programmes ou d'éléments de programmes à divers portefeuilles.

Le cas échéant, les données comparatives 2017-2018 ont été reclassées pour en assurer la cohérence.

4. TERMES APPARAISSANT AU BUDGET DE DÉPENSES 2018-2019 ET MODALITÉS RÉGISSANT LES CRÉDITS

BUDGET DE DÉPENSES

Le budget de dépenses représente la prévision de dépenses à être soumise à l'Assemblée nationale pour un exercice financier.

Le budget de dépenses regroupe les dépenses prévues pour les supercatégories « Rémunération », « Fonctionnement », « Service de la dette », « Affectation à un fonds spécial », « Transfert » et « Créances douteuses et autres provisions ».

BUDGET D'INVESTISSEMENTS OU INVESTISSEMENTS

Le budget d'investissements comprend les sommes prévues pour les supercatégories « Immobilisations en ressources informationnelles », « Immobilisations tangibles » et « Prêts, placements, avances et autres ».

CRÉDITS OU CRÉDITS TOTAUX

Les crédits représentent les sommes requises pour un programme afin de pourvoir au paiement des dépenses prévues au budget de dépenses ainsi que des sommes prévues au budget d'investissements. Ces crédits autorisent le gouvernement à prélever sur le fonds général du fonds consolidé du revenu un montant maximal par programme pour le paiement des dépenses et des investissements de l'exercice.

CRÉDITS À VOTER

Les crédits à voter correspondent à la portion des dépenses et des investissements prévus pour un exercice financier et qui ne sont pas pourvus par des lois déjà sanctionnées. Ainsi, les crédits permanents et les crédits déjà votés sont soustraits du total des crédits d'un programme afin de déterminer le crédit à voter.

L'Assemblée nationale vote les crédits par programme de telle sorte qu'il n'est pas possible de procéder à des réaménagements entre programmes. Le Conseil du trésor est toutefois habilité à autoriser un transfert de crédits entre programmes d'un même portefeuille dans les limites fixées aux lois sur les crédits. Pour 2018-2019, il sera proposé à l'Assemblée nationale que des transferts entre programmes d'un même portefeuille puissent être autorisés pourvu que de tels transferts n'aient pas pour effet d'augmenter ou de diminuer de plus de 10 % le montant du crédit voté d'un programme, déduction faite de la partie de ce crédit qui fait l'objet d'une provision, le cas échéant.

À l'intérieur d'un même programme et d'une même supercatégorie, les ministères et organismes peuvent modifier entre éléments, en cours d'exercice, la répartition de leurs crédits, à moins que celle-ci ne concerne la supercatégorie « Transfert » ou la catégorie « Support » de la supercatégorie « Affectation à un fonds spécial ».

Les virements entre supercatégories d'un même élément ou d'un même programme ainsi que les virements en provenance ou au bénéfice de la supercatégorie « Transfert » ou de la catégorie « Support » de la supercatégorie « Affectation à un fonds spécial » nécessitent une autorisation préalable du Conseil du trésor.

Dans la mesure où les dépenses à pourvoir sont effectuées aux mêmes fins que celles pour lesquelles une provision a été créée, les crédits affectés à une provision peuvent faire l'objet d'un transfert de crédits entre programmes ou portefeuilles après autorisation du Conseil du trésor.

Au terme de la clôture d'un exercice financier, tout solde d'un crédit alloué non entièrement utilisé après imputation des dépenses portées aux comptes de l'exercice est périmé.

CRÉDIT AU NET

La législation permet, sous certaines conditions, que le crédit autorisé pour un programme donné puisse augmenter lorsque les revenus associés au crédit au net sont supérieurs à ceux prévus. En contrepartie, lorsque les revenus sont inférieurs à ceux prévus, le montant des dépenses imputables sur le crédit du programme doit être diminué d'autant.

Les revenus associés au crédit au net correspondent au montant de revenus minimal prévu dans les modalités d'application à partir duquel une hausse de crédit est accordée.

CRÉDITS COMPARATIFS OU CRÉDITS 2017-2018

Au total, les crédits comparatifs correspondent aux crédits inscrits au Budget de dépenses 2017-2018 ajustés des variations des crédits permanents.

Pour un portefeuille donné, les crédits comparatifs peuvent être ajustés des dépenses imprévues financées en 2017-2018 par un recours au Fonds de suppléance du Conseil du trésor mais qui, en raison de leur caractère récurrent, ont été ajoutées au Budget de dépenses 2018-2019.

De plus, les crédits comparatifs reflètent les changements qui ont été apportés aux structures de portefeuilles ou de programmes pour l'exercice 2018-2019.

Dans le cas des budgets de dépenses et d'investissements, les données comparatives correspondent généralement aux données qui apparaissaient au Budget de dépenses 2017-2018, sur la base des mêmes ajustements apportés pour établir les crédits comparatifs.

CRÉDITS DÉJÀ VOTÉS

Les crédits déjà votés découlent de crédits portant sur plus d'un an qui ont été votés lors d'un exercice antérieur. La Loi sur l'administration publique (RLRQ, chapitre A-6.01) prévoit qu'un crédit peut porter sur une période de plus d'un an, sans excéder trois ans.

CRÉDITS PERMANENTS

Contrairement aux crédits autorisés annuellement par un vote du Parlement, les crédits permanents sont autorisés par des lois particulières et n'ont pas à être votés à chaque année. De façon générale, chacune de ces lois précise que les sommes nécessaires pour les activités visées par ces lois sont payées à même le fonds général du fonds consolidé du revenu. Les crédits permanents présentés reflètent une prévision de la dépense. Ces crédits fluctueront en cours d'exercice afin de refléter la dépense réelle.

DÉPENSE PROBABLE

La dépense probable reflète la prévision de dépenses totales de l'exercice qui se termine. Elle tient compte des changements qui ont été apportés aux structures de portefeuilles ou de programmes pour l'exercice financier 2018-2019.

DÉPENSES NE NÉCESSITANT PAS DE CRÉDIT

Les dépenses ne nécessitant pas de crédit regroupent l'amortissement ainsi que la consommation de biens et de services acquis lors d'exercices antérieurs.

Ces dépenses ne nécessitent pas de crédit puisqu'elles découlent de crédits utilisés antérieurement pour l'acquisition d'immobilisations ainsi que de fournitures ou de services qui seront consommés au cours du présent exercice financier ou d'exercices financiers ultérieurs.

Amortissement

Les investissements en immobilisations en ressources informationnelles et en immobilisations tangibles sont capitalisés. L'amortissement correspond au montant imputé à la dépense de l'exercice découlant de la répartition du coût de l'immobilisation sur sa durée de vie utile.

Au Budget de dépenses 2018-2019, les dépenses ne nécessitant pas de crédit correspondent principalement à l'amortissement.

ÉLÉMENT

L'élément est une division plus détaillée d'un programme et sert à refléter différents champs d'intervention.

PORTEFEUILLE

Un portefeuille regroupe l'ensemble des programmes d'un ministère et des organismes budgétaires sous la responsabilité d'un ministre.

PROGRAMME

Un programme regroupe les crédits destinés à la mise en œuvre d'un ensemble cohérent d'activités qui concourent à la réalisation d'objectifs pour lesquels il est possible de rendre compte. Le vote des crédits par les membres de l'Assemblée nationale se fait par programme.

PROVISION

Une provision est un élément de programme pour lequel la loi sur les crédits donne au Conseil du trésor le pouvoir d'autoriser le transfert d'une partie d'un crédit entre programmes ou portefeuilles pour les objets et selon les conditions, s'il y a lieu, prévus au volume **Crédits des ministères et organismes** du Budget de dépenses.

5. DÉFINITION DES SUPERCATÉGORIES

Les supercatégories regroupent les catégories utilisées par les ministères et organismes pour la comptabilisation de leurs dépenses et de leurs investissements.

AFFECTATION À UN FONDS SPÉCIAL

Cette supercatégorie comprend les sommes allouées pour être virées à un fonds spécial par un ministère ou un organisme budgétaire en application d'une disposition législative à cet effet. Ces sommes peuvent, notamment, pourvoir aux dépenses de rémunération et de fonctionnement, ainsi qu'au coût de service de la dette d'un fonds spécial.

CRÉANCES DOUTEUSES ET AUTRES PROVISIONS

Cette supercatégorie comprend les dépenses découlant des variations de la provision pour créances douteuses, de la provision pour pertes sur les interventions financières garanties par le gouvernement et de la provision pour moins-values sur les prêts, les placements et les avances.

FONCTIONNEMENT

Cette supercatégorie comprend les dépenses encourues dans le cadre de la réalisation des programmes des ministères et des organismes budgétaires, à l'exclusion des dépenses de rémunération, de transfert, d'affectation à un fonds spécial, des créances douteuses et autres provisions ainsi que du service de la dette. Elle inclut notamment, le coût estimatif lié à la réévaluation et aux nouvelles obligations du gouvernement relatives à la réhabilitation de sites contaminés, de même que l'amortissement des immobilisations.

IMMOBILISATIONS EN RESSOURCES INFORMATIONNELLES

Cette supercatégorie comprend les sommes directement encourues pour les immobilisations qui sont des développements informatiques ainsi que des équipements informatiques et bureautiques, soit pour leur acquisition, pour leur réalisation, laquelle comprend la conception jusqu'à l'implantation, de même que pour leur amélioration.

IMMOBILISATIONS TANGIBLES

Cette supercatégorie comprend les sommes directement encourues pour l'acquisition, la construction, le développement et l'amélioration d'immobilisations, y compris celles relatives aux ententes de partenariat public-privé, à l'exclusion des immobilisations en ressources informationnelles.

PRÊTS, PLACEMENTS, AVANCES ET AUTRES

Cette supercatégorie comprend les apports de capitaux et les avances consenties aux organismes et aux entreprises du gouvernement, l'acquisition d'actions ou d'obligations d'entreprises du gouvernement ou autres, de même que les prêts consentis à des municipalités, à des organismes à but non lucratif ou à des personnes physiques ou morales du secteur privé. Sont également incluses dans cette catégorie les avances pour l'établissement ou le fonctionnement des fonds locaux, celles accordées aux employés du gouvernement, l'inscription de stock et des frais payés d'avance ainsi que les taxes de vente payées ou à payer (TVQ, TPS/TVH) et comptabilisées lors de l'acquisition de biens et de services. Elle comprend également s'il y a lieu, les engagements concernant des années antérieures qui sont portés à la dette nette.

RÉMUNÉRATION

Cette supercatégorie comprend les dépenses encourues dans le cadre de la réalisation des programmes des ministères et des organismes budgétaires pour la rémunération normale, les heures supplémentaires et certaines autres indemnités versées directement par le gouvernement aux employés permanents, aux employés à temps partiel et aux occasionnels, y compris les étudiants et les saisonniers. Elle comprend également les traitements et les indemnités encourus envers les membres de l'Assemblée nationale, toute personne nommée ou désignée par cette dernière pour exercer une fonction en relevant et le personnel qu'elle dirige, les juges et ainsi que les membres de la Sûreté du Québec. Finalement, elle comprend tous les avantages sociaux fournis aux employés ainsi que les autres contributions du gouvernement à titre d'employeur.

SERVICE DE LA DETTE

Cette supercatégorie comprend les intérêts sur les dettes, l'amortissement des primes, des escomptes et des frais liés à l'émission d'emprunt et à la gestion des dettes ainsi que les gains et les pertes de change, incluant l'amortissement de ceux-ci. Elle comprend également les intérêts sur les obligations relatives aux régimes de retraite et aux autres avantages sociaux futurs. Enfin, elle comporte les intérêts relatifs aux ententes de partenariat public-privé signées par les ministères et les organismes budgétaires.

TRANSFERT

Cette supercatégorie comprend les dépenses effectuées dans le but de fournir aux bénéficiaires un soutien financier sous différentes formes. Ces dépenses ne constituent pour le gouvernement ni des acquisitions directes de biens et de services, ni des sommes accordées en vue d'obtenir un rendement, comme ce serait le cas s'il s'agissait d'un placement, ni des sommes pour lesquelles il s'attend à obtenir un remboursement ultérieurement comme dans le cas des prêts.

6. DÉFINITION DES CATÉGORIES

Les supercatégories « Transfert » et « Affectation à un fonds spécial » se subdivisent selon les cinq catégories suivantes :

CAPITAL

Pour la supercatégorie « Transfert », cette catégorie comprend les transferts pour l'acquisition d'immobilisations subventionnées, incluant le remboursement du principal des emprunts contractés pour des immobilisations.

Pour la supercatégorie « Affectation à un fonds spécial », cette catégorie comprend les affectations pour l'amortissement d'une immobilisation comptabilisée dans un fonds spécial.

FONCTIONNEMENT

Pour la supercatégorie « Transfert », cette catégorie comprend les transferts pour le fonctionnement, autre que pour la rémunération, d'organismes du gouvernement, incluant des organismes des réseaux de l'éducation et de la santé et des services sociaux.

Pour la supercatégorie « Affectation à un fonds spécial », cette catégorie comprend les affectations pour le fonctionnement, autre que la rémunération, d'un fonds spécial.

INTÉRÊT

Pour la supercatégorie « Transfert », cette catégorie comprend les transferts pour le paiement des intérêts sur des emprunts contractés pour des immobilisations, lorsque le service de la dette d'un organisme, d'une institution ou d'un établissement bénéficiaire, est assumé en tout ou en partie par le gouvernement.

Pour la supercatégorie « Affectation à un fonds spécial », cette catégorie comprend les affectations pour les intérêts et autres frais inhérents à une dette comptabilisée dans un fonds spécial.

RÉMUNÉRATION

Pour la supercatégorie « Transfert », cette catégorie comprend les transferts pour la rémunération du personnel d'organismes du gouvernement, incluant des organismes des réseaux de l'éducation et de la santé et des services sociaux. Cette catégorie comprend également la rémunération des professionnels de la santé.

Pour la supercatégorie « Affectation à un fonds spécial », cette catégorie comprend les affectations pour la rémunération du personnel imputées sur un fonds spécial.

SUPPORT

Pour la supercatégorie « Transfert », cette catégorie comprend les transferts destinés à fournir aux bénéficiaires, un soutien financier pour des fins autres que celles mentionnées aux catégories « Transfert-rémunération », « Transfert-fonctionnement », « Transfert-capital » et « Transfert-intérêt ».

Pour la supercatégorie « Affectation à un fonds spécial », cette catégorie comprend les affectations destinées à fournir, aux bénéficiaires d'un programme géré au moyen d'un fonds spécial, un soutien financier sous différentes formes mais ne constituant pas pour le gouvernement une acquisition directe de biens ou de services, un prêt ou un placement.

**SOMMAIRE DU BUDGET DE DÉPENSES
ET DES CRÉDITS**

Budget de dépenses

(en milliers de dollars)

	2018-2019	2017-2018
	Budget de dépenses	Dépense probable
Assemblée nationale ¹	139 575,5	137 385,5
Personnes désignées par l'Assemblée nationale ¹	187 985,4	103 030,6
Affaires municipales et Occupation du territoire	1 889 021,5	1 854 865,8
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	899 227,6	885 488,8
Conseil du trésor et Administration gouvernementale	1 721 570,1	1 298 355,9 ²
Conseil exécutif	462 981,6	423 788,7
Culture et Communications	726 227,3	701 179,7
Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques	175 496,4	161 323,6
Économie, Science et Innovation	1 017 350,3	803 251,7
Éducation et Enseignement supérieur	19 380 106,3	18 068 969,9
Énergie et Ressources naturelles	84 063,8	91 698,7
Famille	2 657 187,3	2 547 495,0
Finances	200 520,0	179 710,5 ²
Forêts, Faune et Parcs	488 549,7	489 495,0
Immigration, Diversité et Inclusion	338 954,2	153 272,7 ²
Justice	1 016 601,0	943 206,1
Relations internationales et Francophonie	111 630,4	108 829,4
Santé et Services sociaux	38 540 835,0	36 869 412,0
Sécurité publique	1 587 691,5	1 559 041,0
Tourisme	185 440,9	172 892,7
Transports, Mobilité durable et Électrification des transports	698 173,8	685 680,6
Travail, Emploi et Solidarité sociale	4 360 210,4	4 353 026,1
Dépenses de programmes	76 869 400,0	72 591 400,0
Service de la dette	7 160 359,4	7 220 455,7
Dépenses budgétaires	84 029 759,4	79 811 855,7

¹ L'information portant sur les crédits et les dépenses de ce portefeuille se retrouve dans le volume « Crédits et plans annuels de gestion des dépenses de l'Assemblée nationale et des personnes désignées ».

² Ce portefeuille contient une ou des provisions qui permettent des transferts de crédits à d'autres portefeuilles et les dépenses qui y sont comptabilisées en 2017-2018 tiennent compte des virements à l'un ou l'autre des portefeuilles.

Conciliation entre le budget de dépenses et les crédits

(en milliers de dollars)

	Budget de dépenses 2018-2019	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits totaux 2018-2019
Assemblée nationale ¹	139 575,5	7 025,0	7 799,0	140 349,5
Personnes désignées par l'Assemblée nationale ¹	187 985,4	2 738,0	3 351,5	188 598,9
Affaires municipales et Occupation du territoire	1 889 021,5	4 516,7	2 317,3	1 886 822,1
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	899 227,6	16 621,3	17 965,4	900 571,7
Conseil du trésor et Administration gouvernementale	1 721 570,1	3 100,0	702 950,0	2 421 420,1
Conseil exécutif	462 981,6	873,5	1 415,2	463 523,3
Culture et Communications	729 586,7	6 394,1	3 150,3	726 342,9
Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques	175 496,4	20 312,3	36 841,6	192 025,7
Économie, Science et Innovation	1 017 350,3	1 350,1	2 680,0	1 018 680,2
Éducation et Enseignement supérieur	19 380 106,3	6 311,7	147 703,0	19 521 497,6
Énergie et Ressources naturelles	84 063,8	4 705,8	4 832,6	84 190,6
Famille	2 657 187,3	11 866,2	6 902,0	2 652 223,1
Finances	7 357 520,0	(58 400,0)	2 518,4	7 418 438,4
Forêts, Faune et Parcs	488 549,7	14 268,6	32 760,2	507 041,3
Immigration, Diversité et Inclusion	338 954,2	5 520,0	14 121,0	347 555,2
Justice	1 016 601,0	15 509,0	35 316,6	1 036 408,6
Relations internationales et Francophonie	111 630,4	2 698,0	4 850,0	113 782,4
Santé et Services sociaux	38 540 835,0	1 090,0	3 745,0	38 543 490,0
Sécurité publique	1 587 691,5	21 177,1	37 103,0	1 603 617,4
Tourisme	185 440,9	-	-	185 440,9
Transports, Mobilité durable et Électrification des transports	698 173,8	20 172,5	66 426,0	744 427,3
Travail, Emploi et Solidarité sociale	4 360 210,4	1 315,3	2 166,0	4 361 061,1
Total	84 029 759,4	109 165,2	1 136 914,1	85 057 508,3

¹ L'information portant sur les crédits et les dépenses de ce portefeuille se retrouve dans le volume « Crédits et plans annuels de gestion des dépenses de l'Assemblée nationale et des personnes désignées ».

Sommaire des crédits

(en milliers de dollars)

	2018-2019			2017-2018	
	Crédits à voter ¹	Crédits permanents	Crédits déjà votés ²	Crédits totaux	Crédits comparatifs
Assemblée nationale ³	-	140 349,5	-	140 349,5	139 210,5
Personnes désignées par l'Assemblée nationale ³	53 452,9	135 146,0	-	188 598,9	103 137,6
Affaires municipales et Occupation du territoire	1 886 812,5	9,6	-	1 886 822,1	1 889 473,6
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	900 562,1	9,6	-	900 571,7	888 025,7
Conseil du trésor et Administration gouvernementale	2 060 281,8	361 138,3	-	2 421 420,1	1 850 525,8
Conseil exécutif	461 599,9	1 923,4	-	463 523,3	426 100,2
Culture et Communications	726 333,3	9,6	-	726 342,9	701 467,6
Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques	191 991,1	34,6	-	192 025,7	183 349,6
Économie, Science et Innovation	1 018 651,4	28,8	-	1 018 680,2	948 269,2
Éducation et Enseignement supérieur	18 331 429,3	1 190 068,3	-	19 521 497,6	18 257 609,9
Énergie et Ressources naturelles	84 181,0	9,6	-	84 190,6	74 670,6
Famille	2 439 003,9	219,2	213 000,0	2 652 223,1	2 545 774,7
Finances	193 936,1	7 224 502,3	-	7 418 438,4	7 464 261,8
Forêts, Faune et Parcs	481 936,7	25 104,6	-	507 041,3	492 776,2
Immigration, Diversité et Inclusion	347 545,6	9,6	-	347 555,2	314 067,0
Justice	780 050,4	256 358,2	-	1 036 408,6	944 715,8
Relations internationales et Francophonie	113 672,8	109,6	-	113 782,4	139 160,2
Santé et Services sociaux	22 984 828,5	15 558 661,5	-	38 543 490,0	36 791 744,7
Sécurité publique	1 538 136,2	65 481,2	-	1 603 617,4	1 538 793,0
Tourisme	185 431,3	9,6	-	185 440,9	171 421,1
Transports, Mobilité durable et Électrification des transports	744 383,1	44,2	-	744 427,3	713 290,2
Travail, Emploi et Solidarité sociale	4 355 541,2	5 519,9	-	4 361 061,1	4 271 208,0
Total	59 879 761,1	24 964 747,2	213 000,0	85 057 508,3	80 849 053,0

¹ Les crédits à voter incluent, outre les montants présentés ci-dessus, ceux portant sur des dépenses imputables à l'exercice financier 2019-2020 apparaissant à la page suivante.

² Ce montant inclut, conformément à la Loi n° 2 sur les crédits, 2017-2018 (L.Q. 2017, chapitre 8), les crédits déjà votés pour des dépenses imputables à l'exercice financier 2018-2019.

³ L'information portant sur les crédits et les dépenses de ce portefeuille se retrouve dans le volume « Crédits et plans annuels de gestion des dépenses de l'Assemblée nationale et des personnes désignées ».

Sommaire des crédits à voter pour des dépenses imputables à l'exercice financier 2019-2020

(en milliers de dollars)

	2019-2020
Famille	
Programme 3 - Services de garde	219 000,0
Total	219 000,0

Programmes faisant l'objet d'un crédit au net¹

	Page
Affaires municipales et Occupation du territoire	
Programme 7 - Habitation	36
Programme 8 - Protection des consommateurs	36
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	
Programme 1 - Développement des entreprises bioalimentaires, formation et qualité des aliments	45
Programme 2 - Organismes d'État	46
Énergie et Ressources naturelles	
Programme 1 - Gestion des ressources naturelles	115
Forêts, Faune et Parcs	
Programme 2 - Faune et Parcs	138
Immigration, Diversité et Inclusion	
Programme 1 - Immigration, Diversité et Inclusion	143
Justice	
Programme 2 - Administration de la justice	153
Sécurité publique	
Programme 2 - Sûreté du Québec	181
Travail, Emploi et Solidarité sociale	
Programme 3 - Administration	198

¹ Les données concernant les crédits au net sont fonction de variations de revenus et de modalités qui sont précisées dans les pages présentant chacun des portefeuilles.

**CRÉDITS PAR
PORTEFEUILLE**

Affaires municipales et Occupation du territoire

Ventilation par programme

(en milliers de dollars)

	Budget de dépenses 2018-2019	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2018-2019	Crédits 2017-2018
1. Soutien aux activités ministérielles	60 034,3	3 909,2	1 738,8	57 863,9	59 291,4
2. Modernisation des infrastructures municipales	447 774,1	-	-	447 774,1	437 655,5
3. Compensations tenant lieu de taxes et soutien aux municipalités	639 125,0	-	-	639 125,0	635 630,0
4. Développement des régions et des territoires	163 461,8	-	-	163 461,8	145 343,6
5. Promotion et développement de la région métropolitaine	127 144,4	-	-	127 144,4	143 891,2
6. Commission municipale du Québec	3 591,9	7,5	22,5	3 606,9	3 432,5
7. Habitation	439 786,6	400,0	450,0	439 836,6	456 298,5
8. Protection des consommateurs	8 103,4	200,0	106,0	8 009,4	7 930,9
	1 889 021,5	4 516,7	2 317,3	1 886 822,1	1 889 473,6
Moins :					
Crédits permanents				9,6	9,6
Crédits à voter				1 886 812,5	1 889 464,0

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	2018-2019	2017-2018
Budget de dépenses		
Rémunération	64 493,1	63 948,7
Fonctionnement	32 899,4	32 249,6
Affectation à un fonds spécial	107 339,0	102 339,0
Transfert	1 684 290,0	1 691 012,1
Total	1 889 021,5	1 889 549,4
Budget d'investissements		
Immobilisations tangibles	305,0	520,0
Immobilisations en ressources informationnelles	2 011,3	4 317,5
Prêts, placements, avances et autres	1,0	1,0
Total	2 317,3	4 838,5

Programme 1 Soutien aux activités ministérielles

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2018-2019	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2018-2019	Crédits 2017-2018
1. Direction et administration	32 675,5	3 909,2	1 738,8	30 505,1	32 802,6
2. Politiques et programmes	27 358,8	-	-	27 358,8	26 488,8
	60 034,3	3 909,2	1 738,8	57 863,9	59 291,4
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'exécutif, (RLRQ, chapitre E-18)					
Élément 1				9,6	9,6
Crédit à voter				57 854,3	59 281,8

Ce programme vise à allouer les ressources nécessaires au bon fonctionnement de l'ensemble des unités administratives afin d'assurer la gestion des différents programmes, l'élaboration et la mise en oeuvre des orientations et politiques gouvernementales touchant le milieu municipal et le développement régional ainsi que le traitement des plaintes. En outre, il comprend les sommes investies en technologies de l'information et l'amortissement des systèmes informatiques.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

Éléments			2018-2019	2017-2018
	1	2		
Budget de dépenses				
Rémunération	10 965,4	24 173,2	35 138,6	34 683,6
Fonctionnement	20 985,3	3 185,6	24 170,9	23 802,3
Transfert	724,8	-	724,8	724,8
	32 675,5	27 358,8	60 034,3	59 210,7
Budget d'investissements				
Immobilisations tangibles	180,0	-	180,0	395,0
Immobilisations en ressources informationnelles	1 558,8	-	1 558,8	3 992,5
	1 738,8	-	1 738,8	4 387,5

Programme 2 Modernisation des infrastructures municipales

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2018-2019	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2018-2019	Crédits 2017-2018
1. Programmes en lien avec le Plan québécois des infrastructures	352 875,2	-	-	352 875,2	329 123,8
2. Autres programmes d'infrastructures municipales	94 898,9	-	-	94 898,9	108 531,7
	447 774,1	-	-	447 774,1	437 655,5
Crédit à voter				447 774,1	437 655,5

Ce programme permet de soutenir financièrement les municipalités pour maintenir, remplacer, améliorer ou construire des infrastructures de traitement d'eau potable, d'assainissement des eaux usées ou des infrastructures collectives.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Éléments		2018-2019	2017-2018
	1	2		
Budget de dépenses				
Rémunération	4 012,7	-	4 012,7	4 012,7
Fonctionnement	470,0	-	470,0	470,0
Transfert	348 392,5	94 898,9	443 291,4	433 172,8
	352 875,2	94 898,9	447 774,1	437 655,5

Programme 3

Compensations tenant lieu de taxes et soutien aux municipalités

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2018-2019	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2018-2019	Crédits 2017-2018
1. Compensations tenant lieu de taxes	520 932,8	-	-	520 932,8	517 722,1
2. Aide financière aux municipalités	12 367,5	-	-	12 367,5	12 083,2
3. Mesures financières du partenariat fiscal	105 824,7	-	-	105 824,7	105 824,7
	639 125,0	-	-	639 125,0	635 630,0
Crédit à voter				639 125,0	635 630,0

Ce programme englobe des mesures de l'Accord de partenariat avec les municipalités pour la période 2016-2019. En outre, il vise à allouer aux municipalités des compensations tenant lieu de taxes sur les immeubles gouvernementaux ainsi que sur ceux des réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation. Il permet d'accorder diverses aides financières au milieu municipal et soutient les mesures prévues à l'Entente sur la gouvernance dans le territoire d'Eeyou Istchee Baie-James.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	1	2	Éléments 3	2018-2019	2017-2018
Budget de dépenses					
Transfert	520 932,8	12 367,5	105 824,7	639 125,0	635 630,0
	520 932,8	12 367,5	105 824,7	639 125,0	635 630,0

Programme 4 Développement des régions et des territoires

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2018-2019	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2018-2019	Crédits 2017-2018
1. Soutien au développement des régions	45 000,0	-	-	45 000,0	30 000,0
2. Soutien au développement des territoires	107 339,0	-	-	107 339,0	102 339,0
3. Autres programmes d'aide financière aux territoires	11 122,8	-	-	11 122,8	13 004,6
	163 461,8	-	-	163 461,8	145 343,6
Crédit à voter				163 461,8	145 343,6

Ce programme offre un soutien financier aux municipalités régionales de comté dans l'exercice de leur compétence pour favoriser le développement local et régional. Il permet également de soutenir des organismes dans la réalisation de projets de développements alignés sur les priorités régionales ou qui contribuent à l'occupation et à la vitalité des territoires. Il est constitué des enveloppes budgétaires affectées au développement des régions et des territoires.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	1	2	Éléments 3	2018-2019	2017-2018
Budget de dépenses					
Affectation à un fonds spécial	-	107 339,0	-	107 339,0	102 339,0
Transfert	45 000,0	-	11 122,8	56 122,8	43 004,6
	45 000,0	107 339,0	11 122,8	163 461,8	145 343,6

Programme 5 Promotion et développement de la région métropolitaine

(en milliers de dollars)

Élément	Budget de dépenses 2018-2019	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2018-2019	Crédits 2017-2018
1. Soutien à la région métropolitaine	127 144,4	-	-	127 144,4	143 891,2
Crédit à voter				127 144,4	143 891,2

Ce programme vise à susciter et à soutenir l'essor économique, culturel et social de la région métropolitaine de Montréal en assurant la cohérence des politiques et la coordination des actions gouvernementales sur ce territoire, en appuyant des initiatives et des projets structurants et en poursuivant des activités de concertation avec les principaux partenaires qui interviennent sur ce territoire.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	1	Élément	2018-2019	2017-2018
Budget de dépenses				
Transfert	127 144,4		127 144,4	143 891,2
	127 144,4		127 144,4	143 891,2

Programme 6 Commission municipale du Québec

(en milliers de dollars)

Élément	Budget de dépenses 2018-2019	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2018-2019	Crédits 2017-2018
1. Commission municipale du Québec	3 591,9	7,5	22,5	3 606,9	3 432,5
Crédit à voter				3 606,9	3 432,5

En vertu de ce programme, la Commission municipale du Québec intervient en matière d'enquête sur un manquement d'un élu municipal au code d'éthique et de déontologie de sa municipalité, de promotion de bonnes pratiques d'éthique et de déontologie, de reconnaissance aux fins d'exemption des taxes, d'avis de conformité, de médiation et d'arbitrage, de tutelle, d'administration provisoire, d'enquête publique, d'organisation territoriale et de fixation de tarifs.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	1	Élément	2018-2019	2017-2018
Budget de dépenses				
Rémunération	2 814,7		2 814,7	2 640,3
Fonctionnement	<u>777,2</u>		<u>777,2</u>	<u>777,2</u>
	3 591,9		3 591,9	3 417,5
Budget d'investissements				
Immobilisations tangibles	15,0		15,0	15,0
Immobilisations en ressources informationnelles	7,5		7,5	7,5
	<u>22,5</u>		<u>22,5</u>	<u>22,5</u>

Programme 7 Habitation

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2018-2019	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2018-2019	Crédits 2017-2018
1. Société d'habitation du Québec	417 666,6	-	-	417 666,6	434 458,7
2. Régie du logement	22 120,0	400,0	450,0	22 170,0	21 839,8
	439 786,6	400,0	450,0	439 836,6	456 298,5
Crédit à voter¹				439 836,6	456 298,5

Ce programme vise à répondre aux besoins en habitation des citoyens du Québec par une approche intégrée et durable. Il soutient le développement d'une offre de logements à loyer modique et abordable, la rénovation et la qualité du parc résidentiel québécois, les initiatives publiques et privées favorisant l'instauration et la consolidation de milieux de vie de qualité sur l'ensemble du territoire québécois. Ce programme vise également à soutenir les activités de la Régie du logement. En tant que tribunal spécialisé exerçant sa compétence en matière de louage résidentiel, celle-ci a principalement pour mission de décider des demandes dont elle est saisie, de favoriser la conciliation entre les locateurs et les locataires et de renseigner les citoyens quant aux droits et obligations découlant d'un bail de logement. La Régie veille, dans certaines circonstances, à la conservation du parc de logements.

¹ Comprenant un crédit au net dont les modalités sont décrites à la suite de la présentation des programmes de ce portefeuille.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Éléments		2018-2019	2017-2018
	1	2		
Budget de dépenses				
Rémunération	-	16 290,4	16 290,4	16 290,4
Fonctionnement	-	5 829,6	5 829,6	5 599,4
Transfert	417 666,6	-	417 666,6	434 458,7
	417 666,6	22 120,0	439 786,6	456 348,5
Budget d'investissements				
Immobilisations tangibles	-	100,0	100,0	100,0
Immobilisations en ressources informationnelles	-	350,0	350,0	250,0
	-	450,0	450,0	350,0

Programme 8 Protection des consommateurs

(en milliers de dollars)

Élément	Budget de dépenses 2018-2019	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2018-2019	Crédits 2017-2018
1. Office de la protection du consommateur	8 103,4	200,0	106,0	8 009,4	7 930,9
Crédit à voter¹				8 009,4	7 930,9

Ce programme vise à assurer la protection des droits des citoyens en regard de l'application de la Loi sur la protection du consommateur (RLRQ, chapitre P-40.1).

¹ Comprenant un crédit au net dont les modalités sont décrites à la suite de la présentation des programmes de ce portefeuille.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	1	Élément	2018-2019	2017-2018
Budget de dépenses				
Rémunération	6 236,7		6 236,7	6 321,7
Fonctionnement	1 651,7		1 651,7	1 600,7
Transfert	215,0		215,0	130,0
	8 103,4		8 103,4	8 052,4
Budget d'investissements				
Immobilisations tangibles	10,0		10,0	10,0
Immobilisations en ressources informationnelles	95,0		95,0	67,5
Prêts, placements, avances et autres	1,0		1,0	1,0
	106,0		106,0	78,5

Crédit au net

(en milliers de dollars)

	2018-2019	2017-2018
Programme 7 - Habitation		
Dépenses du programme (excluant dépenses ne nécessitant pas de crédit)	439 386,6	455 948,5
Moins : Revenus associés au crédit au net	2 600,0	2 600,0
Crédit au net	436 786,6	453 348,5

Ce crédit au net, qui vise à donner suite à une entente de gestion intervenue entre la ministre responsable et le Conseil du trésor, concerne les activités de la Régie du logement dont la mission consiste à décider des litiges, à informer les locataires et les locateurs de leurs droits et obligations découlant du bail et à favoriser la conciliation entre ceux-ci. Les revenus associés à ce crédit proviennent de la tarification des activités de règlement des litiges.

Lorsque ces revenus dépassent 2 600 000 \$, le crédit de ce programme peut être augmenté d'un montant équivalent aux revenus qui excèdent ce montant.

	2018-2019	2017-2018
Programme 8 - Protection des consommateurs		
Dépenses du programme (excluant dépenses ne nécessitant pas de crédit)	7 903,4	7 852,4
Moins : Revenus associés au crédit au net	400,0	400,0
Crédit au net	7 503,4	7 452,4

Ce crédit au net vise les activités de l'Office de la protection du consommateur. Les revenus associés à ce crédit au net proviennent de la tarification applicable aux droits et permis exigés des vendeurs itinérants, des prêteurs d'argent, des studios de santé, des agences de recouvrement de créances, des agences de voyages, des conseillers en voyages, des commerçants (garanties supplémentaires et certificats d'exemption) et des commerçants et recycleurs de véhicules routiers.

Lorsque ces revenus dépassent 400 000 \$, le crédit de ce programme peut être augmenté d'un montant équivalent aux revenus qui excèdent ce montant.

Crédits affectés à un fonds spécial

(en milliers de dollars)

	2018-2019	2017-2018
Programme 4 - Développement des régions et des territoires		
Fonds de développement des territoires	107 339,0	102 339,0
Total	107 339,0	102 339,0

Ventilation par catégorie de dépenses

(en milliers de dollars)

	2018-2019	2017-2018
Support	107 339,0	102 339,0
Total	107 339,0	102 339,0

Crédits de transfert

(en milliers de dollars)

	2018-2019	2017-2018
Programme 1 - Soutien aux activités ministérielles		
Autres crédits de transfert	724,8	724,8
Programme 2 - Modernisation des infrastructures municipales		
Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées	6 094,0	5 740,0
Infrastructures municipales en milieu nordique	11 484,0	10 061,2
Infrastructures Québec-Municipalités	145 602,2	139 630,2
Parachèvement des programmes en infrastructures municipales	94 898,9	108 531,7
Programmes de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec	68 937,1	60 061,4
Programmes des Fonds Chantiers Canada-Québec	64 414,6	59 509,2
Programmes issus du Plan d'action économique du Canada	49 599,1	49 599,1
Autres crédits de transfert	2 261,5	40,0
Total du programme 2	443 291,4	433 172,8
Programme 3 - Compensations tenant lieu de taxes et soutien aux municipalités		
Aide aux municipalités reconstituées	436,2	578,3
Compensation tenant lieu de taxes sur les immeubles des réseaux de la santé et des services sociaux ainsi que de l'éducation	485 872,8	483 009,2
Compensation tenant lieu de taxes sur les immeubles gouvernementaux et des organisations internationales	35 060,0	34 712,9
Entente sur la gouvernance dans le territoire d'Eeyou Istchee Baie-James	621,1	1 221,1
Mesures financières du partenariat fiscal	105 824,7	105 824,7
Mise en oeuvre du plan métropolitain d'aménagement et de développement de la Communauté métropolitaine de Québec	420,0	420,0
Soutien au déficit actuariel des régimes de retraite de la Ville de Québec	1 633,0	1 598,0
Autres crédits de transfert	9 257,2	8 265,8
Total du programme 3	639 125,0	635 630,0
Programme 4 - Développement des régions et des territoires		
Communautés rurales branchées	2 078,9	3 276,9
Fonds conjoncturel de développement	3 217,0	3 217,0
Fonds d'appui au rayonnement des régions	45 000,0	30 000,0
Villages branchés du Québec	3 626,9	4 310,7
Autres crédits de transfert	2 200,0	2 200,0
Total du programme 4	56 122,8	43 004,6
Programme 5 - Promotion et développement de la région métropolitaine		
Entente-cadre pour la reconnaissance du statut particulier de la métropole	86 474,2	83 000,0
Fonds d'initiative et de rayonnement de la métropole	17 000,0	17 000,0
Soutien au déficit actuariel des régimes de retraite de la Ville de Montréal	23 670,2	23 491,2
Soutien aux célébrations du 375e anniversaire de Montréal	-	20 400,0
Total du programme 5	127 144,4	143 891,2

Crédits de transfert (suite)

(en milliers de dollars)

	2018-2019	2017-2018
Programme 7 - Habitation		
Aide à l'amélioration de l'habitat	52 085,0	38 026,0
Aide au logement social, communautaire et abordable	330 279,6	361 470,2
Appui au développement de l'industrie québécoise en habitation	470,0	465,0
Fonctionnement de la Société d'habitation du Québec	34 832,0	34 497,5
Total du programme 7	417 666,6	434 458,7
Programme 8 - Protection des consommateurs		
Bourse d'études	4,0	4,0
Projets et partenariats stratégiques	211,0	126,0
Total du programme 8	215,0	130,0
Total	1 684 290,0	1 691 012,1

Ventilation par bénéficiaire

(en milliers de dollars)

	2018-2019	2017-2018
Entreprises	10 678,2	5 253,6
Entreprises et organismes d'État	34 832,0	34 497,5
Institutions d'enseignement	5 953,3	5 840,0
Municipalités	1 264 739,6	1 304 522,5
Organismes à but non lucratif	202 188,9	174 614,5
Personnes	165 898,0	166 284,0
Total	1 684 290,0	1 691 012,1

Ventilation par catégorie de dépenses

(en milliers de dollars)

	2018-2019	2017-2018
Rémunération	24 191,4	25 003,8
Fonctionnement	7 500,6	8 553,7
Capital	489 047,8	445 317,5
Intérêt	127 389,3	119 128,3
Support	1 036 160,9	1 093 008,8
Total	1 684 290,0	1 691 012,1

Agriculture, Pêcheries et Alimentation

Ventilation par programme

(en milliers de dollars)

	Budget de dépenses 2018-2019	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2018-2019	Crédits 2017-2018
1. Développement des entreprises bioalimentaires, formation et qualité des aliments	460 067,0	16 238,5	17 554,4	461 382,9	443 947,6
2. Organismes d'État	439 160,6	382,8	411,0	439 188,8	444 078,1
	899 227,6	16 621,3	17 965,4	900 571,7	888 025,7
Moins :					
Crédits permanents				9,6	9,6
Crédits à voter				900 562,1	888 016,1

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	2018-2019	2017-2018
Budget de dépenses		
Rémunération	112 571,6	112 421,6
Fonctionnement	68 994,1	68 594,8
Transfert	717 661,9	704 555,6
Total	899 227,6	885 572,0
Budget d'investissements		
Immobilisations tangibles	11 205,4	11 205,0
Immobilisations en ressources informationnelles	6 260,0	7 360,0
Prêts, placements, avances et autres	500,0	500,0
Total	17 965,4	19 065,0

Programme 1 Développement des entreprises bioalimentaires, formation et qualité des aliments

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2018-2019	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2018-2019	Crédits 2017-2018
1. Direction et administration	66 058,2	16 238,5	17 554,4	67 374,1	68 168,8
2. Développement des entreprises agricoles et agroalimentaires	140 318,3	-	-	140 318,3	124 967,0
3. Pêches et aquaculture commerciale	18 031,9	-	-	18 031,9	18 031,9
4. Remboursement des taxes foncières et de compensations aux exploitations agricoles	162 205,0	-	-	162 205,0	159 524,3
5. Formation bioalimentaire	20 187,7	-	-	20 187,7	20 297,7

Suite à la page suivante

Ce programme a pour objet le développement des potentiels et l'amélioration de la compétitivité des entreprises dans les domaines de la production agricole, de la capture, de la transformation et de la commercialisation des produits bioalimentaires dans une perspective de développement durable, dont le respect de l'environnement. Il vise également à former des personnes compétentes en agroalimentaire et à assurer la sécurité des aliments.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Éléments					Sous-total
	1	2	3	4	5	
Budget de dépenses						
Rémunération	24 353,0	36 669,7	5 195,4	813,5	15 198,6	82 230,2
Fonctionnement	41 705,2	7 072,7	833,5	97,5	2 110,2	51 819,1
Transfert	-	96 575,9	12 003,0	161 294,0	2 878,9	272 751,8
	66 058,2	140 318,3	18 031,9	162 205,0	20 187,7	406 801,1
Budget d'investissements						
Immobilisations tangibles	11 054,4	-	-	-	-	11 054,4
Immobilisations en ressources informationnelles	6 000,0	-	-	-	-	6 000,0
Prêts, placements, avances et autres	500,0	-	-	-	-	500,0
	17 554,4	-	-	-	-	17 554,4

Programme 1 (suite)

Développement des entreprises bioalimentaires, formation et qualité des aliments

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2018-2019	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2018-2019	Crédits 2017-2018
6. Santé animale et inspection des aliments	53 265,9	-	-	53 265,9	52 957,9
	460 067,0	16 238,5	17 554,4	461 382,9	443 947,6
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'exécutif, (RLRQ, chapitre E-18)					
Élément 1				9,6	9,6
Crédit à voter¹				461 373,3	443 938,0

¹ Comprenant un crédit au net dont les modalités sont décrites à la suite de la présentation des programmes de ce portefeuille.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Sous-total	6	Éléments	2018-2019	2017-2018
Budget de dépenses					
Rémunération	82 230,2	19 679,2		101 909,4	102 059,4
Fonctionnement	51 819,1	14 154,4		65 973,5	65 633,9
Transfert	272 751,8	19 432,3		292 184,1	273 938,4
	406 801,1	53 265,9		460 067,0	441 631,7
Budget d'investissements					
Immobilisations tangibles	11 054,4	-		11 054,4	11 054,4
Immobilisations en ressources informationnelles	6 000,0	-		6 000,0	7 000,0
Prêts, placements, avances et autres	500,0	-		500,0	500,0
	17 554,4	-		17 554,4	18 554,4

Programme 2 Organismes d'État

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2018-2019	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2018-2019	Crédits 2017-2018
1. La Financière agricole du Québec	425 477,8	-	-	425 477,8	430 617,2
2. Commission de protection du territoire agricole du Québec	9 471,9	327,8	200,0	9 344,1	9 407,4
3. Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec	4 210,9	55,0	211,0	4 366,9	4 053,5
	439 160,6	382,8	411,0	439 188,8	444 078,1
Crédit à voter¹				439 188,8	444 078,1

Ce programme vise à favoriser une gestion responsable des risques agricoles en offrant notamment une gamme d'outils financiers pour assurer la stabilité économique et financière des entreprises agricoles québécoises et faciliter l'établissement d'une relève en agriculture. Il a aussi pour objet d'appuyer la mise en marché efficace des produits agricoles et alimentaires et de préserver la vocation des sols arables.

¹ Comprenant un crédit au net dont les modalités sont décrites à la suite de la présentation des programmes de ce portefeuille.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	1	2	Éléments 3	2018-2019	2017-2018
Budget de dépenses					
Rémunération	-	7 161,2	3 501,0	10 662,2	10 362,2
Fonctionnement	-	2 310,7	709,9	3 020,6	2 960,9
Transfert	425 477,8	-	-	425 477,8	430 617,2
	425 477,8	9 471,9	4 210,9	439 160,6	443 940,3
Budget d'investissements					
Immobilisations tangibles	-	-	151,0	151,0	150,6
Immobilisations en ressources informationnelles	-	200,0	60,0	260,0	360,0
	-	200,0	211,0	411,0	510,6

Crédit au net

(en milliers de dollars)

	2018-2019	2017-2018
Programme 1 - Développement des entreprises bioalimentaires, formation et qualité des aliments		
Dépenses du programme (excluant dépenses ne nécessitant pas de crédit)	443 828,5	425 393,2
Moins : Revenus associés au crédit au net	7 910,0	7 910,0
Crédit au net	435 918,5	417 483,2

Ce crédit au net vise les activités du Laboratoire de diagnostics en phytoprotection, de la Direction générale des pêches et de l'aquaculture commerciales, de l'Institut de technologie agroalimentaire et de Santé animale et d'inspection des aliments.

- Laboratoire de diagnostics en phytoprotection

Ce crédit au net concerne les activités du Laboratoire de diagnostics en phytoprotection. Les revenus associés à ce crédit au net proviennent de la tarification pour l'analyse des échantillons de végétaux et d'insectes.

Lorsque ces revenus dépassent 10 000 \$, le crédit de ce programme peut être augmenté d'un montant équivalent aux revenus qui excèdent ce montant.

- Direction générale des pêches et de l'aquaculture commerciales

Ce crédit au net concerne les activités de la Direction générale des pêches et de l'aquaculture commerciales. Les revenus associés à ce crédit au net proviennent de la tarification aux usagers de la fabrique à glace aux Îles-de-la-Madeleine ainsi que des frais ou droits exigibles lors de la délivrance, le renouvellement ou la cessation des permis de pêche commerciale et d'aquaculture.

Le crédit de ce programme peut être augmenté d'un montant équivalent aux revenus.

- Institut de technologie agroalimentaire

Ce crédit au net concerne les activités de l'Institut de technologie agroalimentaire. Les revenus associés à ce crédit au net proviennent de la vente de divers biens et services offerts aux étudiants ainsi qu'aux clientèles externes par les établissements d'enseignement de La Pocatière et de St-Hyacinthe.

Le crédit de ce programme peut être augmenté d'un montant équivalent aux revenus.

- Santé animale et inspection des aliments

Ce crédit au net concerne les activités de Santé animale et inspection des aliments. Les revenus associés à ce crédit au net proviennent des produits et services d'inspection, d'expertises et d'analyses alimentaires, et de l'émission de permis. Ils proviennent également des services offerts par le Laboratoire de pathologie animale.

Lorsque les revenus des activités de Santé animale et d'inspection des aliments dépassent 7 500 000 \$, le crédit de ce programme peut être augmenté d'un montant équivalent aux revenus qui excèdent ce montant. De plus, lorsque les revenus du Laboratoire de pathologie animale dépassent 400 000 \$, le crédit de ce programme peut être augmenté d'un montant équivalent aux revenus qui excèdent ce montant.

Crédit au net (suite)

(en milliers de dollars)

	2018-2019	2017-2018
Programme 2 - Organismes d'État		
Dépenses du programme (excluant dépenses ne nécessitant pas de crédit)	438 777,8	443 567,5
Moins : Revenus associés au crédit au net	770,0	770,0
Crédit au net	438 007,8	442 797,5

Ce crédit au net vise les activités de la Commission de protection du territoire agricole du Québec et de la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec.

- Commission de protection du territoire agricole du Québec

Ce crédit au net concerne les activités de la Commission de protection du territoire agricole du Québec. Les revenus associés à ce crédit au net proviennent des tarifs pour le traitement des demandes, des déclarations, des attestations et des permis.

Lorsque ces revenus dépassent 700 000 \$, le crédit de ce programme peut être augmenté d'un montant équivalent aux revenus qui excèdent ce montant.

- Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec

Ce crédit au net concerne les activités de la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec. Les revenus associés à ce crédit au net proviennent des services offerts par la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec, ainsi que des tarifs pour les affaires entendues en séance publique, l'homologation de convention et l'approbation de règlement.

Lorsque ces revenus dépassent 70 000 \$, le crédit de ce programme peut être augmenté d'un montant équivalent aux revenus qui excèdent ce montant.

Crédits de transfert

(en milliers de dollars)

	2018-2019	2017-2018
Programme 1 - Développement des entreprises bioalimentaires, formation et qualité des aliments		
Aide à la recherche et au transfert technologique	19 324,6	18 124,6
Amélioration de la santé animale	15 132,3	15 132,3
Appui à la formation	6 478,9	6 478,9
Appui au développement des entreprises des pêches et aquacoles	12 003,0	12 003,0
Appui au développement en région	42 677,7	33 837,7
Appui au secteur de la transformation	11 778,6	6 343,6
Prime-Vert	22 476,2	22 476,2
Remboursement des taxes foncières et de compensations aux exploitations agricoles	161 294,0	158 613,3
Autres crédits de transfert	1 018,8	928,8
Total du programme 1	292 184,1	273 938,4
Programme 2 - Organismes d'État		
La Financière agricole du Québec	425 477,8	430 617,2
Total	717 661,9	704 555,6

Ventilation par bénéficiaire

(en milliers de dollars)

	2018-2019	2017-2018
Entreprises	600 431,0	591 677,3
Entreprises et organismes d'État	41 423,9	41 363,3
Institutions d'enseignement	10 703,8	9 881,1
Municipalités	517,8	758,7
Organismes à but non lucratif	64 585,4	60 875,2
Total	717 661,9	704 555,6

Ventilation par catégorie de dépenses

(en milliers de dollars)

	2018-2019	2017-2018
Rémunération	34 346,0	34 346,0
Fonctionnement	7 077,9	7 017,3
Capital	11 129,6	6 773,3
Intérêt	3 154,6	2 560,9
Support	661 953,8	653 858,1
Total	717 661,9	704 555,6

Conseil du trésor et Administration gouvernementale

Ventilation par programme

(en milliers de dollars)

	Budget de dépenses 2018-2019	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2018-2019	Crédits 2017-2018
1. Soutien au Conseil du trésor	81 649,5	3 000,0	2 490,0	81 139,5	72 757,7
2. Soutien aux fonctions gouvernementales	200 018,5	-	110,0	200 128,5	211 376,3
3. Commission de la fonction publique	4 400,0	100,0	350,0	4 650,0	4 714,2
4. Régimes de retraite et d'assurances	357 163,6	-	-	357 163,6	394 611,6
5. Fonds de suppléance	1 078 338,5	-	700 000,0	1 778 338,5	1 167 066,0
	1 721 570,1	3 100,0	702 950,0	2 421 420,1	1 850 525,8
Moins :					
Crédits permanents				361 138,3	396 876,7
Crédits à voter				2 060 281,8	1 453 649,1

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	2018-2019	2017-2018
Budget de dépenses		
Rémunération	467 992,5	496 266,6
Fonctionnement	1 218 819,7	604 059,8
Transfert	34 757,9	50 319,4
Total	1 721 570,1	1 150 645,8
Budget d'investissements		
Immobilisations tangibles	400,0	400,0
Immobilisations en ressources informationnelles	2 425,0	2 455,0
Prêts, placements, avances et autres	700 125,0	700 125,0
Total	702 950,0	702 980,0

Programme 1 Soutien au Conseil du trésor

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2018-2019	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2018-2019	Crédits 2017-2018
1. Direction et administration	36 785,0	3 000,0	2 490,0	36 275,0	28 893,2
2. Gouvernance en gestion des ressources humaines	18 945,4	-	-	18 945,4	17 945,4
3. Gouvernance en gestion des ressources budgétaires et d'infrastructures	13 056,2	-	-	13 056,2	13 056,2
4. Gouvernance en gestion des ressources informationnelles	7 846,7	-	-	7 846,7	7 846,7
5. Gouvernance en gestion des marchés publics	5 016,2	-	-	5 016,2	5 016,2
	81 649,5	3 000,0	2 490,0	81 139,5	72 757,7
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'exécutif, (RLRQ, chapitre E-18)					
Élément 1				19,2	19,2
Crédit à voter				81 120,3	72 738,5

Ce programme assure le financement de la prestation de services du personnel du Secrétariat du Conseil du trésor, laquelle a pour objet le soutien au Conseil du trésor, l'élaboration d'avis à l'intention du gouvernement et l'appui à la direction de l'administration gouvernementale en matière de gestion et d'utilisation des ressources financières, humaines, matérielles et informationnelles.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Éléments					2018-2019	2017-2018
	1	2	3	4	5		
Budget de dépenses							
Rémunération	18 623,5	14 811,7	11 677,4	6 701,0	4 853,3	56 666,9	52 351,5
Fonctionnement	17 958,2	4 133,7	1 378,8	1 145,7	162,9	24 779,3	20 712,9
Transfert	203,3	-	-	-	-	203,3	203,3
	36 785,0	18 945,4	13 056,2	7 846,7	5 016,2	81 649,5	73 267,7
Budget d'investissements							
Immobilisations en ressources informationnelles	2 375,0	-	-	-	-	2 375,0	2 375,0
Prêts, placements, avances et autres	115,0	-	-	-	-	115,0	115,0
	2 490,0	-	-	-	-	2 490,0	2 490,0

Programme 2 Soutien aux fonctions gouvernementales

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2018-2019	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2018-2019	Crédits 2017-2018
1. Financement des services gouvernementaux	105 057,4	-	-	105 057,4	123 716,8
2. Financement de l'Autorité des marchés publics	11 000,0	-	-	11 000,0	7 788,0
3. Financement des activités gouvernementales de recherche, d'examen ou d'enquête	12 400,0	-	10,0	12 410,0	11 100,4
4. Financement des conditions de travail	68 671,1	-	-	68 671,1	68 671,1
5. Provision pour transférer entre programmes ou portefeuilles, conformément aux modalités de gestion approuvées par le Conseil du trésor, toute partie d'un crédit correspondant à la valeur d'échange convenue lors de la cession d'un bien entre ministères et organismes ¹	-	-	100,0	100,0	100,0

Suite à la page suivante

Ce programme contribue au financement des obligations et des services nécessaires au fonctionnement de l'appareil gouvernemental.

¹ Le solde des crédits transférés à partir de cette provision pourra y être retourné et faire l'objet d'une nouvelle utilisation aux conditions déterminées par le Conseil du trésor.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Éléments					Sous-total
	1	2	3	4	5	
Budget de dépenses						
Rémunération	-	-	5 500,0	68 671,1	-	74 171,1
Fonctionnement	105 057,4	-	6 900,0	-	-	111 957,4
Transfert	-	11 000,0	-	-	-	11 000,0
	105 057,4	11 000,0	12 400,0	68 671,1	-	197 128,5
Budget d'investissements						
Immobilisations tangibles	-	-	-	-	100,0	100,0
Prêts, placements, avances et autres	-	-	10,0	-	-	10,0
	-	-	10,0	-	100,0	110,0

Programme 2 (suite) Soutien aux fonctions gouvernementales

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2018-2019	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2018-2019	Crédits 2017-2018
6. Provision pour augmenter, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit pour la réalisation de la stratégie pour une administration publique numérique ¹	2 890,0	-	-	2 890,0	-
	200 018,5	-	110,0	200 128,5	211 376,3
Moins : Crédits permanents Loi sur les commissions d'enquête, (RLRQ, chapitre C-37) Élément 3				8 400,0	6 690,4
Crédit à voter				191 728,5	204 685,9

¹ Le solde des crédits transférés à partir de cette provision pourra y être retourné et faire l'objet d'une nouvelle utilisation aux conditions déterminées par le Conseil du trésor.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Sous-total	6	Éléments	2018-2019	2017-2018
Budget de dépenses					
Rémunération	74 171,1	-		74 171,1	73 021,1
Fonctionnement	111 957,4	2 890,0		114 847,4	115 432,2
Transfert	11 000,0	-		11 000,0	22 813,0
	197 128,5	2 890,0		200 018,5	211 266,3
Budget d'investissements					
Immobilisations tangibles	100,0	-		100,0	100,0
Prêts, placements, avances et autres	10,0	-		10,0	10,0
	110,0	-		110,0	110,0

Programme 3 Commission de la fonction publique

(en milliers de dollars)

Élément	Budget de dépenses 2018-2019	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2018-2019	Crédits 2017-2018
1. Commission de la fonction publique	4 400,0	100,0	350,0	4 650,0	4 714,2
Crédit à voter				4 650,0	4 714,2

Ce programme regroupe les dépenses de la Commission de la fonction publique afin de lui permettre de vérifier et d'enquêter en matière de gestion des ressources humaines, d'entendre les recours prévus par la Loi sur la fonction publique (RLRQ, chapitre F-3.1.1), de certifier les moyens d'évaluation, de donner des avis, d'émettre des recommandations aux autorités compétentes et, si elle le juge utile, de faire rapport directement à l'Assemblée nationale.

Ventilation par supercatégorie (en milliers de dollars)

	1	Élément	2018-2019	2017-2018
Budget de dépenses				
Rémunération	3 545,5		3 545,5	3 585,5
Fonctionnement	854,5		854,5	848,7
	4 400,0		4 400,0	4 434,2
Budget d'investissements				
Immobilisations tangibles	300,0		300,0	300,0
Immobilisations en ressources informationnelles	50,0		50,0	80,0
	350,0		350,0	380,0

Programme 4 Régimes de retraite et d'assurances

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2018-2019	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2018-2019	Crédits 2017-2018
1. Régime de retraite des fonctionnaires	19 968,0	-	-	19 968,0	20 558,2
2. Régime de retraite de certains enseignants	20 179,1	-	-	20 179,1	23 927,6
3. Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics	130 823,5	-	-	130 823,5	127 259,1
4. Assurance collective sur la vie des employés publics	4 456,5	-	-	4 456,5	4 456,5
5. Régime de retraite des agents de la paix en services correctionnels	19 349,7	-	-	19 349,7	19 215,7
6. Régime de retraite des juges	25 331,0	-	-	25 331,0	24 938,3

Suite à la page suivante

Ce programme vise à fournir les contributions du gouvernement à certains régimes de retraite et d'assurances.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

Budget de dépenses	Éléments						Sous-total
	1	2	3	4	5	6	
Rémunération	19 968,0	-	130 823,5	1 081,0	19 349,7	25 331,0	196 553,2
Transfert	-	20 179,1	-	3 375,5	-	-	23 554,6
	19 968,0	20 179,1	130 823,5	4 456,5	19 349,7	25 331,0	220 107,8

Programme 4 (suite) Régimes de retraite et d'assurances

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2018-2019	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2018-2019	Crédits 2017-2018
7. Régime de retraite des membres de la Sûreté du Québec	54 058,9	-	-	54 058,9	53 546,4
8. Régime de retraite du personnel d'encadrement	82 996,9	-	-	82 996,9	120 709,8
	357 163,6	-	-	357 163,6	394 611,6
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur le régime de retraite des fonctionnaires, (RLRQ, chapitre R-12) Élément 1				19 968,0	20 558,2
Loi sur le régime de retraite de certains enseignants, (RLRQ, chapitre R-9.1) Élément 2				20 179,1	23 927,6
Loi sur le régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics, (RLRQ, chapitre R-10) Élément 3				130 823,5	127 259,1
Loi accordant une pension à la veuve de M. Pierre Laporte, (L.Q. 1970, chapitre 6) Élément 4				12,0	12,0
Loi sur le régime de retraite des agents de la paix en services correctionnels, (RLRQ, chapitre R-9.2) Élément 5				19 349,7	19 215,7
Loi sur les tribunaux judiciaires, (RLRQ, chapitre T-16) Élément 6				25 331,0	24 938,3
Loi sur la police, (RLRQ, chapitre P-13.1) Élément 7				54 058,9	53 546,4
Loi sur le régime de retraite du personnel d'encadrement, (RLRQ, chapitre R-12.1) Élément 8				82 996,9	120 709,8
Crédit à voter				4 444,5	4 444,5

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Sous- total	7	Éléments 8	2018-2019	2017-2018
Budget de dépenses					
Rémunération	196 553,2	54 058,9	82 996,9	333 609,0	367 308,5
Transfert	23 554,6	-	-	23 554,6	27 303,1
	220 107,8	54 058,9	82 996,9	357 163,6	394 611,6

Programme 5 Fonds de suppléance

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2018-2019	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2018-2019	Crédits 2017-2018
1. Provision pour augmenter, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit aux programmes des ministères et organismes ¹	1 078 338,5	-	-	1 078 338,5	467 066,0
2. Provision pour pourvoir, avec l'approbation du Conseil du trésor, à des besoins de liquidités temporaires des ministères et organismes à condition que le montant ainsi ajouté soit remboursé à même leur enveloppe de crédits avant la fin de l'exercice financier	-	-	300 000,0	300 000,0	300 000,0
3. Provision pour pourvoir, avec l'approbation du Conseil du trésor, au financement des besoins en investissements ¹	-	-	400 000,0	400 000,0	400 000,0
	1 078 338,5	-	700 000,0	1 778 338,5	1 167 066,0
Crédit à voter				1 778 338,5	1 167 066,0

Ce programme vise à pourvoir aux dépenses imprévues pouvant survenir dans l'un ou l'autre des programmes gouvernementaux, aux dépenses prévues mais non ventilées dans les portefeuilles ministériels ainsi qu'à certaines mesures qui sont annoncées au Discours sur le budget 2018-2019.

¹ Le solde des crédits transférés à partir de cette provision pourra y être retourné et faire l'objet d'une nouvelle utilisation aux conditions déterminées par le Conseil du trésor.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Éléments			2018-2019	2017-2018
	1	2	3		
Budget de dépenses					
Fonctionnement	1 078 338,5	-	-	1 078 338,5	467 066,0
	1 078 338,5	-	-	1 078 338,5	467 066,0
Budget d'investissements					
Prêts, placements, avances et autres	-	300 000,0	400 000,0	700 000,0	700 000,0
	-	300 000,0	400 000,0	700 000,0	700 000,0

Crédits de transfert

(en milliers de dollars)

	2018-2019	2017-2018
Programme 1 - Soutien au Conseil du trésor		
Autres crédits de transfert	203,3	203,3
Programme 2 - Soutien aux fonctions gouvernementales		
Autres crédits de transfert	11 000,0	22 813,0
Programme 4 - Régimes de retraite et d'assurances		
Assurance collective sur la vie des employés publics	3 375,5	3 375,5
Régime de retraite de certains enseignants	20 179,1	23 927,6
Total du programme 4	23 554,6	27 303,1
Total	34 757,9	50 319,4

Ventilation par bénéficiaire

(en milliers de dollars)

	2018-2019	2017-2018
Entreprises et organismes d'État	11 000,0	22 813,0
Établissements de santé et de services sociaux	1 808,5	1 808,5
Institutions d'enseignement	21 746,1	25 494,6
Organismes à but non lucratif	203,3	203,3
Total	34 757,9	50 319,4

Ventilation par catégorie de dépenses

(en milliers de dollars)

	2018-2019	2017-2018
Rémunération	23 554,6	27 303,1
Fonctionnement	-	15 025,0
Support	11 203,3	7 991,3
Total	34 757,9	50 319,4

Conseil exécutif

Ventilation par programme (en milliers de dollars)

	Budget de dépenses 2018-2019	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2018-2019	Crédits 2017-2018
1. Cabinet du lieutenant-gouverneur	758,4	-	-	758,4	758,4
2. Services de soutien auprès du premier ministre et du Conseil exécutif	96 657,7	617,9	1 206,2	97 246,0	93 422,2
3. Relations canadiennes	15 056,7	100,6	103,0	15 059,1	12 591,8
4. Affaires autochtones	283 340,8	-	-	283 340,8	269 346,9
5. Jeunesse	45 887,9	-	-	45 887,9	38 966,3
6. Accès à l'information et Réforme des institutions démocratiques	10 631,0	155,0	106,0	10 582,0	8 875,5
7. Affaires maritimes	7 639,1	-	-	7 639,1	2 139,1
8. Relations avec les Québécois d'expression anglaise	3 010,0	-	-	3 010,0	-
	462 981,6	873,5	1 415,2	463 523,3	426 100,2
Moins : Crédits permanents				1 923,4	1 105,1
Crédits à voter				461 599,9	424 995,1

Ventilation par supercatégorie (en milliers de dollars)

	2018-2019	2017-2018
Budget de dépenses		
Rémunération	103 821,0	96 972,7
Fonctionnement	25 225,2	25 017,0
Transfert	332 935,4	303 259,0
Créances douteuses et autres provisions	1 000,0	1 000,0
Total	462 981,6	426 248,7
Budget d'investissements		
Immobilisations tangibles	129,7	129,7
Immobilisations en ressources informationnelles	1 179,0	488,8
Prêts, placements, avances et autres	106,5	106,5
Total	1 415,2	725,0

Programme 1 Cabinet du lieutenant-gouverneur

(en milliers de dollars)

Élément	Budget de dépenses 2018-2019	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2018-2019	Crédits 2017-2018
1. Cabinet du lieutenant-gouverneur	758,4	-	-	758,4	758,4
Crédit à voter				758,4	758,4

Ce programme vise à permettre au lieutenant-gouverneur d'assumer les fonctions qui lui sont dévolues par la loi.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	1	Élément	2018-2019	2017-2018
Budget de dépenses				
Rémunération	643,8		643,8	643,8
Fonctionnement	114,6		114,6	114,6
	758,4		758,4	758,4

Programme 2

Services de soutien auprès du premier ministre et du Conseil exécutif

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2018-2019	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2018-2019	Crédits 2017-2018
1. Cabinet du premier ministre	5 036,1	-	-	5 036,1	5 036,1
2. Secrétariat général et greffe du Conseil exécutif	11 384,3	-	-	11 384,3	9 784,3
3. Direction générale de la gouvernance et de l'administration	24 892,6	617,9	1 206,2	25 480,9	24 875,4
4. Indemnités de l'exécutif	1 885,0	-	-	1 885,0	1 066,7
5. Secrétariat à la communication gouvernementale	47 739,4	-	-	47 739,4	47 239,4

Suite à la page suivante

Ce programme vise à fournir au premier ministre, au Conseil exécutif et à ses comités, les ressources humaines et techniques requises dans l'accomplissement de leurs fonctions.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Éléments					Sous-total
	1	2	3	4	5	
Budget de dépenses						
Rémunération	3 913,4	10 156,9	17 289,6	1 885,0	46 896,0	80 140,9
Fonctionnement	643,2	1 162,4	7 603,0	-	843,4	10 252,0
Transfert	479,5	65,0	-	-	-	544,5
	5 036,1	11 384,3	24 892,6	1 885,0	47 739,4	90 937,4
Budget d'investissements						
Immobilisations tangibles	-	-	64,7	-	-	64,7
Immobilisations en ressources informationnelles	-	-	1 135,0	-	-	1 135,0
Prêts, placements, avances et autres	-	-	6,5	-	-	6,5
	-	-	1 206,2	-	-	1 206,2

Programme 2 (suite)

Services de soutien auprès du premier ministre et du Conseil exécutif

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2018-2019	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2018-2019	Crédits 2017-2018
6. Provision pour augmenter, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit pour la réalisation de projets de communications gouvernementales ¹	5 720,3	-	-	5 720,3	5 420,3
	96 657,7	617,9	1 206,2	97 246,0	93 422,2
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'exécutif, (RLRQ, chapitre E-18)					
Élément 1				9,6	9,6
Élément 4				1 885,0	1 066,7
Crédit à voter				95 351,4	92 345,9

¹ Le solde des crédits transférés à partir de cette provision et de ceux déjà inscrits pour de tels projets dans les programmes des autres portefeuilles pourra y être retourné et faire l'objet d'une nouvelle utilisation aux conditions déterminées par le Conseil du trésor.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Sous-total	6	Éléments	2018-2019	2017-2018
Budget de dépenses					
Rémunération	80 140,9	-		80 140,9	76 122,6
Fonctionnement	10 252,0	5 720,3		15 972,3	16 836,8
Transfert	544,5	-		544,5	544,5
	90 937,4	5 720,3		96 657,7	93 503,9
Budget d'investissements					
Immobilisations tangibles	64,7	-		64,7	64,7
Immobilisations en ressources informationnelles	1 135,0	-		1 135,0	465,0
Prêts, placements, avances et autres	6,5	-		6,5	6,5
	1 206,2	-		1 206,2	536,2

Programme 3 Relations canadiennes

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2018-2019	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2018-2019	Crédits 2017-2018
1. Cabinet du ministre responsable des Relations canadiennes et de la Francophonie canadienne	880,0	-	-	880,0	880,0
2. Secrétariat du Québec aux relations canadiennes	6 868,2	100,6	103,0	6 870,6	5 089,4
3. Représentation du Québec au Canada	1 574,5	-	-	1 574,5	1 474,5
4. Coopération intergouvernementale et francophonie	5 734,0	-	-	5 734,0	5 147,9
	15 056,7	100,6	103,0	15 059,1	12 591,8
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'exécutif, (RLRQ, chapitre E-18)					
Élément 1				9,6	9,6
Crédit à voter				15 049,5	12 582,2

Ce programme vise à permettre la défense et la promotion des compétences et des intérêts du Québec dans ses relations avec les autres gouvernements au Canada.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Éléments				2018-2019	2017-2018
	1	2	3	4		
Budget de dépenses						
Rémunération	530,0	4 220,0	1 065,5	809,5	6 625,0	5 835,0
Fonctionnement	295,4	1 598,2	509,0	133,0	2 535,6	2 119,4
Transfert	54,6	1 050,0	-	4 791,5	5 896,1	4 635,0
	880,0	6 868,2	1 574,5	5 734,0	15 056,7	12 589,4
Budget d'investissements						
Immobilisations tangibles	-	3,0	-	-	3,0	3,0
Prêts, placements, avances et autres	-	100,0	-	-	100,0	100,0
	-	103,0	-	-	103,0	103,0

Programme 4 Affaires autochtones

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2018-2019	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2018-2019	Crédits 2017-2018
1. Cabinet du ministre responsable des Affaires autochtones	898,1	-	-	898,1	898,1
2. Secrétariat aux affaires autochtones	282 442,7	-	-	282 442,7	268 448,8
	283 340,8	-	-	283 340,8	269 346,9
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'exécutif, (RLRQ, chapitre E-18)					
Élément 1				9,6	9,6
Crédit à voter				283 331,2	269 337,3

Ce programme vise à assurer la coordination et le développement des politiques et des activités gouvernementales en matière d'affaires autochtones.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Éléments		2018-2019	2017-2018
	1	2		
Budget de dépenses				
Rémunération	580,0	3 934,3	4 514,3	4 514,3
Fonctionnement	263,6	2 531,0	2 794,6	2 761,4
Transfert	54,5	274 977,4	275 031,9	261 071,2
Créances douteuses et autres provisions	-	1 000,0	1 000,0	1 000,0
	898,1	282 442,7	283 340,8	269 346,9

Programme 5 Jeunesse

(en milliers de dollars)

Élément	Budget de dépenses 2018-2019	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2018-2019	Crédits 2017-2018
1. Secrétariat à la jeunesse	45 887,9	-	-	45 887,9	38 966,3
Crédit à voter				45 887,9	38 966,3

Ce programme vise à assurer la cohérence des politiques et initiatives en matière de jeunesse et à coordonner des dossiers à portée interministérielle, notamment par la Stratégie d'action jeunesse du gouvernement du Québec.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	1	Élément	2018-2019	2017-2018
Budget de dépenses				
Rémunération	1 782,3		1 782,3	1 782,3
Fonctionnement	411,9		411,9	390,3
Transfert	43 693,7		43 693,7	36 793,7
	45 887,9		45 887,9	38 966,3

Programme 6 Accès à l'information et Réforme des institutions démocratiques

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2018-2019	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2018-2019	Crédits 2017-2018
1. Cabinet de la ministre responsable de l'Accès à l'information et de la Réforme des institutions démocratiques et ministre responsable des Relations avec les Québécois d'expression anglaise	998,8	-	-	998,8	814,2
2. Commission d'accès à l'information	7 592,9	155,0	106,0	7 543,9	6 022,0
3. Réforme des institutions démocratiques	1 240,5	-	-	1 240,5	1 240,5
4. Accès à l'information et protection des renseignements personnels	798,8	-	-	798,8	798,8
	10 631,0	155,0	106,0	10 582,0	8 875,5
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'exécutif, (RLRQ, chapitre E-18)					
Élément 1				9,6	9,6
Crédit à voter				10 572,4	8 865,9

Ce programme vise à améliorer l'efficacité de nos institutions démocratiques et plus particulièrement de notre cadre électoral, à élaborer les orientations gouvernementales, en matière de transparence des institutions, à modifier et bonifier à cet effet les lois et règlements relatifs à l'accès à l'information et à la protection des renseignements personnels de même qu'à promouvoir et assurer l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels. Finalement, d'assurer un rôle-conseil pour le gouvernement en ces matières.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Éléments				2018-2019	2017-2018
	1	2	3	4		
Budget de dépenses						
Rémunération	630,0	6 129,9	919,8	635,9	8 315,6	6 985,6
Fonctionnement	259,6	1 463,0	320,7	162,9	2 206,2	1 904,5
Transfert	109,2	-	-	-	109,2	54,6
	998,8	7 592,9	1 240,5	798,8	10 631,0	8 944,7
Budget d'investissements						
Immobilisations tangibles	-	62,0	-	-	62,0	62,0
Immobilisations en ressources informationnelles	-	44,0	-	-	44,0	23,8
	-	106,0	-	-	106,0	85,8

Programme 7 Affaires maritimes

(en milliers de dollars)

Élément	Budget de dépenses 2018-2019	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2018-2019	Crédits 2017-2018
1. Secrétariat aux affaires maritimes	7 639,1	-	-	7 639,1	2 139,1
Crédit à voter				7 639,1	2 139,1

Ce programme vise à assurer la coordination des actions gouvernementales en matière d'affaires maritimes. Il facilite la concertation entre les partenaires du domaine maritime et s'assure de la mise en oeuvre et du suivi de la Stratégie maritime du Québec.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	1	Élément	2018-2019	2017-2018
Budget de dépenses				
Rémunération	1 089,1		1 089,1	1 089,1
Fonctionnement	890,0		890,0	890,0
Transfert	5 660,0		5 660,0	160,0
	7 639,1		7 639,1	2 139,1

Programme 8 Relations avec les Québécois d'expression anglaise

(en milliers de dollars)

Élément	Budget de dépenses 2018-2019	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2018-2019	Crédits 2017-2018
1. Secrétariat aux relations avec les Québécois d'expression anglaise	3 010,0	-	-	3 010,0	-
Crédit à voter				3 010,0	-

Ce programme vise à offrir une structure administrative formelle pour assurer le lien entre les organismes gouvernementaux et les communautés québécoises d'expression anglaise et pour s'assurer de la prise en compte de leurs préoccupations dans les orientations et les décisions gouvernementales ainsi qu'en matière d'accès aux programmes gouvernementaux. Il assure un rôle-conseil auprès du gouvernement, des ministères et organismes en matière de relations avec les Québécois d'expression anglaise. Finalement, il assure l'interaction avec le gouvernement fédéral sur les enjeux, ententes, programmes ou politiques pouvant avoir une incidence sur les Québécois d'expression anglaise.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	1	Élément	2018-2019	2017-2018
Budget de dépenses				
Rémunération	710,0		710,0	-
Fonctionnement	300,0		300,0	-
Transfert	2 000,0		2 000,0	-
	3 010,0		3 010,0	-

Crédits de transfert

(en milliers de dollars)

	2018-2019	2017-2018
Programme 2 - Services de soutien auprès du premier ministre et du Conseil exécutif		
Autres crédits de transfert	544,5	544,5
Programme 3 - Relations canadiennes		
Appui à la francophonie canadienne	1 233,5	1 133,5
Centre de la francophonie des Amériques	2 378,7	2 092,6
Coopération intergouvernementale	1 179,3	1 004,3
Soutien à la recherche	1 050,0	350,0
Autres crédits de transfert	54,6	54,6
Total du programme 3	5 896,1	4 635,0
Programme 4 - Affaires autochtones		
Entente avec la nation naskapie	2 271,2	2 185,9
Entente avec les Algonquins de Lac-Barrière	1 500,0	-
Entente avec les Inuits (Sanarrutik)	22 922,3	22 389,4
Entente sur la gouvernance crie (Eeyou Istchee)	5 000,0	5 000,0
Ententes avec la nation crie	127 122,5	123 713,2
Financement global de l'Administration régionale Kativik	68 825,2	66 431,4
Financement global des villages nordiques	17 382,8	16 642,2
Fonds de développement pour les autochtones	854,2	986,7
Fonds d'initiatives autochtones	27 449,2	22 317,9
Plan d'action gouvernemental pour le développement social et culturel des Premières Nations et des Inuits	300,0	-
Projets ponctuels autochtones	1 350,0	1 350,0
Autres crédits de transfert	54,5	54,5
Total du programme 4	275 031,9	261 071,2
Programme 5 - Jeunesse		
Stratégie d'action jeunesse et autres crédits de transfert	43 693,7	36 793,7
Programme 6 - Accès à l'information et Réforme des institutions démocratiques		
Autres crédits de transfert	109,2	54,6
Programme 7 - Affaires maritimes		
Développement et optimisation des ports commerciaux du Québec	500,0	-
Fonds bleu	5 000,0	-
Initiatives de recherche et de concertation dans le cadre de la Stratégie maritime	160,0	160,0
Total du programme 7	5 660,0	160,0
Programme 8 - Relations avec les Québécois d'expression anglaise		
Programme d'appui aux organismes et institutions desservant les communautés d'expression anglaise	2 000,0	-
Total	332 935,4	303 259,0

Crédits de transfert (suite)

Ventilation par bénéficiaire

(en milliers de dollars)

	2018-2019	2017-2018
Entreprises	10 202,5	8 489,2
Entreprises et organismes d'État	3 544,7	2 133,6
Institutions d'enseignement	1 342,2	512,6
Municipalités	240 938,1	227 639,8
Organismes à but non lucratif	76 752,0	64 317,3
Personnes	155,9	166,5
Total	332 935,4	303 259,0

Ventilation par catégorie de dépenses

(en milliers de dollars)

	2018-2019	2017-2018
Fonctionnement	2 378,7	2 092,6
Capital	11 247,7	11 735,1
Intérêt	1 461,0	1 741,9
Support	317 848,0	287 689,4
Total	332 935,4	303 259,0

Culture et Communications

Ventilation par programme

(en milliers de dollars)

	Budget de dépenses 2018-2019	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2018-2019	Crédits 2017-2018
1. Gestion interne, Centre de conservation du Québec et Conseil du patrimoine culturel du Québec	62 047,6	6 165,1	2 959,3	58 841,8	58 287,7
2. Soutien à la culture, aux communications et aux sociétés d'État	637 714,6	-	-	637 714,6	613 741,6
3. Charte de la langue française	29 824,5	229,0	191,0	29 786,5	29 438,3
	729 586,7	6 394,1	3 150,3	726 342,9	701 467,6
Moins : Crédits permanents				9,6	9,6
Crédits à voter				726 333,3	701 458,0

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	2018-2019	2017-2018
Budget de dépenses		
Rémunération	46 951,9	46 161,7
Fonctionnement	34 377,5	34 053,1
Transfert	644 724,0	620 624,9
Créances douteuses et autres provisions	173,9	-
Sous-total	726 227,3	700 839,7
Service de la dette	3 359,4	3 455,7
Total	729 586,7	704 295,4
Budget d'investissements		
Immobilisations tangibles	542,3	1 042,3
Immobilisations en ressources informationnelles	2 608,0	2 524,0
Total	3 150,3	3 566,3

Programme 1
Gestion interne, Centre de conservation du Québec et Conseil du patrimoine culturel du Québec

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2018-2019	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2018-2019	Crédits 2017-2018
1. Gestion interne et soutien	59 097,5	6 125,1	2 923,5	55 895,9	55 374,8
2. Centre de conservation du Québec	2 411,2	40,0	35,8	2 407,0	2 374,0
3. Conseil du patrimoine culturel du Québec	538,9	-	-	538,9	538,9
	62 047,6	6 165,1	2 959,3	58 841,8	58 287,7
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'exécutif, (RLRQ, chapitre E-18)					
Élément 1					
				9,6	9,6
Crédit à voter				58 832,2	58 278,1

Ce programme vise à développer une vue d'ensemble des activités culturelles et de communications au Québec, à élaborer et gérer les politiques, les orientations et les programmes en matière de culture et de communications. Il vise aussi à assurer les services de soutien à la gestion et au classement des films présentés au Québec par des distributeurs qui en détiennent les droits et à faire connaître ce classement au public. Ce programme a également pour but d'assurer la restauration de biens culturels, ainsi que l'expertise et la sensibilisation en cette matière. Enfin, par l'action du Conseil du patrimoine culturel du Québec, ce programme permet de fournir des expertises favorisant la protection et la mise en valeur du patrimoine québécois.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Éléments			2018-2019	2017-2018
	1	2	3		
Budget de dépenses					
Rémunération	27 526,7	1 400,6	403,7	29 331,0	28 540,8
Fonctionnement	28 211,4	1 010,6	135,2	29 357,2	29 044,0
Service de la dette	3 359,4	-	-	3 359,4	3 455,7
	59 097,5	2 411,2	538,9	62 047,6	61 040,5
Budget d'investissements					
Immobilisations tangibles	501,5	35,8	-	537,3	1 037,3
Immobilisations en ressources informationnelles	2 422,0	-	-	2 422,0	2 375,0
	2 923,5	35,8	-	2 959,3	3 412,3

Programme 2

Soutien à la culture, aux communications et aux sociétés d'État

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2018-2019	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2018-2019	Crédits 2017-2018
1. Action culturelle et communications	200 472,1	-	-	200 472,1	193 029,0
2. Musées nationaux	72 563,3	-	-	72 563,3	72 474,6
3. Société de la Place des Arts de Montréal et Société du Grand Théâtre de Québec	24 795,2	-	-	24 795,2	18 521,8
4. Société de développement des entreprises culturelles	61 616,9	-	-	61 616,9	59 983,7
5. Société de télédiffusion du Québec	64 974,0	-	-	64 974,0	60 935,3
6. Conseil des arts et des lettres du Québec	113 281,2	-	-	113 281,2	109 139,4

Suite à la page suivante

Ce programme vise à soutenir les activités suivantes : assurer un soutien à la culture et aux communications en accordant de l'aide financière aux divers intervenants et partenaires, organismes, institutions, municipalités ou entreprises; promouvoir et conserver l'art québécois et international, l'histoire et les composantes de la société et assurer une présence du Québec dans les réseaux internationaux des musées; mettre à la disposition des artistes et des promoteurs des équipements majeurs de diffusion de spectacles; favoriser le développement des entreprises culturelles et de communications; offrir une programmation de télévision éducative et culturelle; soutenir, dans toutes les régions du Québec, la création, le perfectionnement, l'expérimentation et la production artistique et en favoriser le rayonnement; offrir un accès démocratique à la culture et au savoir en concertation avec les bibliothèques et les institutions documentaires québécoises, de même que favoriser la protection et la mise en valeur du patrimoine archivistique; il vise aussi à favoriser l'enseignement des arts d'interprétation par l'intermédiaire du réseau des conservatoires.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Éléments						Sous-total
	1	2	3	4	5	6	
Budget de dépenses							
Transfert	200 472,1	72 563,3	24 795,2	61 443,0	64 974,0	113 281,2	537 528,8
Créances douteuses et autres provisions	-	-	-	173,9	-	-	173,9
	200 472,1	72 563,3	24 795,2	61 616,9	64 974,0	113 281,2	537 702,7

Programme 2 (suite)
Soutien à la culture, aux communications et aux sociétés d'État

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2018-2019	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2018-2019	Crédits 2017-2018
7. Bibliothèque et Archives nationales du Québec	70 443,0	-	-	70 443,0	70 552,7
8. Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec	29 568,9	-	-	29 568,9	29 105,1
	637 714,6	-	-	637 714,6	613 741,6
Crédit à voter				637 714,6	613 741,6

Ventilation par supercatégorie
(en milliers de dollars)

	Sous-total	7	Éléments 8	2018-2019	2017-2018
Budget de dépenses					
Transfert	537 528,8	70 443,0	29 568,9	637 540,7	613 741,6
Créances douteuses et autres provisions	173,9	-	-	173,9	-
	537 702,7	70 443,0	29 568,9	637 714,6	613 741,6

Programme 3 Charte de la langue française

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2018-2019	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2018-2019	Crédits 2017-2018
1. Coordination de la politique linguistique	3 728,0	-	-	3 728,0	3 428,0
2. Office québécois de la langue française	24 271,1	215,0	182,0	24 238,1	24 201,1
3. Conseil supérieur de la langue française	1 196,0	14,0	9,0	1 191,0	1 179,8
4. Provision pour augmenter, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit pour la réalisation d'activités de promotion de la langue française ¹	629,4	-	-	629,4	629,4
	29 824,5	229,0	191,0	29 786,5	29 438,3
Crédit à voter				29 786,5	29 438,3

Ce programme vise à assurer la diffusion, le développement, la qualité, le respect et la promotion du français dans tous les secteurs d'activité. Il vise également à assurer la coordination et le développement des politiques et des activités gouvernementales en matière linguistique.

¹ Le solde des crédits transférés à partir de cette provision pourra y être retourné et faire l'objet d'une nouvelle utilisation aux conditions déterminées par le Conseil du trésor.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Éléments				2018-2019	2017-2018
	1	2	3	4		
Budget de dépenses						
Rémunération	-	16 870,9	750,0	-	17 620,9	17 620,9
Fonctionnement	-	4 321,4	429,5	269,4	5 020,3	5 009,1
Transfert	3 728,0	3 078,8	16,5	360,0	7 183,3	6 883,3
	3 728,0	24 271,1	1 196,0	629,4	29 824,5	29 513,3
Budget d'investissements						
Immobilisations tangibles	-	5,0	-	-	5,0	5,0
Immobilisations en ressources informationnelles	-	177,0	9,0	-	186,0	149,0
	-	182,0	9,0	-	191,0	154,0

Crédits de transfert

(en milliers de dollars)

	2018-2019	2017-2018
Programme 2 - Soutien à la culture, aux communications et aux sociétés d'État		
Aide au fonctionnement	44 263,6	42 788,6
Aide aux immobilisations	122 957,4	120 234,3
Aide aux initiatives de partenariat	8 968,3	8 968,3
Aide aux projets	14 070,9	11 875,9
Autres interventions particulières en culture et en communications	10 211,9	9 161,9
Bibliothèque et Archives nationales du Québec - fonctionnement	69 438,7	69 548,4
Bibliothèque et Archives nationales du Québec - programmes d'aide	1 004,3	1 004,3
Conseil des arts et des lettres du Québec - fonctionnement	6 840,4	6 698,6
Conseil des arts et des lettres du Québec - programmes d'aide	106 440,8	102 440,8
Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec	29 568,9	29 105,1
Musée d'Art contemporain de Montréal	9 862,8	9 237,5
Musée de la Civilisation	25 976,0	25 626,0
Musée des beaux-arts de Montréal	13 645,2	13 696,3
Musée national des beaux-arts du Québec	23 079,3	23 914,8
Société de développement des entreprises culturelles - fonctionnement	8 265,3	7 386,0
Société de développement des entreprises culturelles - programmes d'aide	53 177,7	52 597,7
Société de la Place des Arts de Montréal	18 214,5	12 273,2
Société de télédiffusion du Québec	64 974,0	60 935,3
Société du Grand Théâtre de Québec	6 580,7	6 248,6
Total du programme 2	637 540,7	613 741,6
Programme 3 - Charte de la langue française		
Promotion et diffusion de la langue française	4 336,8	4 036,8
Réussir ensemble en français	2 800,0	2 800,0
Autres crédits de transfert	46,5	46,5
Total du programme 3	7 183,3	6 883,3
Total	644 724,0	620 624,9

Ventilation par bénéficiaire

(en milliers de dollars)

	2018-2019	2017-2018
Entreprises	49 450,6	48 439,1
Entreprises et organismes d'État	263 556,7	251 148,5
Institutions d'enseignement	3 616,2	3 517,7
Municipalités	78 309,6	75 716,5
Organismes à but non lucratif	235 934,2	228 443,0
Personnes	13 856,7	13 360,1
Total	644 724,0	620 624,9

Crédits de transfert (suite)**Ventilation par catégorie de dépenses**
(en milliers de dollars)

	2018-2019	2017-2018
Rémunération	89 553,1	89 553,1
Fonctionnement	100 494,2	90 748,7
Capital	150 443,8	144 410,9
Intérêt	45 664,1	46 943,4
Support	258 568,8	248 968,8
Total	644 724,0	620 624,9

Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques

Ventilation par programme

(en milliers de dollars)

	Budget de dépenses 2018-2019	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2018-2019	Crédits 2017-2018
1. Protection de l'environnement	170 367,6	20 284,0	36 781,6	186 865,2	178 198,8
2. Bureau d'audiences publiques sur l'environnement	5 128,8	28,3	60,0	5 160,5	5 150,8
	175 496,4	20 312,3	36 841,6	192 025,7	183 349,6
Moins :					
Crédits permanents				34,6	34,6
Crédits à voter				191 991,1	183 315,0

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	2018-2019	2017-2018
Budget de dépenses		
Rémunération	90 621,6	86 846,3
Fonctionnement	47 822,0	45 838,6
Transfert	37 027,8	26 213,7
Créances douteuses et autres provisions	25,0	25,0
Total	175 496,4	158 923,6
Budget d'investissements		
Immobilisations tangibles	28 966,6	37 487,0
Immobilisations en ressources informationnelles	7 865,0	5 826,7
Prêts, placements, avances et autres	10,0	10,0
Total	36 841,6	43 323,7

Programme 1 Protection de l'environnement

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2018-2019	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2018-2019	Crédits 2017-2018
1. Politiques environnementales	27 743,4	-	20,8	27 764,2	19 083,4
2. Développement durable, évaluations et suivi de l'environnement	13 221,8	-	2 444,1	15 665,9	15 124,4
3. Analyse et expertise régionales	28 835,9	-	-	28 835,9	25 460,3
4. Centre de contrôle environnemental du Québec	18 289,3	-	-	18 289,3	17 182,4
5. Centre d'expertise en analyse environnementale du Québec	3 775,6	-	1 495,0	5 270,6	5 156,8
6. Gestion des barrages et du domaine hydrique	11 313,2	-	19 302,6	30 615,8	38 882,2

Suite à la page suivante

Ce programme vise à assurer, dans une perspective de développement durable, la protection de l'environnement par l'élaboration et la mise en oeuvre de politiques et de programmes ayant comme objectifs la prévention ou la réduction de la contamination de l'eau, de l'atmosphère et du sol, la restauration des sites contaminés, la protection des écosystèmes et des ressources, le développement du réseau d'aires protégées, ainsi que la réalisation d'activités de contrôle et d'analyses environnementales. Ce programme vise aussi à assurer l'exploitation sécuritaire et la pérennité des barrages publics sous l'autorité du Ministère ainsi que la gestion foncière du domaine hydrique de l'État et la sécurité des barrages du Québec.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Éléments						Sous-total
	1	2	3	4	5	6	
Budget de dépenses							
Rémunération	8 977,5	9 699,4	13 569,4	17 052,0	3 333,0	8 265,8	60 897,1
Fonctionnement	1 861,1	380,6	477,7	1 237,3	442,6	3 002,4	7 401,7
Transfert	16 904,8	3 141,8	14 788,8	-	-	45,0	34 880,4
Créances douteuses et autres provisions	-	-	-	-	-	-	-
	27 743,4	13 221,8	28 835,9	18 289,3	3 775,6	11 313,2	103 179,2
Budget d'investissements							
Immobilisations tangibles	20,8	2 444,1	-	-	1 495,0	19 302,6	23 262,5
Immobilisations en ressources informationnelles	-	-	-	-	-	-	-
Prêts, placements, avances et autres	-	-	-	-	-	-	-
	20,8	2 444,1	-	-	1 495,0	19 302,6	23 262,5

Programme 1 (suite)

Protection de l'environnement

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2018-2019	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2018-2019	Crédits 2017-2018
7. Direction	9 873,5	-	-	9 873,5	9 495,7
8. Services à la gestion	57 314,9	20 284,0	13 519,1	50 550,0	47 813,6
	170 367,6	20 284,0	36 781,6	186 865,2	178 198,8
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'exécutif, (RLRQ, chapitre E-18)					
Élément 7				9,6	9,6
Loi sur l'administration financière, (RLRQ, chapitre A-6.001)					
Élément 8				25,0	25,0
Crédit à voter				186 830,6	178 164,2

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Sous-total	7	Éléments 8	2018-2019	2017-2018
Budget de dépenses					
Rémunération	60 897,1	5 720,2	20 032,7	86 650,0	82 874,7
Fonctionnement	7 401,7	2 011,9	37 251,2	46 664,8	44 691,1
Transfert	34 880,4	2 141,4	6,0	37 027,8	26 213,7
Créances douteuses et autres provisions	-	-	25,0	25,0	25,0
	103 179,2	9 873,5	57 314,9	170 367,6	153 804,5
Budget d'investissements					
Immobilisations tangibles	23 262,5	-	5 684,1	28 946,6	37 467,0
Immobilisations en ressources informationnelles	-	-	7 825,0	7 825,0	5 786,7
Prêts, placements, avances et autres	-	-	10,0	10,0	10,0
	23 262,5	-	13 519,1	36 781,6	43 263,7

Programme 2 Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

(en milliers de dollars)

Élément	Budget de dépenses 2018-2019	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2018-2019	Crédits 2017-2018
1. Bureau d'audiences publiques sur l'environnement	5 128,8	28,3	60,0	5 160,5	5 150,8
Crédit à voter				5 160,5	5 150,8

Ce programme vise à assurer la tenue de séances de consultation et d'information de la population prévues dans le processus d'examen et d'évaluation des impacts des projets de développement sur l'environnement et la tenue d'enquêtes et de consultations sur toute question relative à l'environnement.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	1	Élément	2018-2019	2017-2018
Budget de dépenses				
Rémunération	3 971,6		3 971,6	3 971,6
Fonctionnement	1 157,2		1 157,2	1 147,5
	5 128,8		5 128,8	5 119,1
Budget d'investissements				
Immobilisations tangibles	20,0		20,0	20,0
Immobilisations en ressources informationnelles	40,0		40,0	40,0
	60,0		60,0	60,0

Crédits de transfert

(en milliers de dollars)

	2018-2019	2017-2018
Programme 1 - Protection de l'environnement		
Aide à la conservation du lac Saint-Pierre	2 600,0	1 745,0
Amélioration de la protection des sources d'eau potable	6 399,8	-
Assainissement de l'air	3 300,0	3 300,0
Bonification des connaissances sur les eaux souterraines	1 410,0	-
Programme ClimatSol	4 785,1	5 695,1
Programme ClimatSol-Plus	6 000,0	2 740,0
Programme d'aide aux entreprises innovantes dans le secteur de la décontamination des sols	700,0	700,0
Programme de réhabilitation des terrains contaminés	4 003,7	4 133,1
Programmes d'interactions communautaires sur le Saint-Laurent	300,0	300,0
Soutien aux conseils régionaux en environnement	1 697,0	1 697,0
Soutien aux organismes de bassin versant	4 680,0	4 680,0
Autres crédits de transfert	1 152,2	1 223,5
Total du programme 1	37 027,8	26 213,7
Total	37 027,8	26 213,7

Ventilation par bénéficiaire

(en milliers de dollars)

	2018-2019	2017-2018
Entreprises	700,0	700,0
Municipalités	24 488,6	15 868,2
Organismes à but non lucratif	11 839,2	9 645,5
Total	37 027,8	26 213,7

Ventilation par catégorie de dépenses

(en milliers de dollars)

	2018-2019	2017-2018
Capital	6 580,6	6 794,5
Intérêt	2 208,2	2 643,0
Support	28 239,0	16 776,2
Total	37 027,8	26 213,7

Économie, Science et Innovation

Ventilation par programme

(en milliers de dollars)

	Budget de dépenses 2018-2019	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2018-2019	Crédits 2017-2018
1. Direction et administration	33 496,9	1 350,1	2 680,0	34 826,8	32 697,9
2. Développement de l'économie	306 208,3	-	-	306 208,3	216 529,5
3. Développement de la science, de la recherche et de l'innovation	206 969,1	-	-	206 969,1	203 254,7
4. Interventions relatives au Fonds du développement économique	241 591,0	-	-	241 591,0	286 732,0
5. Organismes dédiés à la recherche et à l'innovation	229 085,0	-	-	229 085,0	209 055,1
	1 017 350,3	1 350,1	2 680,0	1 018 680,2	948 269,2
Moins :					
Crédits permanents				28,8	28,8
Crédits à voter				1 018 651,4	948 240,4

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	2018-2019	2017-2018
Budget de dépenses		
Rémunération	60 599,1	56 494,5
Fonctionnement	30 953,8	37 263,8
Affectation à un fonds spécial	75 551,0	55 884,0
Transfert	684 206,4	566 915,9
Créances douteuses et autres provisions	166 040,0	230 848,0
Total	1 017 350,3	947 406,2
Budget d'investissements		
Immobilisations tangibles	950,0	950,0
Immobilisations en ressources informationnelles	1 725,0	1 258,1
Prêts, placements, avances et autres	5,0	5,0
Total	2 680,0	2 213,1

Programme 1 Direction et administration

(en milliers de dollars)

Élément	Budget de dépenses 2018-2019	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2018-2019	Crédits 2017-2018
1. Direction et administration	33 496,9	1 350,1	2 680,0	34 826,8	32 697,9
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'exécutif, (RLRQ, chapitre E-18)					
Élément 1				28,8	28,8
Crédit à voter				34 798,0	32 669,1

Ce programme vise à assurer la direction du Ministère et les services centraux en matière de planification, de coordination et de soutien à la gestion.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	1	Élément	2018-2019	2017-2018
Budget de dépenses				
Rémunération	17 415,8		17 415,8	14 878,8
Fonctionnement	15 529,9		15 529,9	16 304,9
Transfert	551,2		551,2	651,2
	33 496,9		33 496,9	31 834,9
Budget d'investissements				
Immobilisations tangibles	950,0		950,0	950,0
Immobilisations en ressources informationnelles	1 725,0		1 725,0	1 258,1
Prêts, placements, avances et autres	5,0		5,0	5,0
	2 680,0		2 680,0	2 213,1

Programme 2 Développement de l'économie

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2018-2019	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2018-2019	Crédits 2017-2018
1. Politiques économiques	107 027,7	-	-	107 027,7	32 123,0
2. Industries stratégiques et projets économiques majeurs	63 796,1	-	-	63 796,1	69 045,3
3. Commerce extérieur et Export Québec	35 003,5	-	-	35 003,5	34 709,8
4. Services aux entreprises, affaires territoriales et entrepreneuriat	100 381,0	-	-	100 381,0	80 651,4
	306 208,3	-	-	306 208,3	216 529,5
Crédit à voter				306 208,3	216 529,5

Ce programme vise à soutenir le développement de l'économie du Québec dans une perspective de création d'emplois, de prospérité économique et de développements technologique, régional, social et durable. Plus précisément, il favorise le développement et la compétitivité des entreprises ainsi que le renouvellement de la base entrepreneuriale. Il a aussi pour objectifs la diversification et la consolidation des régions, l'essor de l'économie sociale, de même que l'ouverture des marchés et la conquête de ceux-ci par les entreprises québécoises. De plus, il vise à favoriser la concertation et la mobilisation des différents acteurs économiques.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Éléments				2018-2019	2017-2018
	1	2	3	4		
Budget de dépenses						
Rémunération	5 776,4	8 023,5	4 859,5	16 543,5	35 202,9	33 919,1
Fonctionnement	4 507,3	2 039,8	5 744,0	2 297,9	14 589,0	20 124,0
Transfert	96 744,0	53 732,8	24 400,0	81 539,6	256 416,4	162 486,4
	107 027,7	63 796,1	35 003,5	100 381,0	306 208,3	216 529,5

Programme 3 Développement de la science, de la recherche et de l'innovation

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2018-2019	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2018-2019	Crédits 2017-2018
1. Soutien administratif	8 139,0	-	-	8 139,0	7 869,4
2. Appui au développement de la recherche	130 034,7	-	-	130 034,7	131 439,6
3. Appui au développement de la valorisation, du transfert et de l'innovation	61 671,1	-	-	61 671,1	57 001,4
4. Appui au développement de la culture scientifique	7 124,3	-	-	7 124,3	6 944,3
	206 969,1	-	-	206 969,1	203 254,7
Crédit à voter				206 969,1	203 254,7

Ce programme vise à susciter et soutenir la recherche et l'innovation dans une perspective de développement scientifique et de développement durable. Plus spécifiquement, ce programme vise à intensifier le développement de la recherche et de l'innovation ainsi que le transfert de la valorisation des résultats de recherche tout en favorisant la concertation et la mobilisation des acteurs scientifiques et des milieux socioéconomiques.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Éléments				2018-2019	2017-2018
	1	2	3	4		
Budget de dépenses						
Rémunération	7 393,2	-	-	-	7 393,2	7 123,6
Fonctionnement	745,8	-	-	-	745,8	745,8
Transfert	-	130 034,7	61 671,1	7 124,3	198 830,1	195 385,3
	8 139,0	130 034,7	61 671,1	7 124,3	206 969,1	203 254,7

Programme 4

Interventions relatives au Fonds du développement économique

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2018-2019	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2018-2019	Crédits 2017-2018
1. Mandats gouvernementaux et autres programmes	134 391,0	-	-	134 391,0	187 082,0
2. Programme ESSOR	99 200,0	-	-	99 200,0	91 650,0
3. Programme Créativité Québec	8 000,0	-	-	8 000,0	8 000,0
	241 591,0	-	-	241 591,0	286 732,0
Crédit à voter				241 591,0	286 732,0

Ce programme est affecté à l'administration et au versement de toute aide financière prévue par un programme élaboré ou désigné par le gouvernement et de toute aide financière accordée par Investissement Québec dans l'exécution d'un mandat que le gouvernement lui confie. Le Fonds a été institué au sein du Ministère et son administration a été confiée à Investissement Québec.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	1	2	Éléments 3	2018-2019	2017-2018
Budget de dépenses					
Affectation à un fonds spécial	33 486,0	38 943,0	3 122,0	75 551,0	55 884,0
Créances douteuses et autres provisions	100 905,0	60 257,0	4 878,0	166 040,0	230 848,0
	134 391,0	99 200,0	8 000,0	241 591,0	286 732,0

Programme 5 Organismes dédiés à la recherche et à l'innovation

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2018-2019	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2018-2019	Crédits 2017-2018
1. Fonds de recherche du Québec - Santé	90 980,4	-	-	90 980,4	84 572,1
2. Fonds de recherche du Québec - Société et culture	60 814,4	-	-	60 814,4	53 949,1
3. Fonds de recherche du Québec - Nature et technologies	62 742,8	-	-	62 742,8	56 000,7
4. Centre de recherche industrielle du Québec	13 871,1	-	-	13 871,1	13 871,1
5. Commission de l'éthique en science et en technologie	676,3	-	-	676,3	662,1
	229 085,0	-	-	229 085,0	209 055,1
Crédit à voter				229 085,0	209 055,1

Ce programme vise principalement le financement des fonds subventionnaires dont la mission est de promouvoir et d'appuyer le financement de la recherche, la formation de chercheurs et la diffusion de la connaissance. De plus, il est constitué des enveloppes affectées au Centre de recherche industrielle du Québec, pour soutenir son offre de services spécialisés en matière de recherche industrielle et d'innovation auprès des entreprises, et à la Commission de l'éthique en science et en technologie.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Éléments					2018-2019	2017-2018
	1	2	3	4	5		
Budget de dépenses							
Rémunération	-	-	-	-	587,2	587,2	573,0
Fonctionnement	-	-	-	-	89,1	89,1	89,1
Transfert	90 980,4	60 814,4	62 742,8	13 871,1	-	228 408,7	208 393,0
	90 980,4	60 814,4	62 742,8	13 871,1	676,3	229 085,0	209 055,1

Crédits affectés à un fonds spécial

(en milliers de dollars)

	2018-2019	2017-2018
Programme 4 - Interventions relatives au Fonds du développement économique		
Fonds du développement économique	75 551,0	55 884,0
Total	75 551,0	55 884,0

Ventilation par catégorie de dépenses

(en milliers de dollars)

	2018-2019	2017-2018
Support	75 551,0	55 884,0
Total	75 551,0	55 884,0

Crédits de transfert

(en milliers de dollars)

	2018-2019	2017-2018
Programme 1 - Direction et administration		
Autres crédits de transfert	551,2	651,2
Programme 2 - Développement de l'économie		
Appui au développement des secteurs stratégiques et des créneaux d'excellence	17 100,0	18 193,9
Économie sociale	9 197,4	9 975,4
Exportation	24 400,0	23 806,4
Fonds d'accélération des collaborations en santé	13 500,0	6 000,0
Fonds de partenariat pour un Québec innovant et en santé	2 629,0	11 500,0
Infrastructures en entrepreneuriat collectif	990,0	1 012,0
PME en action	6 600,0	7 165,0
Projet ENCQOR	13 030,0	11 210,0
Projets mobilisateurs : Avion écologique et Autobus électrique	11 200,0	8 200,0
Québec branché	95 000,0	20 000,0
Soutien à l'entrepreneuriat et aide aux initiatives régionales	33 370,0	21 883,7
Soutien au développement économique de la Ville de Montréal	20 000,0	10 000,0
Autres crédits de transfert	9 400,0	13 540,0
Total du programme 2	256 416,4	162 486,4
Programme 3 - Développement de la science, de la recherche et de l'innovation		
Infrastructures de recherche et d'innovation	64 000,0	64 000,0
Soutien à la culture scientifique	7 124,3	6 944,3
Soutien à la recherche	66 034,7	67 439,6
Soutien à la valorisation, au transfert et à l'innovation	61 671,1	57 001,4
Total du programme 3	198 830,1	195 385,3
Programme 5 - Organismes dédiés à la recherche et à l'innovation		
Centre de recherche industrielle du Québec	13 871,1	13 871,1
Fonds de recherche du Québec - Nature et technologies	62 742,8	56 000,7
Fonds de recherche du Québec - Santé	90 980,4	84 572,1
Fonds de recherche du Québec - Société et culture	60 814,4	53 949,1
Total du programme 5	228 408,7	208 393,0
Total	684 206,4	566 915,9

Crédits de transfert (suite)**Ventilation par bénéficiaire**

(en milliers de dollars)

	2018-2019	2017-2018
Entreprises	150 047,6	76 740,8
Entreprises et organismes d'État	25 514,0	27 498,3
Établissements de santé et de services sociaux	35 904,7	35 276,0
Institutions d'enseignement	200 292,5	190 718,1
Municipalités	26 463,9	23 750,0
Organismes à but non lucratif	184 774,9	158 426,8
Personnes	61 208,8	54 505,9
Total	684 206,4	566 915,9

Ventilation par catégorie de dépenses

(en milliers de dollars)

	2018-2019	2017-2018
Rémunération	15 957,0	15 957,0
Fonctionnement	8 832,1	8 816,4
Capital	61 337,6	60 210,8
Intérêt	4 377,3	5 526,1
Support	593 702,4	476 405,6
Total	684 206,4	566 915,9

Éducation et Enseignement supérieur

Ventilation par programme

(en milliers de dollars)

	Budget de dépenses 2018-2019	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2018-2019	Crédits 2017-2018
1. Administration	206 799,1	6 254,4	9 048,0	209 592,7	196 664,3
2. Soutien aux organismes	108 287,0	31,7	20,0	108 275,3	93 200,9
3. Aide financière aux études	850 467,6	-	138 595,0	989 062,6	963 372,5
4. Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire	11 028 410,8	-	-	11 028 410,8	9 980 941,5
5. Enseignement supérieur	5 839 148,0	-	-	5 839 148,0	5 575 537,1
6. Développement du loisir et du sport	85 714,3	-	-	85 714,3	84 056,3
7. Régimes de retraite	1 184 049,1	-	-	1 184 049,1	1 295 113,6
8. Condition féminine	17 132,1	20,0	30,0	17 142,1	12 979,7
9. Promotion et développement de la Capitale-Nationale	60 098,3	5,6	10,0	60 102,7	55 744,0
	19 380 106,3	6 311,7	147 703,0	19 521 497,6	18 257 609,9
Moins : Crédits permanents				1 190 068,3	1 301 132,8
Crédits à voter				18 331 429,3	16 956 477,1

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	2018-2019	2017-2018
Budget de dépenses		
Rémunération	103 225,5	102 905,5
Fonctionnement	109 785,9	100 186,2
Affectation à un fonds spécial	42 000,0	40 000,0
Transfert	19 119 094,9	17 870 501,9
Créances douteuses et autres provisions	6 000,0	6 000,0
Total	19 380 106,3	18 119 593,6
Budget d'investissements		
Immobilisations tangibles	68,0	88,0
Immobilisations en ressources informationnelles	9 035,0	5 640,0
Prêts, placements, avances et autres	138 600,0	138 600,0
Total	147 703,0	144 328,0

Programme 1 Administration

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2018-2019	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2018-2019	Crédits 2017-2018
1. Direction	8 424,8	-	-	8 424,8	8 434,4
2. Gouvernance des technologies, des infrastructures et des ressources	83 124,0	6 254,4	9 043,0	85 912,6	72 708,6
3. Éducation préscolaire, enseignement primaire et secondaire	44 174,4	-	-	44 174,4	44 490,4
4. Politiques et relations du travail dans les réseaux	9 290,7	-	-	9 290,7	9 290,7
5. Services aux anglophones, aux autochtones et à la diversité culturelle	3 816,5	-	-	3 816,5	3 816,5
6. Loisir et sport	4 392,9	-	-	4 392,9	4 342,9

Suite à la page suivante

Ce programme vise à assurer l'administration de l'ensemble des programmes confiés au Ministère et à soutenir l'action des réseaux d'enseignement en leur fournissant les services nécessaires à l'exercice de leur mission. Ce programme assure aussi le fonctionnement de l'aide financière aux études et du loisir et du sport.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Éléments						Sous-total
	1	2	3	4	5	6	
Budget de dépenses							
Rémunération	5 148,6	30 340,3	14 133,4	7 308,2	3 340,9	2 971,1	63 242,5
Fonctionnement	2 764,7	52 783,7	30 041,0	1 982,5	475,6	1 282,9	89 330,4
Transfert	511,5	-	-	-	-	138,9	650,4
	8 424,8	83 124,0	44 174,4	9 290,7	3 816,5	4 392,9	153 223,3
Budget d'investissements							
Immobilisations tangibles	-	50,0	-	-	-	-	50,0
Immobilisations en ressources informationnelles	-	8 993,0	-	-	-	-	8 993,0
Prêts, placements, avances et autres	-	-	-	-	-	-	-
	-	9 043,0	-	-	-	-	9 043,0

Programme 1 (suite) Administration

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2018-2019	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2018-2019	Crédits 2017-2018
7. Enseignement supérieur	20 389,3	-	-	20 389,3	20 389,3
8. Aide financière aux études	13 632,6	-	5,0	13 637,6	13 637,6
9. Territoires, statistiques et enquêtes	19 553,9	-	-	19 553,9	19 553,9
	206 799,1	6 254,4	9 048,0	209 592,7	196 664,3
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'exécutif, (RLRQ, chapitre E-18)					
Élément 1				19,2	19,2
Crédit à voter				209 573,5	196 645,1

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Sous-total	7	Éléments 8	9	2018-2019	2017-2018
Budget de dépenses						
Rémunération	63 242,5	10 906,9	12 477,1	6 728,4	93 354,9	93 354,9
Fonctionnement	89 330,4	9 482,4	1 155,5	6 458,7	106 427,0	96 891,6
Transfert	650,4	-	-	6 366,8	7 017,2	7 017,2
	153 223,3	20 389,3	13 632,6	19 553,9	206 799,1	197 263,7
Budget d'investissements						
Immobilisations tangibles	50,0	-	-	-	50,0	50,0
Immobilisations en ressources informationnelles	8 993,0	-	-	-	8 993,0	5 600,0
Prêts, placements, avances et autres	-	-	5,0	-	5,0	5,0
	9 043,0	-	5,0	-	9 048,0	5 655,0

Programme 2 Soutien aux organismes

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2018-2019	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2018-2019	Crédits 2017-2018
1. Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec	29 639,9	-	-	29 639,9	28 015,8
2. Institut national des mines	970,0	-	-	970,0	970,0
3. Soutien à des partenaires en éducation	45 113,1	-	-	45 113,1	31 644,8
4. Action communautaire	27 286,7	-	-	27 286,7	27 286,7
5. Conseil supérieur de l'éducation	2 517,6	15,2	10,0	2 512,4	2 521,9
6. Comité consultatif sur l'accessibilité financière aux études	166,0	-	-	166,0	166,0

Suite à la page suivante

Ce programme vise à offrir des activités de formation professionnelle, technique et universitaire dans les domaines de l'hôtellerie, de la restauration et du tourisme. Il a également pour objectifs de réaliser des activités de coordination des différents acteurs du secteur minier, d'estimer les besoins de formation et d'accroître la diversification de l'offre de formation dans le secteur des mines. De plus, il soutient le fonctionnement des organismes de consultation relevant du ministre ainsi que le fonctionnement des divers organismes oeuvrant en éducation.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Éléments						Sous-total
	1	2	3	4	5	6	
Budget de dépenses							
Rémunération	-	-	-	-	2 076,9	85,2	2 162,1
Fonctionnement	-	-	-	-	440,7	80,8	521,5
Transfert	29 639,9	970,0	45 113,1	27 286,7	-	-	103 009,7
	29 639,9	970,0	45 113,1	27 286,7	2 517,6	166,0	105 693,3
Budget d'investissements							
Immobilisations tangibles	-	-	-	-	-	-	-
Immobilisations en ressources informationnelles	-	-	-	-	10,0	-	10,0
	-	-	-	-	10,0	-	10,0

Programme 2 (suite) Soutien aux organismes

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2018-2019	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2018-2019	Crédits 2017-2018
7. Commission d'évaluation de l'enseignement collégial	2 460,8	16,5	10,0	2 454,3	2 462,8
8. Commission consultative de l'enseignement privé	132,9	-	-	132,9	132,9
	108 287,0	31,7	20,0	108 275,3	93 200,9
Crédit à voter				108 275,3	93 200,9

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Sous-total	7	Éléments 8	2018-2019	2017-2018
Budget de dépenses					
Rémunération	2 162,1	1 927,1	107,9	4 197,1	4 197,1
Fonctionnement	521,5	533,7	25,0	1 080,2	1 080,2
Transfert	103 009,7	-	-	103 009,7	87 917,3
	105 693,3	2 460,8	132,9	108 287,0	93 194,6
Budget d'investissements					
Immobilisations tangibles	-	-	-	-	20,0
Immobilisations en ressources informationnelles	10,0	10,0	-	20,0	18,0
	10,0	10,0	-	20,0	38,0

Programme 3 Aide financière aux études

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2018-2019	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2018-2019	Crédits 2017-2018
1. Bourses consécutives aux prêts	771 447,4	-	-	771 447,4	743 254,8
2. Intérêts et remboursements aux banques	66 699,4	-	138 595,0	205 294,4	207 796,9
3. Autres bourses	12 320,8	-	-	12 320,8	12 320,8
	850 467,6	-	138 595,0	989 062,6	963 372,5
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'administration financière, (RLRQ, chapitre A-6.001)					
Élément 2				6 000,0	6 000,0
Crédit à voter				983 062,6	957 372,5

Ce programme vise à favoriser l'accessibilité aux études secondaires en formation professionnelle et aux études postsecondaires à temps plein ou à temps partiel. Il fournit un soutien financier aux personnes dont les ressources financières sont jugées insuffisantes.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	1	2	Éléments 3	2018-2019	2017-2018
Budget de dépenses					
Transfert	771 447,4	60 699,4	12 320,8	844 467,6	818 777,5
Créances douteuses et autres provisions	-	6 000,0	-	6 000,0	6 000,0
	771 447,4	66 699,4	12 320,8	850 467,6	824 777,5
Budget d'investissements					
Prêts, placements, avances et autres	-	138 595,0	-	138 595,0	138 595,0
	-	138 595,0	-	138 595,0	138 595,0

Programme 4 Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2018-2019	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2018-2019	Crédits 2017-2018
1. Commissions scolaires	8 382 224,0	-	-	8 382 224,0	7 914 205,0
2. Commissions scolaires à statut particulier	315 049,3	-	-	315 049,3	302 111,1
3. Service de la dette des commissions scolaires	961 813,9	-	-	961 813,9	889 113,9
4. Enseignement privé	512 852,6	-	-	512 852,6	493 858,6
5. Aide au transport scolaire	357 738,4	-	-	357 738,4	351 595,0
6. Provision pour pourvoir, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit requis pour l'harmonisation de la méthode de comptabilisation des immobilisations	-	-	-	-	30 057,9
Suite à la page suivante					

Ce programme vise à rendre accessibles aux élèves, jeunes et adultes, les services d'enseignement en fournissant aux commissions scolaires et aux établissements privés subventionnés les ressources financières nécessaires à leur fonctionnement et à leur développement. Il inclut également les subventions pour le transport scolaire.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

Budget de dépenses	Éléments						Sous-total
	1	2	3	4	5	6	
Transfert	8 382 224,0	315 049,3	961 813,9	512 852,6	357 738,4	-	10 529 678,2
	8 382 224,0	315 049,3	961 813,9	512 852,6	357 738,4	-	10 529 678,2

Programme 4 (suite)

Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2018-2019	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2018-2019	Crédits 2017-2018
7. Provision pour augmenter, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit requis pour la mise en oeuvre de la réforme du système de taxation scolaire	498 732,6	-	-	498 732,6	-
	11 028 410,8	-	-	11 028 410,8	9 980 941,5
Crédit à voter				11 028 410,8	9 980 941,5

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Sous-total	Éléments	2018-2019	2017-2018
		7		
Budget de dépenses				
Transfert	10 529 678,2	498 732,6	11 028 410,8	9 980 941,5
	10 529 678,2	498 732,6	11 028 410,8	9 980 941,5

Programme 5 Enseignement supérieur

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2018-2019	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2018-2019	Crédits 2017-2018
1. Cégeps	1 953 184,8	-	-	1 953 184,8	1 875 706,7
2. Universités	3 103 973,3	-	-	3 103 973,3	2 930 750,2
3. Enseignement privé au collégial	126 602,0	-	-	126 602,0	121 392,3
4. Service de la dette des cégeps	240 401,6	-	-	240 401,6	230 394,9
5. Service de la dette des universités	394 986,3	-	-	394 986,3	377 067,9
Suite à la page suivante					

Ce programme vise à rendre accessibles les services d'enseignement aux étudiantes et aux étudiants des collèges et des universités, en fournissant aux établissements les ressources financières nécessaires à leur fonctionnement et à leur développement.

Ventilation par supercatégorie (en milliers de dollars)

	Éléments					Sous-total
	1	2	3	4	5	
Budget de dépenses						
Affectation à un fonds spécial	-	25 000,0	-	-	-	25 000,0
Transfert	1 953 184,8	3 078 973,3	126 602,0	240 401,6	394 986,3	5 794 148,0
	1 953 184,8	3 103 973,3	126 602,0	240 401,6	394 986,3	5 819 148,0

Programme 5 (suite) Enseignement supérieur

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2018-2019	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2018-2019	Crédits 2017-2018
6. Provision pour pourvoir, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit requis pour l'harmonisation de la méthode de comptabilisation des immobilisations	20 000,0	-	-	20 000,0	40 225,1
	5 839 148,0	-	-	5 839 148,0	5 575 537,1
Crédit à voter				5 839 148,0	5 575 537,1

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Sous-total	6	Éléments	2018-2019	2017-2018
Budget de dépenses					
Affectation à un fonds spécial	25 000,0	-		25 000,0	25 000,0
Transfert	5 794 148,0	20 000,0		5 814 148,0	5 550 537,1
	5 819 148,0	20 000,0		5 839 148,0	5 575 537,1

Programme 6 Développement du loisir et du sport

(en milliers de dollars)

Élément	Budget de dépenses 2018-2019	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2018-2019	Crédits 2017-2018
1. Développement du loisir et du sport	85 714,3	-	-	85 714,3	84 056,3
Crédit à voter				85 714,3	84 056,3

Ce programme vise à promouvoir et favoriser les activités de loisir et de sport par un soutien aux organismes du milieu et à des clientèles spécifiques. Il a également pour objectif d'appuyer l'action bénévole tout en ayant une préoccupation particulière en matière de sécurité dans la pratique d'activités récréatives et sportives.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	1	Élément	2018-2019	2017-2018
Budget de dépenses				
Transfert	85 714,3		85 714,3	84 056,3
	85 714,3		85 714,3	84 056,3

Programme 7 Régimes de retraite

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2018-2019	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2018-2019	Crédits 2017-2018
1. Régime de retraite des enseignants	118 266,8	-	-	118 266,8	119 716,8
2. Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics	927 367,8	-	-	927 367,8	911 113,3
3. Régime de retraite du personnel d'encadrement	138 414,5	-	-	138 414,5	264 283,5
	1 184 049,1	-	-	1 184 049,1	1 295 113,6
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur le régime de retraite des enseignants, (RLRQ, chapitre R-11)					
Élément 1				118 266,8	119 716,8
Loi sur le régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics, (RLRQ, chapitre R-10)					
Élément 2				927 367,8	911 113,3
Loi sur le régime de retraite du personnel d'encadrement, (RLRQ, chapitre R-12.1)					
Élément 3				138 414,5	264 283,5
Crédit à voter				-	-

Ce programme regroupe le régime de retraite des enseignants, le régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics et le régime de retraite du personnel d'encadrement applicables au personnel des réseaux.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

Budget de dépenses	Éléments			2018-2019	2017-2018
	1	2	3		
Transfert	118 266,8	927 367,8	138 414,5	1 184 049,1	1 295 113,6
	118 266,8	927 367,8	138 414,5	1 184 049,1	1 295 113,6

Programme 8 Condition féminine

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2018-2019	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2018-2019	Crédits 2017-2018
1. Conseil du statut de la femme	3 323,7	15,0	20,0	3 328,7	3 308,4
2. Secrétariat à la condition féminine	13 808,4	5,0	10,0	13 813,4	9 671,3
	17 132,1	20,0	30,0	17 142,1	12 979,7
Crédit à voter				17 142,1	12 979,7

Ce programme vise à promouvoir l'égalité et le respect des droits et du statut des femmes. Il vise également à assurer la coordination, en collaboration avec les ministères et organismes concernés, des actions gouvernementales en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Éléments		2018-2019	2017-2018
	1	2		
Budget de dépenses				
Rémunération	2 259,3	2 046,0	4 305,3	3 985,3
Fonctionnement	1 064,4	788,5	1 852,9	1 788,6
Transfert	-	10 973,9	10 973,9	7 195,8
	3 323,7	13 808,4	17 132,1	12 969,7
Budget d'investissements				
Immobilisations tangibles	5,0	3,0	8,0	8,0
Immobilisations en ressources informationnelles	15,0	7,0	22,0	22,0
	20,0	10,0	30,0	30,0

Programme 9 Promotion et développement de la Capitale-Nationale

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2018-2019	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2018-2019	Crédits 2017-2018
1. Secrétariat à la Capitale-Nationale	39 384,8	5,6	10,0	39 389,2	37 389,2
2. Commission de la capitale nationale du Québec	20 713,5	-	-	20 713,5	18 354,8
	60 098,3	5,6	10,0	60 102,7	55 744,0
Crédit à voter				60 102,7	55 744,0

Ce programme a pour objet le développement et la promotion de la région de la Capitale-Nationale en renforçant le rôle de Québec à titre de capitale nationale, en contribuant à l'aménagement et la mise en valeur de ses sites, ses monuments et ses activités et en agissant en complémentarité des milieux locaux et régionaux afin de soutenir leur développement économique, social, culturel et touristique.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Éléments		2018-2019	2017-2018
	1	2		
Budget de dépenses				
Rémunération	1 368,2	-	1 368,2	1 368,2
Fonctionnement	425,8	-	425,8	425,8
Affectation à un fonds spécial	17 000,0	-	17 000,0	15 000,0
Transfert	20 590,8	20 713,5	41 304,3	38 945,6
	39 384,8	20 713,5	60 098,3	55 739,6
Budget d'investissements				
Immobilisations tangibles	10,0	-	10,0	10,0
	10,0	-	10,0	10,0

Crédits affectés à un fonds spécial

(en milliers de dollars)

	2018-2019	2017-2018
Programme 5 - Enseignement supérieur		
Fonds pour l'excellence et la performance universitaires	25 000,0	25 000,0
Programme 9 - Promotion et développement de la Capitale-Nationale		
Fonds de la région de la Capitale-Nationale	17 000,0	15 000,0
Total	42 000,0	40 000,0

Ventilation par catégorie de dépenses

(en milliers de dollars)

	2018-2019	2017-2018
Rémunération	21 102,5	21 017,5
Fonctionnement	3 897,5	3 982,5
Support	17 000,0	15 000,0
Total	42 000,0	40 000,0

Crédits de transfert

(en milliers de dollars)

	2018-2019	2017-2018
Programme 1 - Administration		
Autres crédits de transfert	7 017,2	7 017,2
Programme 2 - Soutien aux organismes		
Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec	29 639,9	28 015,8
Institut national des mines	970,0	970,0
Programme d'action communautaire	27 286,7	27 286,7
Autres crédits de transfert	45 113,1	31 644,8
Total du programme 2	103 009,7	87 917,3
Programme 3 - Aide financière aux études		
Bourses consécutives aux prêts	771 447,4	743 254,8
Intérêts et remboursements aux banques	60 699,4	63 201,9
Autres crédits de transfert	12 320,8	12 320,8
Total du programme 3	844 467,6	818 777,5
Programme 4 - Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire		
Comités patronaux de négociation	6 044,1	6 044,1
Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire public	8 691 229,2	8 210 272,0
Enseignement privé	512 852,6	493 858,6
Harmonisation de la méthode de comptabilisation des immobilisations	-	30 057,9
Réforme du système de taxation scolaire	498 732,6	-
Service de la dette des commissions scolaires	961 813,9	889 113,9
Transport scolaire	357 738,4	351 595,0
Total du programme 4	11 028 410,8	9 980 941,5
Programme 5 - Enseignement supérieur		
Cégeps	1 953 184,8	1 875 706,7
Enseignement privé au collégial	126 602,0	121 392,3
Harmonisation de la méthode de comptabilisation des immobilisations	20 000,0	40 225,1
Service de la dette des cégeps	240 401,6	230 394,9
Service de la dette des universités	394 986,3	377 067,9
Universités	3 078 973,3	2 905 750,2
Total du programme 5	5 814 148,0	5 550 537,1
Programme 6 - Développement du loisir et du sport		
Équipe Québec	5 000,0	5 000,0
Kino-Québec	759,2	759,2
Promotion du loisir	16 326,0	15 768,0
Promotion du sport	31 706,4	31 706,4
Soutien aux organismes multidisciplinaires	31 012,7	29 912,7
Autres crédits de transfert	910,0	910,0
Total du programme 6	85 714,3	84 056,3

Crédits de transfert (suite)

(en milliers de dollars)

	2018-2019	2017-2018
Programme 7 - Régimes de retraite		
Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics	927 367,8	911 113,3
Régime de retraite des enseignants	118 266,8	119 716,8
Régime de retraite du personnel d'encadrement	138 414,5	264 283,5
Total du programme 7	1 184 049,1	1 295 113,6
Programme 8 - Condition féminine		
Programme de soutien financier à des initiatives en matière de violences sexuelles	1 789,9	1 785,8
Programme de soutien financier à des initiatives en matière d'égalité entre les femmes et les hommes	8 060,0	5 060,0
Programme de soutien financier à des initiatives en matière d'égalité entre les femmes et les hommes en milieux autochtones	1 104,0	330,0
Autres crédits de transfert	20,0	20,0
Total du programme 8	10 973,9	7 195,8
Programme 9 - Promotion et développement de la Capitale-Nationale		
Aide à la Ville de Québec	14 800,0	14 800,0
Commission de la capitale nationale du Québec	20 713,5	18 354,8
Fonds de développement économique de la région de la Capitale-Nationale	5 790,8	5 790,8
Total du programme 9	41 304,3	38 945,6
Total	19 119 094,9	17 870 501,9

Ventilation par bénéficiaire

(en milliers de dollars)

	2018-2019	2017-2018
Entreprises	56,0	685,6
Entreprises et organismes d'État	50 353,4	46 370,6
Établissements de santé et de services sociaux	759,2	759,2
Institutions d'enseignement	18 021 533,8	16 821 518,1
Municipalités	15 031,6	14 800,0
Organismes à but non lucratif	181 893,3	162 590,9
Personnes	849 467,6	823 777,5
Total	19 119 094,9	17 870 501,9

Crédits de transfert (suite)

Ventilation par catégorie de dépenses (en milliers de dollars)

	2018-2019	2017-2018
Rémunération	14 518 731,6	13 581 561,1
Fonctionnement	1 865 310,2	1 646 354,3
Capital	1 243 789,9	1 232 101,6
Intérêt	440 705,5	405 521,7
Support	1 050 557,7	1 004 963,2
Total	19 119 094,9	17 870 501,9

Énergie et Ressources naturelles

Ventilation par programme

(en milliers de dollars)

	Budget de dépenses 2018-2019	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2018-2019	Crédits 2017-2018
1. Gestion des ressources naturelles	84 063,8	4 705,8	4 832,6	84 190,6	74 670,6
Moins :					
Crédits permanents				9,6	9,6
Crédit à voter				84 181,0	74 661,0

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	2018-2019	2017-2018
Budget de dépenses		
Rémunération	41 228,5	41 228,5
Fonctionnement	20 720,7	20 152,3
Affectation à un fonds spécial	8 870,7	6 306,1
Transfert	13 243,9	5 011,8
Total	84 063,8	72 698,7
Budget d'investissements		
Immobilisations tangibles	1 482,4	1 482,4
Immobilisations en ressources informationnelles	3 300,0	5 145,1
Prêts, placements, avances et autres	50,2	50,2
Total	4 832,6	6 677,7

Programme 1 Gestion des ressources naturelles

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2018-2019	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2018-2019	Crédits 2017-2018
1. Ressources énergétiques	22 408,3	716,6	100,0	21 791,7	10 995,0
2. Ressources minérales	10 481,6	1 015,6	450,7	9 916,7	10 219,1
3. Direction du Ministère et services partagés	38 595,4	2 649,2	3 881,9	39 828,1	40 802,4
4. Territoire	12 578,5	324,4	400,0	12 654,1	12 654,1
	84 063,8	4 705,8	4 832,6	84 190,6	74 670,6
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'exécutif, (RLRQ, chapitre E-18)					
Élément 3				9,6	9,6
Crédit à voter¹				84 181,0	74 661,0

Ce programme vise à assurer le développement, la connaissance et la mise en valeur du territoire public ainsi que des ressources énergétiques et minières dans une perspective de développement durable. Il vise également à offrir les services administratifs dans les domaines de la gestion des ressources humaines, informationnelles, matérielles et financières au ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs depuis sa création le 24 avril 2014.

¹ Comprenant un crédit au net dont les modalités sont décrites à la suite de la présentation du programme de portefeuille.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Éléments				2018-2019	2017-2018
	1	2	3	4		
Budget de dépenses						
Rémunération	4 003,4	2 472,7	26 771,6	7 980,8	41 228,5	41 228,5
Fonctionnement	1 381,0	3 373,9	11 578,0	4 387,8	20 720,7	20 152,3
Affectation à un fonds spécial	4 235,7	4 635,0	-	-	8 870,7	6 306,1
Transfert	12 788,2	-	245,8	209,9	13 243,9	5 011,8
	22 408,3	10 481,6	38 595,4	12 578,5	84 063,8	72 698,7
Budget d'investissements						
Immobilisations tangibles	100,0	200,0	782,4	400,0	1 482,4	1 482,4
Immobilisations en ressources informationnelles	-	250,7	3 049,3	-	3 300,0	5 145,1
Prêts, placements, avances et autres	-	-	50,2	-	50,2	50,2
	100,0	450,7	3 881,9	400,0	4 832,6	6 677,7

Crédit au net

(en milliers de dollars)

	2018-2019	2017-2018
Programme 1 - Gestion des ressources naturelles		
Dépenses du programme (excluant dépenses ne nécessitant pas de crédit)	79 358,0	67 992,9
Moins : Revenus associés au crédit au net	1 060,0	1 060,0
Crédit au net	78 298,0	66 932,9

Ce crédit au net vise les activités de tirage au sort des terrains de villégiature sur les terres publiques et le suivi, le contrôle et la mise en valeur des terres publiques.

- Activités de tirage au sort des terrains de villégiature sur les terres publiques

Ce crédit au net concerne les activités de tirage au sort des terrains de villégiature sur les terres publiques. Les revenus associés à ce crédit au net proviennent de l'inscription des participants au tirage.

Lorsque ces revenus dépassent 60 000 \$, le crédit de ce programme peut être augmenté d'un montant équivalent aux revenus qui excèdent ce montant.

- Suivi, contrôle et mise en valeur des terres publiques

Ce crédit au net concerne les activités permettant d'effectuer un suivi et un contrôle adéquat des occupants sans droits et des dépotoirs illicites sur les terres du domaine de l'État, de même que les activités visant à assurer une meilleure mise en valeur de ce patrimoine public. Les revenus associés à ce crédit au net proviennent de l'augmentation des revenus générés par la révision des loyers et des tarifs à la suite de la modification du Règlement sur la vente, la location et l'octroi de droits immobiliers sur les terres du domaine de l'État, le 1^{er} janvier 2016.

Lorsque ces revenus dépassent 1 000 000 \$, le crédit de ce programme peut être augmenté d'un montant équivalent aux revenus qui excèdent ce montant.

Crédits affectés à un fonds spécial

(en milliers de dollars)

	2018-2019	2017-2018
Programme 1 - Gestion des ressources naturelles		
Fonds des ressources naturelles	8 870,7	6 306,1
Total	8 870,7	6 306,1

Ventilation par catégorie de dépenses

(en milliers de dollars)

	2018-2019	2017-2018
Rémunération	5 823,9	5 199,3
Fonctionnement	3 046,8	1 106,8
Total	8 870,7	6 306,1

Crédits de transfert

(en milliers de dollars)

	2018-2019	2017-2018
Programme 1 - Gestion des ressources naturelles		
Enfouissement des fils électriques	2 269,5	2 269,5
Prolongement du réseau de distribution de gaz naturel	6 650,0	-
Rétablissement du réseau d'électricité suite au verglas de 1998 - service de dette	1 283,4	793,9
Autres crédits de transfert	3 041,0	1 948,4
Total du programme 1	13 243,9	5 011,8
Total	13 243,9	5 011,8

Ventilation par bénéficiaire

(en milliers de dollars)

	2018-2019	2017-2018
Entreprises	6 650,0	-
Entreprises et organismes d'État	2 468,7	886,6
Municipalités	2 269,5	2 269,5
Organismes à but non lucratif	1 855,7	1 855,7
Total	13 243,9	5 011,8

Ventilation par catégorie de dépenses

(en milliers de dollars)

	2018-2019	2017-2018
Capital	1 869,6	1 869,6
Intérêt	1 683,3	1 193,8
Support	9 691,0	1 948,4
Total	13 243,9	5 011,8

Famille

Ventilation par programme

(en milliers de dollars)

	Budget de dépenses 2018-2019	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2018-2019	Crédits 2017-2018
1. Planification, recherche et administration	61 687,3	3 733,0	2 802,0	60 756,3	60 838,4
2. Mesures d'aide à la famille	88 627,5	-	-	88 627,5	78 597,7
3. Services de garde	2 423 281,3	-	-	2 423 281,3	2 328 700,1
4. Condition des aînés	30 230,0	-	-	30 230,0	29 241,0
5. Curateur public	53 361,2	8 133,2	4 100,0	49 328,0	48 397,5
	2 657 187,3	11 866,2	6 902,0	2 652 223,1	2 545 774,7
Moins :					
Crédits permanents				219,2	219,2
Autres crédits déjà votés				213 000,0	213 000,0
Crédits à voter¹				2 439 003,9	2 332 555,5

¹ Le crédit à voter pour le programme 3 inclut, outre le montant présenté ci-haut, celui portant sur des dépenses imputables à l'exercice financier 2019-2020 apparaissant à la suite de la présentation des programmes de ce portefeuille.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	2018-2019	2017-2018
Budget de dépenses		
Rémunération	71 544,7	70 794,7
Fonctionnement	91 245,7	81 058,9
Affectation à un fonds spécial	2 423 181,3	2 328 600,1
Transfert	71 015,6	66 852,3
Créances douteuses et autres provisions	200,0	200,0
Total	2 657 187,3	2 547 506,0
Budget d'investissements		
Immobilisations tangibles	200,0	200,0
Immobilisations en ressources informationnelles	6 700,0	9 132,9
Prêts, placements, avances et autres	2,0	2,0
Total	6 902,0	9 334,9

Famille

**Programme 1
Planification, recherche et administration**

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2018-2019	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2018-2019	Crédits 2017-2018
1. Direction et administration	26 222,4	3 733,0	2 800,0	25 289,4	27 560,6
2. Planification, politique et recherche	35 464,9	-	2,0	35 466,9	33 277,8
	61 687,3	3 733,0	2 802,0	60 756,3	60 838,4
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'exécutif, (RLRQ, chapitre E-18)					
Élément 1				19,2	19,2
Crédit à voter				60 737,1	60 819,2

Ce programme vise à assurer la réalisation de recherches ainsi que l'élaboration et l'évaluation de politiques favorables à l'épanouissement et au mieux-être des familles, des enfants et des aînés, en concertation avec les ministères et organismes gouvernementaux. De plus, ce programme vise à planifier, à diriger et à coordonner les activités administratives essentielles à la gestion des programmes du Ministère.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

Éléments	Éléments		2018-2019	2017-2018
	1	2		
Budget de dépenses				
Rémunération	8 459,1	29 231,6	37 690,7	37 690,7
Fonctionnement	17 453,3	6 233,3	23 686,6	21 335,8
Transfert	310,0	-	310,0	310,0
	26 222,4	35 464,9	61 687,3	59 336,5
Budget d'investissements				
Immobilisations tangibles	100,0	-	100,0	100,0
Immobilisations en ressources informationnelles	2 700,0	-	2 700,0	5 132,9
Prêts, placements, avances et autres	-	2,0	2,0	2,0
	2 800,0	2,0	2 802,0	5 234,9

Programme 2 Mesures d'aide à la famille

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2018-2019	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2018-2019	Crédits 2017-2018
1. Soutien financier lié aux services à la famille	35 438,3	-	-	35 438,3	24 977,7
2. Administration du Soutien aux enfants	33 458,0	-	-	33 458,0	33 888,8
3. Soutien financier aux organismes communautaires	19 731,2	-	-	19 731,2	19 731,2
	88 627,5	-	-	88 627,5	78 597,7
Crédit à voter				88 627,5	78 597,7

Ce programme a pour but d'accorder à des organismes communautaires oeuvrant auprès des familles, le financement en lien avec leur mission globale ainsi que le financement des activités de haltes-garderies communautaires. Il assure le soutien aux municipalités et aux municipalités régionales de comté qui désirent mettre en place des politiques familiales municipales. Il permet également la coordination de la mise en oeuvre et du suivi des engagements pris relativement à la lutte contre l'intimidation. Enfin, le programme finance l'administration du programme Soutien aux enfants, le programme Soutien financier aux services de surveillance d'élèves handicapés âgés de 12 à 21 ans ainsi que le développement du réseau de pédiatrie sociale en communauté.

Ventilation par supercatégorie (en milliers de dollars)

	1	2	Éléments 3	2018-2019	2017-2018
Budget de dépenses					
Fonctionnement	10 158,5	33 458,0	-	43 616,5	37 590,8
Transfert	25 279,8	-	19 731,2	45 011,0	41 006,9
	35 438,3	33 458,0	19 731,2	88 627,5	78 597,7

Programme 3 Services de garde

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2018-2019	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2018-2019	Crédits 2017-2018
1. Entente avec le Gouvernement de la nation crie	18 381,4	-	-	18 381,4	18 446,3
2. Subvention pour le financement des infrastructures des centres de la petite enfance	42 719,3	-	-	42 719,3	45 234,4
3. Régime de retraite à l'intention d'employés oeuvrant dans le domaine des services de garde à l'enfance	99 482,1	-	-	99 482,1	91 921,9
4. Régimes d'assurance collective et de congés de maternité	37 383,6	-	-	37 383,6	37 106,0
5. Soutien financier aux centres de la petite enfance	1 174 121,3	-	-	1 174 121,3	1 111 861,4
6. Soutien financier aux garderies	480 075,1	-	-	480 075,1	451 105,0

Suite à la page suivante

Ce programme a pour but de favoriser l'accès à des services de garde éducatifs à l'enfance de qualité. Il procure les ressources nécessaires pour le financement des dépenses de fonctionnement des centres de la petite enfance (CPE), des garderies subventionnées et des bureaux coordonnateurs de la garde en milieu familial (BC), ainsi que les subventions aux personnes responsables d'un service de garde en milieu familial. Il finance aussi les infrastructures des CPE et les régimes de retraite et d'assurance collective à l'intention du personnel des CPE, des BC et des garderies subventionnées. Ce programme englobe également le transfert budgétaire au Gouvernement de la nation crie, en vertu de l'entente de délégation de l'exercice de certains pouvoirs en matière de services de garde éducatifs à l'enfance et autres sujets connexes.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

Budget de dépenses	Éléments						Sous-total
	1	2	3	4	5	6	
Affectation à un fonds spécial	18 381,4	42 719,3	99 482,1	37 383,6	1 174 021,3	480 075,1	1 852 062,8
Créances douteuses et autres provisions	-	-	-	-	100,0	-	100,0
	18 381,4	42 719,3	99 482,1	37 383,6	1 174 121,3	480 075,1	1 852 162,8

Programme 3 (suite) Services de garde

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2018-2019	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2018-2019	Crédits 2017-2018
7. Soutien financier aux bureaux coordonnateurs de la garde en milieu familial et aux personnes responsables d'un service de garde en milieu familial	571 118,5	-	-	571 118,5	573 025,1
	2 423 281,3	-	-	2 423 281,3	2 328 700,1
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'administration financière, (RLRQ, chapitre A-6.001)					
Élément 5					
				100,0	100,0
Crédits déjà votés					
Loi n° 2 sur les crédits, 2017-2018 (L.Q. 2017, chapitre 8);					
				213 000,0	213 000,0
Loi n° 2 sur les crédits, 2016-2017 (L.Q. 2016, chapitre 6)					
Crédit à voter¹				2 210 181,3	2 115 600,1

¹ Le crédit à voter pour ce programme inclut, outre le montant présenté ci-haut, celui portant sur des dépenses imputables à l'exercice financier 2019-2020 apparaissant à la suite de la présentation des programmes de ce portefeuille.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Sous-total	7	Éléments	
			2018-2019	2017-2018
Budget de dépenses				
Affectation à un fonds spécial	1 852 062,8	571 118,5	2 423 181,3	2 328 600,1
Créances douteuses et autres provisions	100,0	-	100,0	100,0
	1 852 162,8	571 118,5	2 423 281,3	2 328 700,1

Programme 4 Condition des aînés

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2018-2019	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2018-2019	Crédits 2017-2018
1. Vieillessement actif	20 020,4	-	-	20 020,4	20 110,7
2. Soutien aux personnes âgées en situation de vulnérabilité	10 209,6	-	-	10 209,6	9 130,3
Crédit à voter	30 230,0	-	-	30 230,0	29 241,0

Ce programme poursuit deux objectifs. Il vise d'abord à favoriser le vieillissement actif au sein de la société québécoise. Ensuite, il assure la mise en place des mesures permettant de lutter contre la maltraitance envers les personnes âgées et de soutenir de façon particulière les personnes âgées plus vulnérables. Ce programme permet de planifier, conseiller, concerter et soutenir des politiques ou mesures propices pour combattre les préjugés et favoriser la participation, la santé et la sécurité des personnes âgées, et ce, dans une perspective d'équité intergénérationnelle et de respect de la diversité.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Éléments		2018-2019	2017-2018
	1	2		
Budget de dépenses				
Fonctionnement	868,0	3 667,4	4 535,4	3 705,6
Transfert	19 152,4	6 542,2	25 694,6	25 535,4
	20 020,4	10 209,6	30 230,0	29 241,0

Programme 5 Curateur public

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2018-2019	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2018-2019	Crédits 2017-2018
1. Direction et administration du Curateur public ¹	25 658,3	8 133,2	4 100,0	21 625,1	21 444,6
2. Mesures de protection	27 702,9	-	-	27 702,9	26 952,9
	53 361,2	8 133,2	4 100,0	49 328,0	48 397,5
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'administration financière, (RLRQ, chapitre A-6.001)					
Élément 1				100,0	100,0
Crédit à voter				49 328,0	48 297,5

Ce programme vise à assurer la protection et la représentation dans leurs droits et leurs biens des citoyens déclarés inaptes.

¹ La Loi sur le curateur public (RLRQ, chapitre C-81) prévoit que les honoraires, intérêts et autres sommes perçus par le Curateur public en application de cette loi sont versés au fonds général du fonds consolidé du revenu et constituent un crédit pour l'exercice financier au cours duquel ils sont versés, aux conditions et dans la mesure que le détermine le gouvernement. Pour l'exercice financier 2018-2019, le crédit prévu constitué en vertu de ces dispositions est de 16 100 000 \$.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

Éléments			2018-2019	2017-2018
	1	2		
Budget de dépenses				
Rémunération	6 951,8	26 902,2	33 854,0	33 104,0
Fonctionnement	18 606,5	800,7	19 407,2	18 426,7
Créances douteuses et autres provisions	100,0	-	100,0	100,0
	25 658,3	27 702,9	53 361,2	51 630,7
Budget d'investissements				
Immobilisations tangibles	100,0	-	100,0	100,0
Immobilisations en ressources informationnelles	4 000,0	-	4 000,0	4 000,0
	4 100,0	-	4 100,0	4 100,0

Crédits affectés à un fonds spécial

(en milliers de dollars)

	<u>2018-2019</u>	<u>2017-2018</u>
Programme 3 - Services de garde		
Fonds des services de garde éducatifs à l'enfance	<u>2 423 181,3</u>	<u>2 328 600,1</u>
Total	<u>2 423 181,3</u>	<u>2 328 600,1</u>

Ventilation par catégorie de dépenses

(en milliers de dollars)

	<u>2018-2019</u>	<u>2017-2018</u>
Capital	32 911,6	31 157,8
Intérêt	13 807,7	16 076,6
Support	<u>2 376 462,0</u>	<u>2 281 365,7</u>
Total	<u>2 423 181,3</u>	<u>2 328 600,1</u>

**Crédits à voter pour des dépenses imputables
à l'exercice financier 2019-2020**

(en milliers de dollars)

	<u>2019-2020</u>
Programme 3 - Services de garde	
Élément 5 - Soutien financier aux centres de la petite enfance	
Affectation à un fonds spécial	113 000,0
Élément 6 - Soutien financier aux garderies	
Affectation à un fonds spécial	49 000,0
Élément 7 - Soutien financier aux bureaux coordonnateurs de la garde en milieu familial et aux personnes responsables d'un service de garde en milieu familial	
Affectation à un fonds spécial	57 000,0
Total	<u>219 000,0</u>

Ces crédits ont pour objet de permettre le versement, à compter du 1^{er} avril 2019, de prestations imputables à l'exercice financier 2019-2020.

Famille

Crédits de transfert

(en milliers de dollars)

	2018-2019	2017-2018
Programme 1 - Planification, recherche et administration		
Autres crédits de transfert	310,0	310,0
Programme 2 - Mesures d'aide à la famille		
Haltes-garderies	4 000,0	4 000,0
Mesures pour les employés syndiqués des centres de la petite enfance	1 600,0	1 600,0
Mesures pour les responsables d'un service de garde en milieu familial	2 875,0	2 875,0
Organismes communautaires - famille	19 731,2	19 731,2
Pédiatrie sociale	5 000,0	5 000,0
Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes	1 400,0	450,0
Surveillance d'élèves handicapés de 12-21 ans	1 500,0	1 500,0
Autres crédits de transfert	8 904,8	5 850,7
Total du programme 2	45 011,0	41 006,9
Programme 4 - Condition des aînés		
Lutte contre la maltraitance envers les aînés	6 542,2	5 424,7
Politique Vieillir et vivre ensemble	19 152,4	20 110,7
Total du programme 4	25 694,6	25 535,4
Total	71 015,6	66 852,3

Ventilation par bénéficiaire

(en milliers de dollars)

	2018-2019	2017-2018
Entreprises	656,6	588,9
Établissements de santé et de services sociaux	2 461,1	2 374,7
Institutions d'enseignement	824,9	851,1
Municipalités	4 269,3	4 390,2
Organismes à but non lucratif	60 896,2	56 649,9
Personnes	1 907,5	1 997,5
Total	71 015,6	66 852,3

Ventilation par catégorie de dépenses

(en milliers de dollars)

	2018-2019	2017-2018
Support	71 015,6	66 852,3
Total	71 015,6	66 852,3

Finances

Ventilation par programme

(en milliers de dollars)

	Budget de dépenses 2018-2019	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2018-2019	Crédits 2017-2018
1. Direction et administration	29 493,3	534,4	796,6	29 755,5	29 441,5
2. Activités en matière économique, fiscale, budgétaire et financière	56 723,5	65,6	1 721,8	58 379,7	59 313,5
3. Contributions, frais de services bancaires et provisions pour transférer des crédits	114 303,2	-	-	114 303,2	107 506,8
4. Service de la dette	7 157 000,0	(59 000,0)	-	7 216 000,0	7 268 000,0
	7 357 520,0	(58 400,0)	2 518,4	7 418 438,4	7 464 261,8
Moins :					
Crédits permanents				7 224 502,3	7 274 502,3
Crédits à voter				193 936,1	189 759,5

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	2018-2019	2017-2018
Budget de dépenses		
Rémunération	73 622,8	68 459,2
Fonctionnement	42 488,8	40 031,3
Transfert	84 408,4	86 322,0
Sous-total	200 520,0	194 812,5
Service de la dette	7 157 000,0	7 217 000,0
Total	7 357 520,0	7 411 812,5
Budget d'investissements		
Immobilisations tangibles	20,0	-
Immobilisations en ressources informationnelles	1 224,1	705,0
Prêts, placements, avances et autres	1 274,3	1 294,3
Total	2 518,4	1 999,3

Programme 1 Direction et administration

(en milliers de dollars)

Élément	Budget de dépenses 2018-2019	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2018-2019	Crédits 2017-2018
1. Direction et administration	29 493,3	534,4	796,6	29 755,5	29 441,5
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'exécutif, (RLRQ, chapitre E-18)					
Élément 1				9,6	9,6
Crédit à voter				29 745,9	29 431,9

Ce programme vise à assurer la direction du Ministère et les services centraux en matière de planification, de coordination et de soutien à la gestion.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	1	Élément	2018-2019	2017-2018
Budget de dépenses				
Rémunération	13 945,4		13 945,4	14 052,0
Fonctionnement	15 247,9		15 247,9	14 990,4
Transfert	300,0		300,0	300,0
	29 493,3		29 493,3	29 342,4
Budget d'investissements				
Immobilisations tangibles	20,0		20,0	-
Immobilisations en ressources informationnelles	766,6		766,6	553,5
Prêts, placements, avances et autres	10,0		10,0	30,0
	796,6		796,6	583,5

Programme 2

Activités en matière économique, fiscale, budgétaire et financière

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2018-2019	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2018-2019	Crédits 2017-2018
1. Politiques budgétaires, fiscales, économiques et encadrement du secteur financier	17 269,6	-	-	17 269,6	17 144,4
2. Financement, gestion de la dette et opérations financières	6 963,0	-	307,5	7 270,5	7 029,5
3. Soutien aux affaires fiscales, financières et économiques et à la recherche	17 875,0	-	-	17 875,0	19 175,0
4. Contrôleur des finances	14 615,9	65,6	1 414,3	15 964,6	15 964,6
	56 723,5	65,6	1 721,8	58 379,7	59 313,5
Crédit à voter				58 379,7	59 313,5

Ce programme vise à conseiller le gouvernement dans l'élaboration de ses politiques en matière économique, fiscale, budgétaire et financière, à assurer le financement, la gestion de la dette, les opérations financières ainsi que les activités comptables.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Éléments				2018-2019	2017-2018
	1	2	3	4		
Budget de dépenses						
Rémunération	15 924,6	6 736,1	-	13 606,1	36 266,8	36 056,6
Fonctionnement	1 345,0	226,9	5 250,0	1 009,8	7 831,7	7 881,7
Transfert	-	-	12 625,0	-	12 625,0	14 025,0
	17 269,6	6 963,0	17 875,0	14 615,9	56 723,5	57 963,3
Budget d'investissements						
Immobilisations en ressources informationnelles	-	307,5	-	150,0	457,5	151,5
Prêts, placements, avances et autres	-	-	-	1 264,3	1 264,3	1 264,3
	-	307,5	-	1 414,3	1 721,8	1 415,8

Programme 3

Contributions, frais de services bancaires et provisions pour transférer des crédits

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2018-2019	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2018-2019	Crédits 2017-2018
1. Contribution à l'Institut de la statistique du Québec	15 984,5	-	-	15 984,5	12 588,1
2. Frais de services bancaires	9 492,7	-	-	9 492,7	9 492,7
3. Provision pour augmenter, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit pour des initiatives concernant les revenus ¹	58 826,0	-	-	58 826,0	45 426,0
4. Provision pour augmenter, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit pour moderniser les systèmes d'information dans le secteur de la santé ¹	30 000,0	-	-	30 000,0	40 000,0
	114 303,2	-	-	114 303,2	107 506,8
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'administration financière, (RLRQ, chapitre A-6.001)					
Élément 2				9 492,7	9 492,7
Crédit à voter				104 810,5	98 014,1

Ce programme vise à financer l'Institut de la statistique du Québec, les frais de services bancaires, des initiatives concernant la perception des revenus et la modernisation des systèmes d'information dans le secteur de la santé.

¹ Le solde des crédits transférés à partir de cette provision pourra y être retourné et faire l'objet d'une nouvelle utilisation aux conditions déterminées par le Conseil du trésor.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Éléments				2018-2019	2017-2018
	1	2	3	4		
Budget de dépenses						
Rémunération	-	-	23 410,6	-	23 410,6	18 350,6
Fonctionnement	-	9 492,7	9 916,5	-	19 409,2	17 159,2
Transfert	15 984,5	-	25 498,9	30 000,0	71 483,4	71 997,0
	15 984,5	9 492,7	58 826,0	30 000,0	114 303,2	107 506,8

Programme 4 Service de la dette

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2018-2019	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2018-2019	Crédits 2017-2018
1. Service de la dette directe	5 821 000,0	-	-	5 821 000,0	5 441 000,0
2. Intérêts sur le compte des régimes de retraite	1 394 000,0	-	-	1 394 000,0	1 824 000,0
3. Intérêts sur le régime de rentes de survivants	1 000,0	-	-	1 000,0	3 000,0
4. Intérêts sur l'obligation relative aux congés de maladie accumulés ¹	(59 000,0)	(59 000,0)	-	-	-
	7 157 000,0	(59 000,0)	-	7 216 000,0	7 268 000,0
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'administration financière, (RLRQ, chapitre A-6.001)					
Élément 1				5 821 000,0	5 441 000,0
Voir lois ci-dessous ²					
Élément 2				1 394 000,0	1 824 000,0
Crédit à voter				1 000,0	3 000,0

Ce programme vise à financer les dépenses gouvernementales relatives aux intérêts sur la dette directe, sur le compte des régimes de retraite, sur le régime de rentes de survivants et sur l'obligation relative aux congés de maladie accumulés.

¹ Les intérêts sur cette obligation incluent des revenus de placement. Un budget de dépenses négatif signifie que les revenus de placement sont supérieurs à la dépense anticipée.

² Les crédits permanents réfèrent aux lois suivantes : Loi sur le régime de retraite des fonctionnaires (RLRQ, chapitre R-12), Loi sur le régime de retraite de certains enseignants (RLRQ, chapitre R-9.1), Loi sur le régime de retraite des enseignants (RLRQ, chapitre R-11), Loi sur le régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RLRQ, chapitre R-10), Loi sur les conditions de travail et le régime de retraite des membres de l'Assemblée nationale (RLRQ, chapitre C-52.1), Loi sur le régime de retraite des agents de la paix en services correctionnels (RLRQ, chapitre R-9.2), Loi sur les tribunaux judiciaires (RLRQ, chapitre T-16), Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1) et Loi sur le régime de retraite du personnel d'encadrement (RLRQ, chapitre R-12.1).

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

Budget de dépenses	Éléments				2018-2019	2017-2018
	1	2	3	4		
Service de la dette	5 821 000,0	1 394 000,0	1 000,0	(59 000,0)	7 157 000,0	7 217 000,0
	5 821 000,0	1 394 000,0	1 000,0	(59 000,0)	7 157 000,0	7 217 000,0

Crédits de transfert

(en milliers de dollars)

	2018-2019	2017-2018
Programme 1 - Direction et administration		
Autres crédits de transfert	300,0	300,0
Programme 2 - Activités en matière économique, fiscale, budgétaire et financière		
Autres crédits de transfert	12 625,0	14 025,0
Programme 3 - Contributions, frais de services bancaires et provisions pour transférer des crédits		
Institut de la statistique du Québec	15 984,5	12 588,1
Lutte contre l'évasion fiscale et le travail au noir	25 498,9	19 408,9
Modernisation des systèmes d'information dans le secteur de la santé	30 000,0	40 000,0
Total du programme 3	71 483,4	71 997,0
Total	84 408,4	86 322,0

Ventilation par bénéficiaire

(en milliers de dollars)

	2018-2019	2017-2018
Entreprises	5 100,0	4 900,0
Entreprises et organismes d'État	23 097,4	19 741,0
Établissements de santé et de services sociaux	30 000,0	40 000,0
Institutions d'enseignement	1 380,0	3 340,0
Municipalités	18 106,0	12 086,0
Organismes à but non lucratif	6 725,0	6 255,0
Total	84 408,4	86 322,0

Ventilation par catégorie de dépenses

(en milliers de dollars)

	2018-2019	2017-2018
Rémunération	12 631,7	10 061,3
Fonctionnement	3 352,8	2 526,8
Support	68 423,9	73 733,9
Total	84 408,4	86 322,0

Forêts, Faune et Parcs

Ventilation par programme

(en milliers de dollars)

	Budget de dépenses 2018-2019	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2018-2019	Crédits 2017-2018
1. Forêts	355 837,8	6 600,0	11 771,9	361 009,7	356 886,5
2. Faune et Parcs	132 711,9	7 668,6	20 988,3	146 031,6	135 889,7
	488 549,7	14 268,6	32 760,2	507 041,3	492 776,2
Moins :					
Crédits permanents				25 104,6	25 104,6
Crédits à voter				481 936,7	467 671,6

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	2018-2019	2017-2018
Budget de dépenses		
Rémunération	126 585,2	125 699,2
Fonctionnement	108 256,0	106 222,4
Affectation à un fonds spécial	204 893,9	202 288,0
Transfert	48 739,6	45 110,4
Créances douteuses et autres provisions	75,0	75,0
Total	488 549,7	479 395,0
Budget d'investissements		
Immobilisations tangibles	30 550,0	24 826,6
Immobilisations en ressources informationnelles	2 150,0	2 463,0
Prêts, placements, avances et autres	60,2	60,2
Total	32 760,2	27 349,8

Programme 1 Forêts

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2018-2019	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2018-2019	Crédits 2017-2018
1. Ressources forestières	187 194,3	-	-	187 194,3	184 888,4
2. Forestier en chef	5 091,1	271,7	131,5	4 950,9	4 951,0
3. Direction du Ministère	13 612,8	2 328,3	70,2	11 354,7	10 650,4
4. Opérations régionales	149 939,6	4 000,0	11 570,2	157 509,8	156 396,7
	355 837,8	6 600,0	11 771,9	361 009,7	356 886,5
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier (RLRQ, chapitre A-18.1)					
Élément 1				25 000,0	25 000,0
Loi sur le crédit forestier, (RLRQ, chapitre C-78)					
Élément 1				20,0	20,0
Loi sur l'exécutif, (RLRQ, chapitre E-18)					
Élément 3				9,6	9,6
Crédit à voter				335 980,1	331 856,9

Ce programme vise à gérer l'aménagement durable des forêts publiques, à participer au développement de l'industrie des produits forestiers et à la mise en valeur des forêts privées.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Éléments				2018-2019	2017-2018
	1	2	3	4		
Budget de dépenses						
Rémunération	-	4 013,8	4 273,1	69 996,9	78 283,8	77 916,8
Fonctionnement	25 000,0	1 077,3	8 669,5	25 985,5	60 732,3	60 000,0
Affectation à un fonds spécial	162 174,3	-	-	42 719,6	204 893,9	202 288,0
Transfert	20,0	-	670,2	11 237,6	11 927,8	11 494,9
	187 194,3	5 091,1	13 612,8	149 939,6	355 837,8	351 699,7
Budget d'investissements						
Immobilisations tangibles	-	111,6	-	11 008,4	11 120,0	10 946,6
Immobilisations en ressources informationnelles	-	19,9	20,0	561,8	601,7	790,0
Prêts, placements, avances et autres	-	-	50,2	-	50,2	50,2
	-	131,5	70,2	11 570,2	11 771,9	11 786,8

Programme 2 Faune et Parcs

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2018-2019	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2018-2019	Crédits 2017-2018
1. Protection et mise en valeur de la ressource faunique	81 212,2	5 158,6	14 058,3	90 111,9	82 815,8
2. Gestion des parcs	51 499,7	2 510,0	6 930,0	55 919,7	53 073,9
	132 711,9	7 668,6	20 988,3	146 031,6	135 889,7
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'administration financière, (RLRQ, chapitre A-6.001)					
Élément 1				75,0	75,0
Crédit à voter¹				145 956,6	135 814,7

Ce programme a pour objectifs la conservation, la protection, le développement, la connaissance et la mise en valeur des ressources fauniques ainsi que la surveillance et le contrôle de l'utilisation de la ressource faunique et de ses habitats. Il permet également de développer un réseau de parcs nationaux et d'en assurer la gestion et la protection.

¹ Comprenant un crédit au net dont les modalités sont décrites à la suite de la présentation des programmes de ce portefeuille.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

Éléments			2018-2019	2017-2018
	1	2		
Budget de dépenses				
Rémunération	47 154,9	1 146,5	48 301,4	47 782,4
Fonctionnement	31 102,3	16 421,4	47 523,7	46 222,4
Transfert	2 880,0	33 931,8	36 811,8	33 615,5
Créances douteuses et autres provisions	75,0	-	75,0	75,0
	81 212,2	51 499,7	132 711,9	127 695,3
Budget d'investissements				
Immobilisations tangibles	12 500,0	6 930,0	19 430,0	13 880,0
Immobilisations en ressources informationnelles	1 548,3	-	1 548,3	1 673,0
Prêts, placements, avances et autres	10,0	-	10,0	10,0
	14 058,3	6 930,0	20 988,3	15 563,0

Crédit au net

(en milliers de dollars)

	2018-2019	2017-2018
Programme 2 - Faune et Parcs		
Dépenses du programme (excluant dépenses ne nécessitant pas de crédit)	125 043,3	120 326,7
Moins : Revenus associés au crédit au net	26 510,0	26 510,0
Crédit au net	98 533,3	93 816,7

Ce crédit au net vise les activités de la Protection et de la mise en valeur de la ressource faunique et de la Remise en état des habitats fauniques.

- Protection et mise en valeur de la ressource faunique

Ce crédit au net concerne les activités de protection et de mise en valeur de la ressource faunique. Les revenus associés à ce crédit au net proviennent de la vente des permis de chasse, de pêche et de piégeage.

Lorsque ces revenus dépassent 26 500 000 \$, le crédit de ce programme peut être augmenté d'un montant équivalent à 85 % des revenus qui excèdent ce montant.

- Remise en état des habitats fauniques

Ce crédit au net concerne les activités relatives à la remise en état d'un habitat faunique lorsqu'un tiers est reconnu coupable d'avoir commis une infraction. Les revenus associés à ce crédit au net proviennent des frais réclamés aux contrevenants qui ont refusé d'entreprendre les travaux de remise en état, lesquels ont été exécutés par le Ministère.

Lorsque ces revenus dépassent 10 000 \$, le crédit de ce programme peut être augmenté d'un montant équivalent aux revenus qui excèdent ce montant.

Crédits affectés à un fonds spécial

(en milliers de dollars)

	2018-2019	2017-2018
Programme 1 - Forêts		
Fonds des ressources naturelles - Volet aménagement durable du territoire forestier	204 893,9	202 288,0
Total	204 893,9	202 288,0

Ventilation par catégorie de dépenses

(en milliers de dollars)

	2018-2019	2017-2018
Rémunération	58 328,9	58 300,9
Fonctionnement	82 132,7	77 503,7
Intérêt	2 317,0	2 317,0
Support	62 115,3	64 166,4
Total	204 893,9	202 288,0

Crédits de transfert

(en milliers de dollars)

	2018-2019	2017-2018
Programme 1 - Forêts		
Prêts forestiers	20,0	20,0
Autres crédits de transfert	11 907,8	11 474,9
Total du programme 1	11 927,8	11 494,9
Programme 2 - Faune et Parcs		
Société des établissements de plein air du Québec	33 716,9	30 871,1
Autres crédits de transfert	3 094,9	2 744,4
Total du programme 2	36 811,8	33 615,5
Total	48 739,6	45 110,4

Ventilation par bénéficiaire

(en milliers de dollars)

	2018-2019	2017-2018
Entreprises et organismes d'État	33 736,9	30 891,1
Organismes à but non lucratif	15 002,7	14 219,3
Total	48 739,6	45 110,4

Ventilation par catégorie de dépenses

(en milliers de dollars)

	2018-2019	2017-2018
Capital	15 868,3	14 813,9
Intérêt	6 704,2	4 612,8
Support	26 167,1	25 683,7
Total	48 739,6	45 110,4

Immigration, Diversité et Inclusion

Ventilation par programme

(en milliers de dollars)

	Budget de dépenses 2018-2019	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2018-2019	Crédits 2017-2018
1. Immigration, Diversité et Inclusion	338 954,2	5 520,0	14 121,0	347 555,2	314 067,0
Moins :					
Crédits permanents				9,6	9,6
Crédit à voter				347 545,6	314 057,4

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	2018-2019	2017-2018
Budget de dépenses		
Rémunération	58 443,7	50 047,8
Fonctionnement	205 606,3	200 300,2
Transfert	74 904,2	57 174,2
Total	338 954,2	307 522,2
Budget d'investissements		
Immobilisations tangibles	300,0	300,0
Immobilisations en ressources informationnelles	13 735,0	10 204,7
Prêts, placements, avances et autres	86,0	86,0
Total	14 121,0	10 590,7

Programme 1 Immigration, Diversité et Inclusion

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2018-2019	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2018-2019	Crédits 2017-2018
1. Direction et administration	13 533,3	5 520,0	14 121,0	22 134,3	19 696,1
2. Francisation, diversité et inclusion	132 744,7	-	-	132 744,7	106 764,7
3. Immigration et prospection	21 356,6	-	-	21 356,6	15 356,6
4. Performance, développement et soutien à la transformation	5 570,1	-	-	5 570,1	6 500,1
5. Provision pour augmenter, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit pour la réalisation d'activités soutenant l'intégration et la francisation des immigrants ¹	165 749,5	-	-	165 749,5	165 749,5
	338 954,2	5 520,0	14 121,0	347 555,2	314 067,0
Moins : Crédits permanents Loi sur l'exécutif, (RLRQ, chapitre E-18) Élément 1				9,6	9,6
Crédit à voter²				347 545,6	314 057,4

Ce programme vise à assurer une sélection de l'immigration en adéquation avec les besoins du Québec, tout en favorisant une société francophone et inclusive qui vise la pleine participation des personnes immigrantes.

¹ Le solde des crédits transférés à partir de cette provision pourra y être retourné et faire l'objet d'une nouvelle utilisation aux conditions déterminées par le Conseil du trésor.

² Comportant un crédit au net dont les modalités sont décrites à la suite de la présentation du programme de ce portefeuille.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Éléments					2018-2019	2017-2018
	1	2	3	4	5		
Budget de dépenses							
Rémunération	6 392,6	37 185,3	10 322,4	4 543,4	-	58 443,7	50 047,8
Fonctionnement	6 893,2	26 652,7	5 284,2	1 026,7	165 749,5	205 606,3	200 300,2
Transfert	247,5	68 906,7	5 750,0	-	-	74 904,2	57 174,2
	13 533,3	132 744,7	21 356,6	5 570,1	165 749,5	338 954,2	307 522,2
Budget d'investissements							
Immobilisations tangibles	300,0	-	-	-	-	300,0	300,0
Immobilisations en ressources informationnelles	13 735,0	-	-	-	-	13 735,0	10 204,7
Prêts, placements, avances et autres	86,0	-	-	-	-	86,0	86,0
	14 121,0	-	-	-	-	14 121,0	10 590,7

Crédit au net

(en milliers de dollars)

	2018-2019	2017-2018
Programme 1 - Immigration, Diversité et Inclusion		
Dépenses du programme (excluant dépenses ne nécessitant pas de crédit et provision)	167 684,7	137 726,8
Moins : Revenus associés au crédit au net	4 500,0	4 500,0
Crédit au net	163 184,7	133 226,8

Les revenus associés à ce crédit au net proviennent de la tarification de l'analyse des dossiers relatifs à la sélection des immigrants.

Lorsque ces revenus dépassent 4 500 000 \$, le crédit de ce programme peut être augmenté d'un montant équivalent aux revenus compris entre 4 500 000 \$ et 49 000 000 \$ et d'un montant équivalent à 50 % des revenus qui excèdent 49 000 000 \$.

Crédits de transfert

(en milliers de dollars)

	2018-2019	2017-2018
Programme 1 - Immigration, Diversité et Inclusion		
Programme d'aide financière pour l'intégration linguistique des immigrants	38 145,0	28 250,0
Programme Interconnexion	2 800,0	2 000,0
Programme Mobilisation-Diversité	9 230,1	6 595,1
Programme Reconnaissance des compétences et accès aux ordres professionnels	2 950,0	2 850,0
Programme Réussir l'intégration	19 720,0	15 420,0
Programme Soutien à la mission	1 311,6	1 311,6
Autres crédits de transfert	747,5	747,5
Total du programme 1	74 904,2	57 174,2
Total	74 904,2	57 174,2

Ventilation par bénéficiaire

(en milliers de dollars)

	2018-2019	2017-2018
Municipalités	1 195,1	1 195,1
Organismes à but non lucratif	32 564,1	25 429,1
Personnes	41 145,0	30 550,0
Total	74 904,2	57 174,2

Ventilation par catégorie de dépenses

(en milliers de dollars)

	2018-2019	2017-2018
Support	74 904,2	57 174,2
Total	74 904,2	57 174,2

Justice

Ventilation par programme

(en milliers de dollars)

	Budget de dépenses 2018-2019	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2018-2019	Crédits 2017-2018
1. Activité judiciaire	131 354,4	-	495,0	131 849,4	127 425,1
2. Administration de la justice	358 764,7	14 214,5	29 224,0	373 774,2	327 345,7
3. Justice administrative	15 056,4	-	1,5	15 057,9	14 342,3
4. Accessibilité à la justice	180 086,8	-	-	180 086,8	177 296,0
5. Autre organisme relevant du ministre	16 338,3	70,0	21,0	16 289,3	15 332,1
6. Poursuites criminelles et pénales	164 127,8	1 224,5	5 575,1	168 478,4	146 004,2
7. Indemnisation et reconnaissance	150 872,6	-	-	150 872,6	136 970,4
	1 016 601,0	15 509,0	35 316,6	1 036 408,6	944 715,8
Moins :					
Crédits permanents				256 358,2	240 533,6
Crédits à voter				780 050,4	704 182,2

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	2018-2019	2017-2018
Budget de dépenses		
Rémunération	432 021,2	408 640,7
Fonctionnement	247 262,2	210 881,9
Affectation à un fonds spécial	14 652,2	13 971,5
Transfert	317 665,4	298 172,6
Créances douteuses et autres provisions	5 000,0	5 000,0
Total	1 016 601,0	936 666,7
Budget d'investissements		
Immobilisations tangibles	3 950,7	3 055,2
Immobilisations en ressources informationnelles	31 322,8	17 506,6
Prêts, placements, avances et autres	43,1	42,1
Total	35 316,6	20 603,9

Justice

Programme 1 Activité judiciaire

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2018-2019	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2018-2019	Crédits 2017-2018
1. Magistrature	94 620,7	-	345,0	94 965,7	93 315,3
2. Déontologie judiciaire et perfectionnement des juges	2 534,5	-	-	2 534,5	2 534,5
3. Soutien à la magistrature	33 799,2	-	150,0	33 949,2	31 371,5
4. Comité sur la rémunération des juges	400,0	-	-	400,0	203,8
	131 354,4	-	495,0	131 849,4	127 425,1
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur les tribunaux judiciaires, (RLRQ, chapitre T-16)					
Élément 1				91 083,9	89 763,4
Élément 2				2 534,5	2 534,5
Élément 4				400,0	203,8
Crédit à voter				37 831,0	34 923,4

Ce programme permet aux tribunaux des diverses juridictions d'exercer le pouvoir judiciaire et les diverses fonctions juridictionnelles qui y sont rattachées, soit de rendre jugement ou de favoriser le règlement de litiges au moyen de la conciliation judiciaire. Il comprend les activités reliées aux règles déontologiques applicables à la magistrature, au perfectionnement des juges et au soutien administratif nécessaire. Il comprend également le comité mandaté pour évaluer la rémunération des juges de la Cour du Québec, des juges des cours municipales et des juges de paix magistrats ainsi que pour formuler des recommandations au gouvernement.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Éléments				2018-2019	2017-2018
	1	2	3	4		
Budget de dépenses						
Rémunération	90 305,9	413,2	31 102,3	190,0	122 011,4	118 328,8
Fonctionnement	4 314,8	2 121,3	2 696,9	210,0	9 343,0	8 601,3
	94 620,7	2 534,5	33 799,2	400,0	131 354,4	126 930,1
Budget d'investissements						
Immobilisations tangibles	345,0	-	150,0	-	495,0	495,0
	345,0	-	150,0	-	495,0	495,0

Programme 2 Administration de la justice

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2018-2019	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2018-2019	Crédits 2017-2018
1. Soutien administratif à l'activité judiciaire	177 448,2	-	8 003,8	185 452,0	172 435,8
2. Affaires juridiques et législatives	55 817,5	-	2,6	55 820,1	53 367,4
3. Direction, planification et services à l'organisation	113 165,0	14 214,5	21 207,6	120 158,1	89 047,2
4. Traitement des infractions et perception des amendes	12 334,0	-	10,0	12 344,0	12 495,3
	358 764,7	14 214,5	29 224,0	373 774,2	327 345,7
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'administration financière, (RLRQ, chapitre A-6.001)					
Élément 3				5 000,0	5 000,0
Loi sur les tribunaux judiciaires, (RLRQ, chapitre T-16)					
Élément 3				6 157,6	6 051,9
Loi sur l'exécutif, (RLRQ, chapitre E-18)					
Élément 3				9,6	9,6
Crédit à voter¹				362 607,0	316 284,2

Ce programme vise à assurer le soutien administratif nécessaire au fonctionnement des cours de justice et à la publicité des droits, à fournir un soutien d'ordre juridique, législatif et réglementaire à toutes les activités gouvernementales.

¹ Comportant un crédit au net dont les modalités sont décrites à la suite de la présentation des programmes de ce portefeuille.

Ventilation par supercatégorie (en milliers de dollars)

	Éléments				2018-2019	2017-2018
	1	2	3	4		
Budget de dépenses						
Rémunération	64 219,8	49 360,0	50 011,6	9 731,8	173 323,2	162 834,0
Fonctionnement	113 228,4	3 450,5	53 157,7	2 602,2	172 438,8	149 281,0
Affectation à un fonds spécial	-	78,6	-	-	78,6	107,3
Transfert	-	2 928,4	4 995,7	-	7 924,1	3 167,1
Créances douteuses et autres provisions	-	-	5 000,0	-	5 000,0	5 000,0
	177 448,2	55 817,5	113 165,0	12 334,0	358 764,7	320 389,4
Budget d'investissements						
Immobilisations tangibles	3 078,9	-	-	10,0	3 088,9	2 339,1
Immobilisations en ressources informationnelles	4 893,5	-	21 202,5	-	26 096,0	16 000,0
Prêts, placements, avances et autres	31,4	2,6	5,1	-	39,1	39,1
	8 003,8	2,6	21 207,6	10,0	29 224,0	18 378,2

Programme 3 Justice administrative

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2018-2019	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2018-2019	Crédits 2017-2018
1. Contribution du ministère de la Justice au fonds du Tribunal administratif du Québec	14 573,6	-	-	14 573,6	13 864,2
2. Conseil de la justice administrative	482,8	-	1,5	484,3	478,1
	15 056,4	-	1,5	15 057,9	14 342,3
Crédit à voter				15 057,9	14 342,3

Ce programme vise à assurer la part du Ministère au financement du Tribunal administratif du Québec. Celui-ci a pour fonction, dans les cas prévus par la Loi sur la justice administrative (RLRQ, chapitre J-3), de statuer sur les recours exercés relatifs à des décisions rendues par une autorité administrative gouvernementale ou une autorité décentralisée. De plus, ce programme inclut le financement du Conseil de la justice administrative, organisme à vocation déontologique intervenant à l'égard des membres des différents tribunaux administratifs.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Éléments		2018-2019	2017-2018
	1	2		
Budget de dépenses				
Rémunération	-	307,6	307,6	307,6
Fonctionnement	-	175,2	175,2	168,4
Affectation à un fonds spécial	14 573,6	-	14 573,6	13 864,2
	14 573,6	482,8	15 056,4	14 340,2
Budget d'investissements				
Immobilisations tangibles	-	1,5	1,5	1,5
Immobilisations en ressources informationnelles	-	-	-	0,6
	-	1,5	1,5	2,1

Programme 4 Accessibilité à la justice

(en milliers de dollars)

Élément	Budget de dépenses 2018-2019	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2018-2019	Crédits 2017-2018
1. Commission des services juridiques	180 086,8	-	-	180 086,8	177 296,0
Crédit à voter				180 086,8	177 296,0

Ce programme vise à offrir des services d'aide juridique aux personnes financièrement défavorisées ainsi qu'aux enfants et aux familles aux prises avec certains problèmes sociaux et ayant un rapport avec la justice.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	1	Élément	2018-2019	2017-2018
Budget de dépenses				
Transfert	180 086,8		180 086,8	177 296,0
	180 086,8		180 086,8	177 296,0

Programme 5 Autre organisme relevant du ministre

(en milliers de dollars)

Élément	Budget de dépenses 2018-2019	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2018-2019	Crédits 2017-2018
1. Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse	16 338,3	70,0	21,0	16 289,3	15 332,1
Crédit à voter				16 289,3	15 332,1

Ce programme comprend la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse qui veille au respect de la Charte des droits et libertés de la personne (RLRQ, chapitre C-12).

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	1	Élément	2018-2019	2017-2018
Budget de dépenses				
Rémunération	13 048,2		13 048,2	12 242,4
Fonctionnement	3 290,1		3 290,1	3 178,7
	16 338,3		16 338,3	15 421,1
Budget d'investissements				
Immobilisations tangibles	10,0		10,0	10,0
Immobilisations en ressources informationnelles	8,0		8,0	6,0
Prêts, placements, avances et autres	3,0		3,0	3,0
	21,0		21,0	19,0

Programme 6 Poursuites criminelles et pénales

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2018-2019	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2018-2019	Crédits 2017-2018
1. Directeur des poursuites criminelles et pénales	163 827,8	1 224,5	5 575,1	168 178,4	146 004,2
2. Comité de la rémunération des procureurs aux poursuites criminelles et pénales	300,0	-	-	300,0	-
	164 127,8	1 224,5	5 575,1	168 478,4	146 004,2
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur le processus de détermination de la rémunération des procureurs aux poursuites criminelles et pénales et sur leur régime de négociation collective, (RLRQ, chapitre P-27.1) Élément 2				300,0	-
Crédit à voter				168 178,4	146 004,2

Ce programme permet le financement des activités du Directeur des poursuites criminelles et pénales. Ce dernier dirige pour l'État les poursuites criminelles et pénales au Québec. Le programme couvre également le financement du comité de la rémunération des procureurs aux poursuites criminelles et pénales dont le mandat est d'évaluer, tous les quatre ans, la rémunération et certaines conditions de travail à incidences pécuniaires des procureurs aux poursuites criminelles et pénales.

Ventilation par supercatégorie (en milliers de dollars)

	Éléments		2018-2019	2017-2018
	1	2		
Budget de dépenses				
Rémunération	123 220,8	110,0	123 330,8	114 927,9
Fonctionnement	40 607,0	190,0	40 797,0	30 391,6
	163 827,8	300,0	164 127,8	145 319,5
Budget d'investissements				
Immobilisations tangibles	355,3	-	355,3	209,6
Immobilisations en ressources informationnelles	5 218,8	-	5 218,8	1 500,0
Prêts, placements, avances et autres	1,0	-	1,0	-
	5 575,1	-	5 575,1	1 709,6

Programme 7 Indemnisation et reconnaissance

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2018-2019	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2018-2019	Crédits 2017-2018
1. Indemnisation des victimes d'actes criminels	149 756,8	-	-	149 756,8	135 854,6
2. Loi sur le civisme	1 115,8	-	-	1 115,8	1 115,8
	150 872,6	-	-	150 872,6	136 970,4
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'indemnisation des victimes d'actes criminels, (RLRQ, chapitre I-6)					
Élément 1				149 756,8	135 854,6
Loi visant à favoriser le civisme, (RLRQ, chapitre C-20)					
Élément 2				1 115,8	1 115,8
Crédit à voter				-	-

Ce programme vise à assurer une compensation financière aux personnes ayant été blessées en accomplissant un acte de civisme ainsi qu'aux victimes d'actes criminels. Il vise également à reconnaître les personnes ayant accompli un acte de civisme.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

Budget de dépenses	Éléments		2018-2019	2017-2018
	1	2		
Fonctionnement	21 003,1	215,0	21 218,1	19 260,9
Transfert	128 753,7	900,8	129 654,5	117 709,5
	149 756,8	1 115,8	150 872,6	136 970,4

Crédit au net

(en milliers de dollars)

	2018-2019	2017-2018
Programme 2 - Administration de la justice		
Dépenses du programme (excluant dépenses ne nécessitant pas de crédit)	344 550,2	308 967,5
Moins : Revenus associés au crédit au net	80 000,0	80 000,0
Crédit au net	264 550,2	228 967,5

Ce crédit au net vise les activités du Bureau des infractions et amendes. Les revenus associés à ce crédit au net proviennent, sauf disposition contraire, des sommes perçues en application du Code de procédure pénale (RLRQ, chapitre C-25.1) excluant le produit d'aliénation d'un bien devenu la propriété de l'État par suite d'une confiscation et des sommes perçues en application de l'article 8.1 de ce Code.

Lorsque ces revenus dépassent 80 000 000 \$, le crédit de ce programme peut être augmenté d'un montant équivalent à 1 % des revenus qui excèdent ce montant, sans excéder 350 000 \$.

Crédits affectés à un fonds spécial

(en milliers de dollars)

	2018-2019	2017-2018
Programme 2 - Administration de la justice		
Fonds d'aide aux victimes d'actes criminels	78,6	107,3
Programme 3 - Justice administrative		
Fonds du Tribunal administratif du Québec	14 573,6	13 864,2
Total	14 652,2	13 971,5

Ventilation par catégorie de dépenses

(en milliers de dollars)

	2018-2019	2017-2018
Rémunération	11 081,2	10 506,2
Fonctionnement	3 395,0	3 289,3
Capital	176,0	176,0
Total	14 652,2	13 971,5

Crédits de transfert

(en milliers de dollars)

	2018-2019	2017-2018
Programme 2 - Administration de la justice		
Autres crédits de transfert	7 924,1	3 167,1
Programme 4 - Accessibilité à la justice		
Aide juridique	65 690,2	65 690,2
Autres services juridiques	2 500,0	2 500,0
Commission des services juridiques	111 896,6	109 105,8
Total du programme 4	180 086,8	177 296,0
Programme 7 - Indemnisation et reconnaissance		
Actes de civisme	900,8	900,8
Indemnisation des victimes d'actes criminels	128 753,7	116 808,7
Total du programme 7	129 654,5	117 709,5
Total	317 665,4	298 172,6

Ventilation par bénéficiaire

(en milliers de dollars)

	2018-2019	2017-2018
Entreprises et organismes d'État	111 896,6	109 105,8
Organismes à but non lucratif	7 924,1	3 167,1
Personnes	197 844,7	185 899,7
Total	317 665,4	298 172,6

Ventilation par catégorie de dépenses

(en milliers de dollars)

	2018-2019	2017-2018
Rémunération	91 943,7	89 538,2
Fonctionnement	23 191,1	19 220,8
Capital	346,8	346,8
Support	202 183,8	189 066,8
Total	317 665,4	298 172,6

Relations internationales et Francophonie

Ventilation par programme

(en milliers de dollars)

	Budget de dépenses 2018-2019	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2018-2019	Crédits 2017-2018
1. Direction et administration	19 637,5	418,0	1 050,0	20 269,5	18 625,0
2. Affaires internationales	91 992,9	2 280,0	3 800,0	93 512,9	120 535,2
	111 630,4	2 698,0	4 850,0	113 782,4	139 160,2
Moins :					
Crédits permanents				109,6	109,6
Crédits à voter				113 672,8	139 050,6

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	2018-2019	2017-2018
Budget de dépenses		
Rémunération	56 989,2	52 688,6
Fonctionnement	25 244,8	24 255,7
Affectation à un fonds spécial	3 101,7	3 101,7
Transfert	26 294,7	26 302,2
Total	111 630,4	106 348,2
Budget d'investissements		
Immobilisations tangibles	3 200,0	34 060,0
Immobilisations en ressources informationnelles	650,0	450,0
Prêts, placements, avances et autres	1 000,0	1 000,0
Total	4 850,0	35 510,0

Programme 1 Direction et administration

(en milliers de dollars)

Élément	Budget de dépenses 2018-2019	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2018-2019	Crédits 2017-2018
1. Direction et administration	19 637,5	418,0	1 050,0	20 269,5	18 625,0
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'exécutif, (RLRQ, chapitre E-18)					
Élément 1				109,6	109,6
Crédit à voter				20 159,9	18 515,4

Ce programme permet au Ministère d'assumer les activités administratives nécessaires à la réalisation de sa mission.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	1	Élément	2018-2019	2017-2018
Budget de dépenses				
Rémunération	11 710,2		11 710,2	10 797,9
Fonctionnement	7 814,8		7 814,8	7 282,6
Transfert	112,5		112,5	112,5
	19 637,5		19 637,5	18 193,0
Budget d'investissements				
Immobilisations tangibles	400,0		400,0	400,0
Immobilisations en ressources informationnelles	650,0		650,0	450,0
	1 050,0		1 050,0	850,0

Programme 2 Affaires internationales

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2018-2019	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2018-2019	Crédits 2017-2018
1. Politiques et affaires francophones et multilatérales	26 156,7	-	-	26 156,7	25 441,5
2. Représentation du Québec à l'étranger	49 434,4	2 280,0	3 800,0	50 954,4	78 847,1
3. Affaires bilatérales	8 772,5	-	-	8 772,5	8 458,4
4. Protocole et missions	3 029,0	-	-	3 029,0	3 187,9
5. Soutien aux Offices jeunesse internationaux du Québec	4 600,3	-	-	4 600,3	4 600,3
	91 992,9	2 280,0	3 800,0	93 512,9	120 535,2
Crédit à voter				93 512,9	120 535,2

Ce programme vise à promouvoir et à défendre les intérêts du Québec sur le plan international, en s'assurant du respect des compétences et de la cohérence de l'action gouvernementale.

Ventilation par supercatégorie (en milliers de dollars)

	Éléments					2018-2019	2017-2018
	1	2	3	4	5		
Budget de dépenses							
Rémunération	3 546,3	34 363,0	5 167,2	2 202,5	-	45 279,0	41 890,7
Fonctionnement	863,0	15 071,4	669,1	826,5	-	17 430,0	16 973,1
Affectation à un fonds spécial	3 101,7	-	-	-	-	3 101,7	3 101,7
Transfert	18 645,7	-	2 936,2	-	4 600,3	26 182,2	26 189,7
	26 156,7	49 434,4	8 772,5	3 029,0	4 600,3	91 992,9	88 155,2
Budget d'investissements							
Immobilisations tangibles	-	2 800,0	-	-	-	2 800,0	33 660,0
Prêts, placements, avances et autres	-	1 000,0	-	-	-	1 000,0	1 000,0
	-	3 800,0	-	-	-	3 800,0	34 660,0

Crédits affectés à un fonds spécial

(en milliers de dollars)

	<u>2018-2019</u>	<u>2017-2018</u>
Programme 2 - Affaires internationales		
Fonds d'aide à l'action communautaire autonome	<u>3 101,7</u>	<u>3 101,7</u>
Total	<u>3 101,7</u>	<u>3 101,7</u>

Ventilation par catégorie de dépenses

(en milliers de dollars)

	<u>2018-2019</u>	<u>2017-2018</u>
Rémunération	108,9	108,9
Fonctionnement	20,0	20,0
Support	<u>2 972,8</u>	<u>2 972,8</u>
Total	<u>3 101,7</u>	<u>3 101,7</u>

Crédits de transfert

(en milliers de dollars)

	2018-2019	2017-2018
Programme 1 - Direction et administration		
Autres crédits de transfert	112,5	112,5
Programme 2 - Affaires internationales		
Organismes voués à la jeunesse	4 600,3	4 600,3
Politiques et affaires francophones et multilatérales	18 645,7	18 668,2
Subventions dans le cadre des affaires bilatérales	2 936,2	2 921,2
Total du programme 2	26 182,2	26 189,7
Total	26 294,7	26 302,2

Ventilation par bénéficiaire

(en milliers de dollars)

	2018-2019	2017-2018
Entreprises et organismes d'État	5 035,5	5 125,2
Établissements de santé et de services sociaux	14,0	32,5
Institutions d'enseignement	1 543,0	1 228,6
Organismes à but non lucratif	19 399,1	19 687,0
Personnes	303,1	228,9
Total	26 294,7	26 302,2

Ventilation par catégorie de dépenses

(en milliers de dollars)

	2018-2019	2017-2018
Fonctionnement	51,0	34,9
Support	26 243,7	26 267,3
Total	26 294,7	26 302,2

Santé et Services sociaux

Ventilation par programme

(en milliers de dollars)

	Budget de dépenses 2018-2019	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2018-2019	Crédits 2017-2018
1. Fonctions de coordination	145 784,5	1 000,0	3 625,0	148 409,5	147 336,7
2. Services dispensés à la population	27 632 010,5	-	-	27 632 010,5	26 073 786,8
3. Office des personnes handicapées du Québec	13 073,0	90,0	120,0	13 103,0	12 858,5
4. Régie de l'assurance maladie du Québec	10 749 967,0	-	-	10 749 967,0	10 557 762,7
	38 540 835,0	1 090,0	3 745,0	38 543 490,0	36 791 744,7
Moins :					
Crédits permanents				8 176 661,5	8 187 672,6
Fonds des services de santé				7 382 000,0	7 261 000,0
Crédits à voter				22 984 828,5	21 343 072,1

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	2018-2019	2017-2018
Budget de dépenses		
Rémunération	80 475,6	80 056,2
Fonctionnement	58 601,0	58 404,9
Affectation à un fonds spécial	175 565,8	175 565,8
Transfert	38 226 192,6	36 475 662,8
Total	38 540 835,0	36 789 689,7
Budget d'investissements		
Immobilisations tangibles	145,0	165,8
Immobilisations en ressources informationnelles	3 600,0	3 579,2
Total	3 745,0	3 745,0

Programme 1 Fonctions de coordination

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2018-2019	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2018-2019	Crédits 2017-2018
1. Direction et gestion ministérielle	124 684,0	1 000,0	3 625,0	127 309,0	123 817,5
2. Organisme-conseil	-	-	-	-	2 763,5
3. Activités nationales	21 100,5	-	-	21 100,5	20 755,7
	145 784,5	1 000,0	3 625,0	148 409,5	147 336,7
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'exécutif, (RLRQ, chapitre E-18)					
Élément 1				19,2	19,2
Crédit à voter				148 390,3	147 317,5

Ce programme vise à procurer au Ministère ainsi qu'à l'organisme-conseil les ressources et les services nécessaires pour établir, mettre en oeuvre et contrôler les programmes de santé et de services sociaux. Il vise également à permettre la participation de la population à la définition de ses besoins et à assurer la coordination nationale du développement et de la prestation des services de santé et des services sociaux.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Éléments			2018-2019	2017-2018
	1	2	3		
Budget de dépenses					
Rémunération	71 264,4	-	-	71 264,4	71 030,0
Fonctionnement	53 419,6	-	2 377,5	55 797,1	55 643,8
Transfert	-	-	18 723,0	18 723,0	18 637,9
	124 684,0	-	21 100,5	145 784,5	145 311,7
Budget d'investissements					
Immobilisations tangibles	125,0	-	-	125,0	125,0
Immobilisations en ressources informationnelles	3 500,0	-	-	3 500,0	3 500,0
	3 625,0	-	-	3 625,0	3 625,0

Programme 2 Services dispensés à la population

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2018-2019	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2018-2019	Crédits 2017-2018
1. Santé publique	427 600,6	-	-	427 600,6	419 521,9
2. Services généraux - Activités cliniques et d'aide	831 812,1	-	-	831 812,1	761 570,1
3. Soutien à l'autonomie des personnes âgées	3 997 009,0	-	-	3 997 009,0	3 729 696,1
4. Déficience physique	609 982,6	-	-	609 982,6	598 127,6
5. Déficience intellectuelle et trouble du spectre de l'autisme	1 021 848,7	-	-	1 021 848,7	1 003 145,6
6. Jeunes en difficulté	1 321 069,4	-	-	1 321 069,4	1 297 766,1
Suite à la page suivante					

Ce programme vise à assurer à la population les services favorisant l'atteinte des objectifs définis par la politique de la santé et du bien-être qui répondent aux besoins qui touchent l'ensemble de la population ou à des problématiques particulières.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Éléments						Sous-total
	1	2	3	4	5	6	
Budget de dépenses							
Affectation à un fonds spécial	-	-	-	-	-	-	-
Transfert	427 600,6	831 812,1	3 997 009,0	609 982,6	1 021 848,7	1 321 069,4	8 209 322,4
	427 600,6	831 812,1	3 997 009,0	609 982,6	1 021 848,7	1 321 069,4	8 209 322,4

Programme 2 (suite)

Services dispensés à la population

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2018-2019	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2018-2019	Crédits 2017-2018
7. Dépendances	144 774,6	-	-	144 774,6	126 081,0
8. Santé mentale	1 307 760,3	-	-	1 307 760,3	1 283 294,1
9. Santé physique	8 781 682,5	-	-	8 781 682,5	8 196 614,0
10. Administration	1 076 611,2	-	-	1 076 611,2	1 054 977,9
11. Soutien aux services	988 596,3	-	-	988 596,3	959 465,9
Suite à la page suivante					

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Sous-total	7	Éléments 8	9	10	11	Sous-total
Budget de dépenses							
Affectation à un fonds spécial	-	-	-	-	-	-	-
Transfert	8 209 322,4	144 774,6	1 307 760,3	8 781 682,5	1 076 611,2	988 596,3	20 508 747,3
	8 209 322,4	144 774,6	1 307 760,3	8 781 682,5	1 076 611,2	988 596,3	20 508 747,3

Programme 2 (suite)

Services dispensés à la population

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2018-2019	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2018-2019	Crédits 2017-2018
12. Gestion des bâtiments et des équipements	1 336 791,6	-	-	1 336 791,6	1 314 265,7
13. Organismes communautaires et autres organismes	614 211,5	-	-	614 211,5	583 706,6
14. Activités connexes	3 393 113,1	-	-	3 393 113,1	3 076 639,4
15. Service de la dette	1 590 529,1	-	-	1 590 529,1	1 470 897,9
16. Provision pour pourvoir, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit requis pour l'harmonisation de la méthode de comptabilisation des immobilisations	171 201,9	-	-	171 201,9	191 601,9

Suite à la page suivante

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Éléments						Sous-total
	Sous-total	12	13	14	15	16	
Budget de dépenses							
Affectation à un fonds spécial	-	-	-	175 565,8	-	-	175 565,8
Transfert	20 508 747,3	1 336 791,6	614 211,5	3 217 547,3	1 590 529,1	171 201,9	27 439 028,7
	20 508 747,3	1 336 791,6	614 211,5	3 393 113,1	1 590 529,1	171 201,9	27 614 594,5

Programme 2 (suite)

Services dispensés à la population

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2018-2019	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2018-2019	Crédits 2017-2018
17. Programme d'aide financière pour les gicleurs dans les résidences privées pour aînés	17 416,0	-	-	17 416,0	6 415,0
	27 632 010,5	-	-	27 632 010,5	26 073 786,8
Moins :					
Crédits permanents					
Loi visant à favoriser le civisme, (RLRQ, chapitre C-20) Élément 9				37,9	37,2
Loi sur l'indemnisation des victimes d'actes criminels, (RLRQ, chapitre I-6) Élément 9				10 632,1	10 424,7
Loi sur le régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics, (RLRQ, chapitre R-10) Élément 14				952 123,7	929 664,0
Loi sur le régime de retraite du personnel d'encadrement, (RLRQ, chapitre R-12.1) Élément 14				154 456,4	319 846,3
Loi sur la santé publique, (RLRQ, chapitre S-2.2) Élément 14				425,2	418,5
Fonds des services de santé					
Loi sur la Régie de l'assurance maladie du Québec, (RLRQ, chapitre R-5) Élément 9				3 691 000,0	3 630 500,0
Crédit à voter				22 823 335,2	21 182 896,1

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Sous- total	17	Éléments	2018-2019	2017-2018
Budget de dépenses					
Affectation à un fonds spécial	175 565,8	-		175 565,8	175 565,8
Transfert	27 439 028,7	17 416,0		27 456 444,7	25 898 221,0
	27 614 594,5	17 416,0		27 632 010,5	26 073 786,8

Programme 3 Office des personnes handicapées du Québec

(en milliers de dollars)

Élément	Budget de dépenses 2018-2019	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2018-2019	Crédits 2017-2018
1. Administration et soutien à l'intégration des personnes handicapées	13 073,0	90,0	120,0	13 103,0	12 858,5
Crédit à voter				13 103,0	12 858,5

Ce programme vise à assurer la mise en oeuvre de la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale (RLRQ, chapitre E-20.1).

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	1	Élément	2018-2019	2017-2018
Budget de dépenses				
Rémunération	9 211,2		9 211,2	9 026,2
Fonctionnement	2 803,9		2 803,9	2 761,1
Transfert	1 057,9		1 057,9	1 041,2
	13 073,0		13 073,0	12 828,5
Budget d'investissements				
Immobilisations tangibles	20,0		20,0	40,8
Immobilisations en ressources informationnelles	100,0		100,0	79,2
	120,0		120,0	120,0

Programme 4 Régie de l'assurance maladie du Québec

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2018-2019	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2018-2019	Crédits 2017-2018
1. Services médicaux	7 655 507,8	-	-	7 655 507,8	7 611 000,0
2. Services optométriques	73 782,6	-	-	73 782,6	64 966,3
3. Services dentaires	206 755,6	-	-	206 755,6	191 657,5
4. Services pharmaceutiques et médicaments	2 515 364,1	-	-	2 515 364,1	2 402 796,6
5. Autres services	203 667,4	-	-	203 667,4	195 022,0
Suite à la page suivante					

Ce programme vise à défrayer le coût des services assurés et les frais d'administration, notamment dans le cadre des régimes d'assurance maladie et d'assurance médicaments.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

Budget de dépenses	Éléments					Sous-total
	1	2	3	4	5	
Transfert	7 655 507,8	73 782,6	206 755,6	2 515 364,1	203 667,4	10 655 077,5
	7 655 507,8	73 782,6	206 755,6	2 515 364,1	203 667,4	10 655 077,5

Programme 4 (suite)

Régie de l'assurance maladie du Québec

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2018-2019	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2018-2019	Crédits 2017-2018
6. Administration	94 889,5	-	-	94 889,5	92 320,3
	10 749 967,0	-	-	10 749 967,0	10 557 762,7
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur la Régie de l'assurance maladie du Québec, (RLRQ, chapitre R-5)					
Élément 1				4 224 075,9	4 233 358,9
Élément 2				40 711,0	34 644,7
Élément 3				114 081,5	102 444,9
Élément 4				2 515 364,1	2 402 796,6
Élément 5				112 377,5	103 369,7
Élément 6				46 210,8	44 501,7
Loi sur l'indemnisation des victimes d'actes criminels, (RLRQ, chapitre I-6)					
Élément 6				6 146,2	6 146,2
Fonds des services de santé					
Loi sur la Régie de l'assurance maladie du Québec, (RLRQ, chapitre R-5)					
Élément 1				3 431 431,9	3 377 641,1
Élément 2				33 071,6	30 321,6
Élément 3				92 674,1	89 212,6
Élément 5				91 289,9	91 652,3
Élément 6				42 532,5	41 672,4
Crédit à voter				-	-

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Sous- total	6	Éléments	2018-2019	2017-2018
Budget de dépenses					
Transfert	10 655 077,5	94 889,5		10 749 967,0	10 557 762,7
	10 655 077,5	94 889,5		10 749 967,0	10 557 762,7

Crédits affectés à un fonds spécial

(en milliers de dollars)

	2018-2019	2017-2018
Programme 2 - Services dispensés à la population		
Fonds des ressources informationnelles du secteur de la santé et des services sociaux	175 565,8	175 565,8
Total	175 565,8	175 565,8

Ventilation par catégorie de dépenses

(en milliers de dollars)

	2018-2019	2017-2018
Rémunération	5 285,5	5 285,5
Fonctionnement	78 049,2	78 049,2
Support	92 231,1	92 231,1
Total	175 565,8	175 565,8

Crédits de transfert

(en milliers de dollars)

	2018-2019	2017-2018
Programme 1 - Fonctions de coordination		
Autres crédits de transfert	18 723,0	18 637,9
Programme 2 - Services dispensés à la population		
Achat de vaccins et de produits biologiques	90 271,2	88 706,2
Aide financière aux personnes handicapées pour divers besoins spéciaux	99 560,4	97 986,3
Contribution gouvernementale aux régimes de retraite	1 106 580,1	1 249 510,3
Établissements privés	606 491,9	577 128,8
Établissements publics	19 992 216,1	18 943 416,7
Harmonisation de la méthode de comptabilisation des immobilisations	171 201,9	191 601,9
Loyer - établissements du réseau	113 616,4	117 136,4
Organismes communautaires et autres organismes	614 211,5	583 706,6
Programme d'exonération financière pour les services d'aide domestique	90 035,6	84 897,3
Rémunération des internes et résidents	289 022,9	267 517,3
Ressources de type familial	603 337,4	594 735,4
Service de la dette	1 476 912,7	1 353 761,5
Services hospitaliers hors Québec	239 019,0	229 025,2
Services sanitaires aériens	40 074,7	36 460,8
Système du sang	433 022,6	431 332,8
Transporteurs ambulanciers	589 948,3	512 470,2
Autres crédits de transfert	900 922,0	538 827,3
Total du programme 2	27 456 444,7	25 898 221,0
Programme 3 - Office des personnes handicapées du Québec		
Soutien à l'intégration des personnes handicapées	1 057,9	1 041,2
Programme 4 - Régie de l'assurance maladie du Québec		
Aides techniques	180 891,7	180 846,3
Bourses d'études et de recherche	22 775,7	14 175,7
Frais afférents à l'administration du régime d'assurance maladie	94 889,5	92 320,3
Services dentaires	206 755,6	191 657,5
Services médicaux	7 655 507,8	7 611 000,0
Services optométriques	73 782,6	64 966,3
Services pharmaceutiques et médicaments	2 515 364,1	2 402 796,6
Total du programme 4	10 749 967,0	10 557 762,7
Total	38 226 192,6	36 475 662,8

Crédits de transfert (suite)**Ventilation par bénéficiaire**

(en milliers de dollars)

	2018-2019	2017-2018
Entreprises	494 530,3	408 730,3
Entreprises et organismes d'État	339 802,4	331 858,0
Établissements de santé et de services sociaux	25 655 121,3	24 236 177,3
Organismes à but non lucratif	642 911,0	612 184,1
Personnes	11 093 827,6	10 886 713,1
Total	38 226 192,6	36 475 662,8

Ventilation par catégorie de dépenses

(en milliers de dollars)

	2018-2019	2017-2018
Rémunération	26 334 054,1	25 384 272,1
Fonctionnement	6 794 165,7	6 417 648,5
Capital	1 062 440,1	998 300,4
Intérêt	393 862,4	353 964,3
Support	3 641 670,3	3 321 477,5
Total	38 226 192,6	36 475 662,8

Sécurité publique

Ventilation par programme

(en milliers de dollars)

	Budget de dépenses 2018-2019	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2018-2019	Crédits 2017-2018
1. Sécurité, prévention et gestion interne	849 431,5	5 317,1	9 025,2	853 139,6	813 006,0
2. Sûreté du Québec	687 186,2	15 700,0	25 226,2	696 712,4	674 672,3
3. Organismes relevant du ministre	51 073,8	160,0	2 851,6	53 765,4	51 114,7
	1 587 691,5	21 177,1	37 103,0	1 603 617,4	1 538 793,0
Moins :					
Crédits permanents				65 481,2	83 620,8
Crédits à voter				1 538 136,2	1 455 172,2

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	2018-2019	2017-2018
Budget de dépenses		
Rémunération	711 143,6	680 198,4
Fonctionnement	417 558,8	389 592,3
Affectation à un fonds spécial	314 006,4	310 582,9
Transfert	144 951,7	147 802,6
Créances douteuses et autres provisions	31,0	31,0
Total	1 587 691,5	1 528 207,2
Budget d'investissements		
Immobilisations tangibles	13 962,9	13 973,2
Immobilisations en ressources informationnelles	23 067,7	17 756,6
Prêts, placements, avances et autres	72,4	72,4
Total	37 103,0	31 802,2

Programme 1 Sécurité, prévention et gestion interne

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2018-2019	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2018-2019	Crédits 2017-2018
1. Direction et services supports à la gestion	23 365,8	-	10,0	23 375,8	23 018,2
2. Services correctionnels	359 100,2	-	10,0	359 110,2	343 208,5
3. Expertises judiciaires	9 643,8	-	-	9 643,8	9 643,8
4. Affaires policières et sécurité-protection	119 478,6	-	10,0	119 488,6	103 009,0
5. Sécurité civile et sécurité incendie	110 542,9	-	4,5	110 547,4	109 887,4
Suite à la page suivante					

Ce programme vise à planifier, diriger et coordonner les ressources requises pour la gestion des programmes. Il vise également à protéger la société en suscitant sa participation à l'administration de la justice et en assurant aux adultes en probation, détention et libération conditionnelle des services pour faciliter leur réinsertion sociale, à fournir des expertises diverses en matière judiciaire, à assurer la sécurité des personnes et de leurs biens de même que de certains édifices gouvernementaux, à assurer l'inspection des services de police et à financer les services policiers autochtones. Il comprend un poste de gestion centrale où sont imputées des dépenses faites au bénéfice des éléments de ce programme et de certains autres programmes du Ministère.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Éléments					Sous-total
	1	2	3	4	5	
Budget de dépenses						
Rémunération	19 123,6	281 635,6	8 203,7	31 888,4	21 630,7	362 482,0
Fonctionnement	4 072,4	76 821,1	1 440,1	19 580,4	12 783,6	114 697,6
Transfert	169,8	643,5	-	68 009,8	76 128,6	144 951,7
	23 365,8	359 100,2	9 643,8	119 478,6	110 542,9	622 131,3
Budget d'investissements						
Immobilisations tangibles	-	-	-	-	-	-
Immobilisations en ressources informationnelles	-	-	-	-	-	-
Prêts, placements, avances et autres	10,0	10,0	-	10,0	4,5	34,5
	10,0	10,0	-	10,0	4,5	34,5

Programme 1 (suite)

Sécurité, prévention et gestion interne

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2018-2019	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2018-2019	Crédits 2017-2018
6. Éléments de gestion centrale	227 300,2	5 317,1	8 990,7	230 973,8	224 239,1
	849 431,5	5 317,1	9 025,2	853 139,6	813 006,0
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'exécutif, (RLRQ, chapitre E-18)					
Élément 1				9,6	9,6
Loi sur la sécurité civile, (RLRQ, chapitre S-2.3)					
Élément 5				65 437,2	83 576,8
Crédit à voter				787 692,8	729 419,6

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Sous-total	6	Éléments	2018-2019	2017-2018
Budget de dépenses					
Rémunération	362 482,0	48 288,9		410 770,9	387 455,5
Fonctionnement	114 697,6	179 011,3		293 708,9	274 264,6
Transfert	144 951,7	-		144 951,7	147 802,6
	622 131,3	227 300,2		849 431,5	809 522,7
Budget d'investissements					
Immobilisations tangibles	-	3 137,0		3 137,0	3 147,3
Immobilisations en ressources informationnelles	-	5 853,7		5 853,7	5 591,6
Prêts, placements, avances et autres	34,5	-		34,5	34,5
	34,5	8 990,7		9 025,2	8 773,4

Programme 2 Sûreté du Québec

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2018-2019	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2018-2019	Crédits 2017-2018
1. Protection de la société, des citoyens et de leurs biens	439 865,5	-	20,0	439 885,5	424 193,7
2. Gestion interne et soutien	247 320,7	15 700,0	25 206,2	256 826,9	250 478,6
	687 186,2	15 700,0	25 226,2	696 712,4	674 672,3
Crédit à voter¹				696 712,4	674 672,3

Ce programme vise à protéger la société, ses citoyens et leurs biens.

¹ Comprenant un crédit au net dont les modalités sont décrites à la suite de la présentation des programmes de ce portefeuille.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

Éléments	Éléments		2018-2019	2017-2018
	1	2		
Budget de dépenses				
Rémunération	221 273,5	40 678,8	261 952,3	255 777,2
Fonctionnement	7 498,6	103 728,9	111 227,5	102 931,3
Affectation à un fonds spécial	211 093,4	102 913,0	314 006,4	310 582,9
	439 865,5	247 320,7	687 186,2	669 291,4
Budget d'investissements				
Immobilisations tangibles	-	10 627,2	10 627,2	10 627,2
Immobilisations en ressources informationnelles	-	14 579,0	14 579,0	10 500,0
Prêts, placements, avances et autres	20,0	-	20,0	20,0
	20,0	25 206,2	25 226,2	21 147,2

Programme 3 Organismes relevant du ministre

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2018-2019	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2018-2019	Crédits 2017-2018
1. Régie des alcools, des courses et des jeux	14 897,6	160,0	2 733,3	17 470,9	16 465,3
2. Commission québécoise des libérations conditionnelles	4 783,4	-	32,1	4 815,5	4 810,4
3. Bureau du coroner	7 742,2	-	31,4	7 773,6	7 746,5
4. Commissaire à la déontologie policière	3 427,1	-	13,0	3 440,1	3 396,9
5. Comité de déontologie policière	1 862,2	-	9,8	1 872,0	1 852,7
6. Commissaire à la lutte contre la corruption	12 114,5	-	16,0	12 130,5	11 783,2

Suite à la page suivante

Ce programme vise à financer des interventions en matière de contrôle dans les secteurs de la vente et de la fabrication d'alcool, des jeux de hasard et d'amusement, des courses de chevaux, de même que des sports de combat. Il vise également à protéger la société tout en favorisant la réinsertion sociale de la personne détenue, à intervenir dans les cas de décès survenus en des circonstances obscures ou violentes et à permettre le traitement des plaintes contre des policiers relatives à leurs fonctions.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Éléments						Sous-total
	1	2	3	4	5	6	
Budget de dépenses							
Rémunération	11 589,9	3 964,9	4 772,8	2 887,8	1 278,2	9 276,0	33 769,6
Fonctionnement	3 276,7	818,5	2 969,4	539,3	584,0	2 838,5	11 026,4
Créances douteuses et autres provisions	31,0	-	-	-	-	-	31,0
	14 897,6	4 783,4	7 742,2	3 427,1	1 862,2	12 114,5	44 827,0
Budget d'investissements							
Immobilisations tangibles	90,6	30,9	28,4	12,0	6,8	15,0	183,7
Immobilisations en ressources informationnelles	2 635,0	-	-	-	-	-	2 635,0
Prêts, placements, avances et autres	7,7	1,2	3,0	1,0	3,0	1,0	16,9
	2 733,3	32,1	31,4	13,0	9,8	16,0	2 835,6

Programme 3 (suite)

Organismes relevant du ministre

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2018-2019	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2018-2019	Crédits 2017-2018
7. Bureau des enquêtes indépendantes	6 246,8	-	16,0	6 262,8	5 059,7
	51 073,8	160,0	2 851,6	53 765,4	51 114,7
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur les loteries, les concours publicitaires et les appareils d'amusement, (RLRQ, chapitre L-6)					
Élément 1				3,4	3,4
Loi sur l'administration financière, (RLRQ, chapitre A-6.001)					
Élément 1				31,0	31,0
Crédit à voter				53 731,0	51 080,3

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Sous-total	7	Éléments	2018-2019	2017-2018
Budget de dépenses					
Rémunération	33 769,6	4 650,8		38 420,4	36 965,7
Fonctionnement	11 026,4	1 596,0		12 622,4	12 396,4
Créances douteuses et autres provisions	31,0	-		31,0	31,0
	44 827,0	6 246,8		51 073,8	49 393,1
Budget d'investissements					
Immobilisations tangibles	183,7	15,0		198,7	198,7
Immobilisations en ressources informationnelles	2 635,0	-		2 635,0	1 665,0
Prêts, placements, avances et autres	16,9	1,0		17,9	17,9
	2 835,6	16,0		2 851,6	1 881,6

Crédit au net

(en milliers de dollars)

	2018-2019	2017-2018
Programme 2 - Sûreté du Québec		
Dépenses du programme (excluant dépenses ne nécessitant pas de crédit)	671 486,2	653 525,1
Moins : Revenus associés au crédit au net	100,0	100,0
Crédit au net	671 386,2	653 425,1

Les revenus associés à ce crédit au net proviennent de la tarification des activités de vérification relatives aux habilitations sécuritaires effectuées par la Sûreté du Québec pour les commissions scolaires et les établissements d'enseignement privés.

Lorsque ces revenus dépassent 100 000 \$, le crédit de ce programme peut être augmenté d'un montant équivalent aux revenus qui excèdent ce montant.

Crédits affectés à un fonds spécial

(en milliers de dollars)

	2018-2019	2017-2018
Programme 2 - Sûreté du Québec		
Fonds des services de police	314 006,4	310 582,9
Total	314 006,4	310 582,9

Ventilation par catégorie de dépenses

(en milliers de dollars)

	2018-2019	2017-2018
Rémunération	246 481,5	236 583,5
Fonctionnement	60 304,0	66 598,9
Capital	7 100,1	7 340,4
Intérêt	120,8	60,1
Total	314 006,4	310 582,9

Crédits de transfert

(en milliers de dollars)

	2018-2019	2017-2018
Programme 1 - Sécurité, prévention et gestion interne		
Cadre pour la prévention de sinistres	16 047,3	5 457,5
Formation des policiers et des pompiers	10 182,0	9 682,0
Lutte contre le commerce illégal des produits du tabac	1 050,0	1 050,0
Prévention de la criminalité, sécurité et aide aux victimes	21 449,9	20 278,8
Sécurité civile	53 484,2	75 455,2
Services policiers en milieu autochtone	39 875,1	34 006,1
Autres crédits de transfert	2 863,2	1 873,0
Total du programme 1	144 951,7	147 802,6
Total	144 951,7	147 802,6

Ventilation par bénéficiaire

(en milliers de dollars)

	2018-2019	2017-2018
Entreprises	4 009,1	8 438,7
Entreprises et organismes d'État	5 682,0	5 682,0
Municipalités	96 275,5	78 320,4
Organismes à but non lucratif	6 214,7	9 028,3
Personnes	32 770,4	46 333,2
Total	144 951,7	147 802,6

Ventilation par catégorie de dépenses

(en milliers de dollars)

	2018-2019	2017-2018
Fonctionnement	5 404,8	5 404,8
Support	139 546,9	142 397,8
Total	144 951,7	147 802,6

Tourisme

Ventilation par programme

(en milliers de dollars)

	Budget de dépenses 2018-2019	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2018-2019	Crédits 2017-2018
1. Promotion et développement du tourisme	185 440,9	-	-	185 440,9	171 421,1
Moins :					
Crédits permanents				9,6	9,6
Crédit à voter				185 431,3	171 411,5

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	2018-2019	2017-2018
Budget de dépenses		
Affectation à un fonds spécial	90 594,3	83 249,3
Transfert	94 846,6	88 171,8
Total	185 440,9	171 421,1

Programme 1 Promotion et développement du tourisme

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2018-2019	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2018-2019	Crédits 2017-2018
1. Tourisme Québec	90 594,3	-	-	90 594,3	83 249,3
2. Société du Centre des congrès de Québec	19 045,8	-	-	19 045,8	16 913,5
3. Société du Palais des congrès de Montréal	34 433,5	-	-	34 433,5	33 826,6
4. Régie des installations olympiques	41 367,3	-	-	41 367,3	37 431,7
	185 440,9	-	-	185 440,9	171 421,1
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'exécutif, (RLRQ, chapitre E-18)					
Élément 1				9,6	9,6
Crédit à voter				185 431,3	171 411,5

Ce programme vise à favoriser l'essor de l'industrie touristique du Québec en orientant et concertant l'action gouvernementale et privée en matière de tourisme, en suscitant et soutenant le développement de l'offre, en assurant la promotion du Québec ainsi qu'en aménageant et exploitant des installations publiques à caractère touristique.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Éléments				2018-2019	2017-2018
	1	2	3	4		
Budget de dépenses						
Affectation à un fonds spécial	90 594,3	-	-	-	90 594,3	83 249,3
Transfert	-	19 045,8	34 433,5	41 367,3	94 846,6	88 171,8
	90 594,3	19 045,8	34 433,5	41 367,3	185 440,9	171 421,1

Crédits affectés à un fonds spécial

(en milliers de dollars)

	2018-2019	2017-2018
Programme 1 - Promotion et développement du tourisme		
Fonds de partenariat touristique	90 594,3	83 249,3
Total	90 594,3	83 249,3

Ventilation par catégorie de dépenses

(en milliers de dollars)

	2018-2019	2017-2018
Rémunération	9 762,9	10 962,9
Fonctionnement	7 136,6	4 821,5
Capital	6 345,6	4 484,2
Intérêt	1 366,2	1 297,7
Support	65 983,0	61 683,0
Total	90 594,3	83 249,3

Crédits de transfert

(en milliers de dollars)

	2018-2019	2017-2018
Programme 1 - Promotion et développement du tourisme		
Régie des installations olympiques	41 367,3	37 431,7
Société du Centre des congrès de Québec	19 045,8	16 913,5
Société du Palais des congrès de Montréal	34 433,5	33 826,6
Total du programme 1	94 846,6	88 171,8
Total	94 846,6	88 171,8

Ventilation par bénéficiaire

(en milliers de dollars)

	2018-2019	2017-2018
Entreprises et organismes d'État	94 846,6	88 171,8
Total	94 846,6	88 171,8

Ventilation par catégorie de dépenses

(en milliers de dollars)

	2018-2019	2017-2018
Rémunération	18 108,9	18 108,9
Fonctionnement	22 340,5	19 901,5
Capital	38 832,1	39 591,2
Intérêt	15 565,1	10 570,2
Total	94 846,6	88 171,8

Transports, Mobilité durable et Électrification des transports

Ventilation par programme

(en milliers de dollars)

	Budget de dépenses 2018-2019	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2018-2019	Crédits 2017-2018
1. Infrastructures et systèmes de transport	638 112,5	12 147,0	61 861,9	687 827,4	657 346,7
2. Administration et services corporatifs	60 061,3	8 025,5	4 564,1	56 599,9	55 943,5
	698 173,8	20 172,5	66 426,0	744 427,3	713 290,2
Moins :					
Crédits permanents				44,2	44,2
Crédits à voter				744 383,1	713 246,0

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	2018-2019	2017-2018
Budget de dépenses		
Rémunération	100 344,2	98 179,2
Fonctionnement	346 246,8	335 860,6
Transfert	251 557,8	241 545,4
Créances douteuses et autres provisions	25,0	25,0
Total	698 173,8	675 610,2
Budget d'investissements		
Immobilisations tangibles	60 176,0	51 102,5
Immobilisations en ressources informationnelles	6 200,0	6 700,0
Prêts, placements, avances et autres	50,0	50,0
Total	66 426,0	57 852,5

Programme 1 Infrastructures et systèmes de transport

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2018-2019	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2018-2019	Crédits 2017-2018
1. Transport terrestre	471 700,2	2 288,1	20 718,4	490 130,5	473 932,6
2. Transport maritime	133 333,1	105,6	110,0	133 337,5	120 991,6
3. Transport aérien	21 795,9	8 688,6	40 733,5	53 840,8	51 938,0
4. Commission des transports du Québec	11 283,3	1 064,7	300,0	10 518,6	10 484,5
	638 112,5	12 147,0	61 861,9	687 827,4	657 346,7
Crédit à voter				687 827,4	657 346,7

Ce programme vise à assurer l'entretien d'hiver des infrastructures routières de même que l'amélioration, la réfection, et l'entretien des infrastructures ferroviaires, maritimes et aériennes. Il vise aussi à établir des politiques et à verser des subventions notamment en transport adapté et à la Société des Traversiers du Québec. Ce programme prévoit un budget pour la Commission des transports du Québec.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Éléments				2018-2019	2017-2018
	1	2	3	4		
Budget de dépenses						
Rémunération	51 558,8	854,6	1 058,7	8 363,6	61 835,7	60 068,9
Fonctionnement	307 895,8	244,8	14 158,7	2 919,7	325 219,0	314 709,7
Transfert	112 245,6	132 233,7	6 578,5	-	251 057,8	241 045,4
	471 700,2	133 333,1	21 795,9	11 283,3	638 112,5	615 824,0
Budget d'investissements						
Immobilisations tangibles	19 025,6	110,0	40 733,5	100,0	59 969,1	50 898,8
Immobilisations en ressources informationnelles	1 642,8	-	-	200,0	1 842,8	2 720,9
Prêts, placements, avances et autres	50,0	-	-	-	50,0	50,0
	20 718,4	110,0	40 733,5	300,0	61 861,9	53 669,7

Programme 2 Administration et services corporatifs

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2018-2019	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2018-2019	Crédits 2017-2018
1. Direction	8 276,5	-	32,9	8 309,4	8 319,0
2. Services corporatifs	44 500,8	8 025,5	4 488,4	40 963,7	40 297,7
3. Planification, recherche et développement	7 284,0	-	42,8	7 326,8	7 326,8
	60 061,3	8 025,5	4 564,1	56 599,9	55 943,5
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'exécutif, (RLRQ, chapitre E-18)					
Élément 1				19,2	19,2
Loi sur l'administration financière, (RLRQ, chapitre A-6.001)					
Élément 2				25,0	25,0
Crédit à voter				56 555,7	55 899,3

Ce programme vise à fournir les divers services de direction, de soutien à la gestion des activités du Ministère. Il vise aussi à favoriser l'expertise en soutenant les activités de recherche et de développement.

Ventilation par supercatégorie (en milliers de dollars)

	Éléments			2018-2019	2017-2018
	1	2	3		
Budget de dépenses					
Rémunération	7 286,4	25 188,1	6 034,0	38 508,5	38 110,3
Fonctionnement	690,1	19 287,7	1 050,0	21 027,8	21 150,9
Transfert	300,0	-	200,0	500,0	500,0
Créances douteuses et autres provisions	-	25,0	-	25,0	25,0
	8 276,5	44 500,8	7 284,0	60 061,3	59 786,2
Budget d'investissements					
Immobilisations tangibles	15,9	165,1	25,9	206,9	203,7
Immobilisations en ressources informationnelles	17,0	4 323,3	16,9	4 357,2	3 979,1
	32,9	4 488,4	42,8	4 564,1	4 182,8

Crédits de transfert

(en milliers de dollars)

	2018-2019	2017-2018
Programme 1 - Infrastructures et systèmes de transport		
Aide à l'adaptation des taxis et autocars	2 000,0	2 000,0
Aide à l'adaptation des véhicules pour personnes handicapées	10 250,0	10 250,0
Aide aux chemins d'accès isolés	937,6	937,6
Aide spécifique pour le transport adapté	95 780,0	95 780,0
Société des Traversiers du Québec	121 503,7	111 069,6
Transport aérien	6 578,5	8 890,2
Transport maritime	10 730,0	8 840,0
Transport terrestre	3 278,0	3 278,0
Total du programme 1	251 057,8	241 045,4
Programme 2 - Administration et services corporatifs		
Aide à la recherche et au développement en transport	200,0	200,0
Autres crédits de transfert	300,0	300,0
Total du programme 2	500,0	500,0
Total	251 557,8	241 545,4

Ventilation par bénéficiaire

(en milliers de dollars)

	2018-2019	2017-2018
Entreprises	11 578,5	11 626,2
Entreprises et organismes d'État	121 503,7	111 069,6
Institutions d'enseignement	260,0	250,0
Municipalités	102 035,6	102 429,6
Organismes à but non lucratif	880,0	870,0
Personnes	15 300,0	15 300,0
Total	251 557,8	241 545,4

Ventilation par catégorie de dépenses

(en milliers de dollars)

	2018-2019	2017-2018
Capital	31 781,6	29 480,7
Intérêt	6 472,0	6 650,6
Support	213 304,2	205 414,1
Total	251 557,8	241 545,4

Travail, Emploi et Solidarité sociale

Ventilation par programme

(en milliers de dollars)

	Budget de dépenses 2018-2019	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2018-2019	Crédits 2017-2018
1. Mesures d'aide à l'emploi	818 091,6	-	-	818 091,6	799 439,3
2. Mesures d'aide financière	3 013 813,5	-	1 640,0	3 015 453,5	2 957 541,2
3. Administration	509 751,4	1 315,3	526,0	508 962,1	495 762,1
4. Travail	18 553,9	-	-	18 553,9	18 465,4
	4 360 210,4	1 315,3	2 166,0	4 361 061,1	4 271 208,0
Moins :					
Crédits permanents				5 519,9	5 519,9
Crédits à voter				4 355 541,2	4 265 688,1

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	2018-2019	2017-2018
Budget de dépenses		
Rémunération	190 585,9	187 065,5
Fonctionnement	132 852,9	127 618,9
Affectation à un fonds spécial	1 085 336,2	1 053 045,8
Transfert	2 945 934,7	2 896 846,4
Créances douteuses et autres provisions	5 500,7	5 500,7
Total	4 360 210,4	4 270 077,3
Budget d'investissements		
Immobilisations tangibles	485,0	765,0
Prêts, placements, avances et autres	1 681,0	1 681,0
Total	2 166,0	2 446,0

Programme 1 Mesures d'aide à l'emploi

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2018-2019	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2018-2019	Crédits 2017-2018
1. Mesures d'aide à l'emploi	702 091,6	-	-	702 091,6	683 439,3
2. Provision pour pourvoir, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit pour la mise en oeuvre de l'Entente sur le marché du travail ¹	116 000,0	-	-	116 000,0	116 000,0
	818 091,6	-	-	818 091,6	799 439,3
Crédit à voter				818 091,6	799 439,3

Ce programme vise à pourvoir au financement des mesures d'aide à l'emploi. Emploi-Québec est le service public d'emploi du Québec responsable de l'information sur le marché du travail, du placement et des mesures actives d'emploi liées à la politique active du marché du travail aux niveaux national, régional, local et sectoriel. Il est également responsable de la Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'oeuvre (RLRQ, chapitre D-8.3) et de la Loi sur la formation et la qualification professionnelles de la main-d'oeuvre (RLRQ, chapitre F-5). De plus, ce programme privilégie la mobilisation et l'engagement réciproque de l'ensemble des acteurs concernés par le fonctionnement du marché du travail par le biais de l'Entente sur le marché du travail.

¹ Le solde des crédits transférés à partir de cette provision pourra y être retourné et faire l'objet d'une nouvelle utilisation aux conditions déterminées par le Conseil du trésor.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

Éléments			2018-2019	2017-2018
	1	2		
Budget de dépenses				
Affectation à un fonds spécial	690 091,6	115 000,0	805 091,6	786 439,3
Transfert	12 000,0	1 000,0	13 000,0	13 000,0
	702 091,6	116 000,0	818 091,6	799 439,3

Programme 2 Mesures d'aide financière

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2018-2019	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2018-2019	Crédits 2017-2018
1. Aide aux personnes et aux familles	2 932 998,9	-	1 640,0	2 934 638,9	2 877 211,5
2. Action communautaire	27 041,7	-	-	27 041,7	24 004,4
3. Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris	28 828,9	-	-	28 828,9	31 381,3
4. Provision pour augmenter, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit pour la création de projets favorisant la conversion des prestations d'aide financière en mesure d'aide à l'emploi ¹	24 944,0	-	-	24 944,0	24 944,0
	3 013 813,5	-	1 640,0	3 015 453,5	2 957 541,2
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'administration financière, (RLRQ, chapitre A-6.001)					
Élément 1					
				5 500,0	5 500,0
Crédit à voter				3 009 953,5	2 952 041,2

Ce programme vise à rendre accessibles à toutes les citoyennes et tous les citoyens qui en font la demande et qui en démontrent le besoin, des services de soutien financier. Plus précisément, il permet à des personnes de recevoir une aide financière de dernier recours égale à la différence entre les ressources et les besoins essentiels qui leur sont reconnus. Les programmes d'aide et d'accompagnement social permettent aux prestataires de recevoir un soutien et un accompagnement personnalisés dans le but d'une préparation adéquate pour participer à une mesure ou à un programme d'aide à l'emploi. Ce programme permet aussi d'allouer, à l'Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris, les sommes requises pour soutenir les activités traditionnelles des membres de cette communauté. De plus, ce programme accorde à des organismes communautaires le financement en lien avec leur mission globale. Enfin, il vise aussi à pourvoir en crédits le Fonds québécois d'initiatives sociales et permet la conversion des prestations d'aide financière de dernier recours en mesure d'aide à l'emploi.

¹ Le solde des crédits transférés à partir de cette provision pourra y être retourné et faire l'objet d'une nouvelle utilisation aux conditions déterminées par le Conseil du trésor.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Éléments				2018-2019	2017-2018
	1	2	3	4		
Budget de dépenses						
Affectation à un fonds spécial	30 127,2	21 877,7	-	24 944,0	76 948,9	68 124,9
Transfert	2 897 371,7	5 164,0	28 828,9	-	2 931 364,6	2 882 276,3
Créances douteuses et autres provisions	5 500,0	-	-	-	5 500,0	5 500,0
	2 932 998,9	27 041,7	28 828,9	24 944,0	3 013 813,5	2 955 901,2
Budget d'investissements						
Prêts, placements, avances et autres	1 640,0	-	-	-	1 640,0	1 640,0
	1 640,0	-	-	-	1 640,0	1 640,0

Programme 3 Administration

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2018-2019	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2018-2019	Crédits 2017-2018
1. Gouvernance et services à l'organisation	179 536,0	1 315,3	526,0	178 746,7	174 041,6
2. Relations avec la clientèle et services aux citoyens et aux entreprises	330 215,4	-	-	330 215,4	321 720,5
	509 751,4	1 315,3	526,0	508 962,1	495 762,1
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'exécutif, (RLRQ, chapitre E-18)					
Élément 1				9,6	9,6
Crédit à voter¹				508 952,5	495 752,5

Ce programme vise l'administration des mesures d'aide à l'emploi, de la Commission des partenaires du marché du travail, des mesures d'aide financière, du Régime québécois d'assurance parentale ainsi que le développement des politiques d'emploi, de sécurité du revenu et d'assurance parentale. Il vise également à planifier, diriger et coordonner les ressources humaines, informationnelles, matérielles et financières essentielles à la gestion des programmes. De plus, il permet de verser au fonds du Tribunal administratif du Québec les sommes requises pour soutenir les causes reliées au Ministère. Également, ce programme vise à pourvoir au financement des activités de planification et de coordination ministérielles et de services aux citoyennes et citoyens. Il contribue au financement du Comité consultatif de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

¹ Comportant un crédit au net dont les modalités sont décrites à la suite de la présentation des programmes de ce portefeuille.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

	Éléments		2018-2019	2017-2018
	1	2		
Budget de dépenses				
Rémunération	60 072,9	121 812,9	181 885,8	178 365,4
Fonctionnement	101 499,5	29 120,7	130 620,2	125 356,2
Affectation à un fonds spécial	17 626,1	179 281,8	196 907,9	192 212,3
Transfert	337,5	-	337,5	337,5
	179 536,0	330 215,4	509 751,4	496 271,4
Budget d'investissements				
Immobilisations tangibles	485,0	-	485,0	765,0
Prêts, placements, avances et autres	41,0	-	41,0	41,0
	526,0	-	526,0	806,0

Programme 4 Travail

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2018-2019	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2018-2019	Crédits 2017-2018
1. Relations du travail	12 166,1	-	-	12 166,1	12 196,1
2. Contribution financière du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale au Tribunal administratif du travail	6 387,8	-	-	6 387,8	6 269,3
	18 553,9	-	-	18 553,9	18 465,4
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'administration financière, (RLRQ, chapitre A-6.001)					
Élément 1				0,7	0,7
Loi sur l'exécutif, (RLRQ, chapitre E-18)					
Élément 1				9,6	9,6
Crédit à voter				18 543,6	18 455,1

Ce programme vise à élaborer, mettre en oeuvre, surveiller l'application et coordonner l'exécution des politiques et des mesures en matière de conditions minimales de travail et de relations du travail.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

Éléments			2018-2019	2017-2018
	1	2		
Budget de dépenses				
Rémunération	8 700,1	-	8 700,1	8 700,1
Fonctionnement	2 232,7	-	2 232,7	2 262,7
Affectation à un fonds spécial	-	6 387,8	6 387,8	6 269,3
Transfert	1 232,6	-	1 232,6	1 232,6
Créances douteuses et autres provisions	0,7	-	0,7	0,7
	12 166,1	6 387,8	18 553,9	18 465,4

Crédit au net

(en milliers de dollars)

	2018-2019	2017-2018
Programme 3 - Administration		
Dépenses du programme (excluant dépenses ne nécessitant pas de crédit)	508 436,1	494 956,1
Moins : Revenus associés au crédit au net	1 000,0	1 000,0
Crédit au net	507 436,1	493 956,1

Les revenus associés à ce crédit au net proviennent des revenus de recouvrement du Ministère notamment de l'aide financière de dernier recours et du recouvrement des sommes dues par les garants défaillants.

Lorsque ces revenus dépassent 1 000 000 \$, le crédit de ce programme peut être augmenté d'un montant équivalent à 10 % des revenus compris entre 1 000 000 \$ et 67 000 000 \$ et d'un montant équivalent à 5 % des revenus qui excèdent 67 000 000 \$, sans excéder 80 000 000 \$.

Crédits affectés à un fonds spécial

(en milliers de dollars)

	2018-2019	2017-2018
Programme 1 - Mesures d'aide à l'emploi		
Fonds de développement du marché du travail	805 091,6	786 439,3
Programme 2 - Mesures d'aide financière		
Fonds d'aide à l'action communautaire autonome	21 877,7	19 641,7
Fonds de développement du marché du travail	24 944,0	24 944,0
Fonds québécois d'initiatives sociales	30 127,2	23 539,2
Total du programme 2	76 948,9	68 124,9
Programme 3 - Administration		
Fonds de développement du marché du travail	101 984,6	101 984,6
Fonds des biens et des services	67 403,9	63 254,9
Fonds des technologies de l'information du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale	17 626,1	17 626,1
Fonds du Tribunal administratif du Québec	9 893,3	9 346,7
Total du programme 3	196 907,9	192 212,3
Programme 4 - Travail		
Fonds du Tribunal administratif du travail	6 387,8	6 269,3
Total	1 085 336,2	1 053 045,8

Ventilation par catégorie de dépenses

(en milliers de dollars)

	2018-2019	2017-2018
Rémunération	147 384,8	146 236,8
Fonctionnement	50 571,7	46 764,8
Capital	15 787,0	15 777,8
Intérêt	933,0	933,0
Support	870 659,7	843 333,4
Total	1 085 336,2	1 053 045,8

Crédits de transfert

(en milliers de dollars)

	2018-2019	2017-2018
Programme 1 - Mesures d'aide à l'emploi		
Entente sur le marché du travail	1 000,0	1 000,0
Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'oeuvre	12 000,0	12 000,0
Total du programme 1	13 000,0	13 000,0
Programme 2 - Mesures d'aide financière		
Aide aux personnes et aux familles	2 897 371,7	2 846 532,3
Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris	28 828,9	31 381,3
Programme de soutien aux initiatives sociales et communautaires	459,0	459,0
Programme de soutien financier aux corporations de développement communautaire	4 705,0	3 903,7
Total du programme 2	2 931 364,6	2 882 276,3
Programme 3 - Administration		
Autres crédits de transfert	337,5	337,5
Programme 4 - Travail		
Autres crédits de transfert	1 232,6	1 232,6
Total	2 945 934,7	2 896 846,4

Ventilation par bénéficiaire

(en milliers de dollars)

	2018-2019	2017-2018
Entreprises	10 000,0	10 000,0
Entreprises et organismes d'État	2 828,9	2 828,9
Organismes à but non lucratif	10 234,1	9 432,8
Personnes	2 922 871,7	2 874 584,7
Total	2 945 934,7	2 896 846,4

Ventilation par catégorie de dépenses

(en milliers de dollars)

	2018-2019	2017-2018
Rémunération	1 300,9	1 300,9
Fonctionnement	528,0	528,0
Support	2 944 105,8	2 895 017,5
Total	2 945 934,7	2 896 846,4

